Quatrième Année - N° 8. Le Numéro : 30 centimes 21 Février 1914

Le Courrier
CINÉMATOGRAPHIQUE

RÉDACTION & ADMINISTRATION : 28, Bd St Denis, PARIS
CH. LE FRAPER
DIRECTEUR-FONDATEUR
IMPRIMERIE : 58, rue Grenéta, PARIS
TÉLÉPHONE { Direction : NORD 56.33
Imprimerie : CENTRAL 66.64
Ad. Télégraphique. COURCINÉ-PARIS



Paolo Guglielmi - 13



Exploitants !

Enfin !

Voici le film tant attendu par votre public et qui dépassera le succès déjà obtenu par ses devanciers de la même série.

VOICI :

Fantômas contre Fantômas

qui est la suite
des Aventures extraordinaires du célèbre aventurier.

Après **Fantômas -- Juve contre Fantômas -- Le Mort qui tue**

Fantômas contre Fantômas

sera le succès de l'écran assuré car tout le monde
ira voir ce film sensationnel :

Fantômas contre Fantômas

Métrage : 1274 mètres *2 Affiches et 10 Agrandissements*

Quatrième Année. - N° 8. Le Numéro : 30 centimes. 21 Février 1914



Le Courrier

CINÉMATOGRAPHIQUE

ORGANE HEBDOMADAIRE INDÉPENDANT DE LA CINÉMATOGRAPHIE
DES ARTS, SCIENCES ET INDUSTRIES QUI S'Y RATTACHENT

ABONNEMENTS :
FRANCE
Un an. . . . . 15 fr.
ÉTRANGER
Un an. . . . . 20 fr.

Directeur : CH. LE FRAPER
Rédaction et Administration :
28, Boulevard Saint-Denis, PARIS

TÉLÉPHONE : Direction : Nord 56-33 / Imprimerie : Central 66-64

ADRESSE TÉLÉGRAPHIQUE :
COURCINÉ-PARIS

L'ANTIDOTE

Eh oui! Il en existe un très efficace, mais voudra-t-on l'employer?

Les cinématographistes sont de braves gens; malheureusement, chacun sent en soi-même couver le feu du génie dont l'étincelle doit bouleverser l'industrie tout entière.

Chacun croit avoir inventé un nouveau système d'exploitation, une formule inédite de fabrication, la méthode indiscutable de location, et nul ne peut s'assimiler qu'il existe par le monde des chemins profondément tracés, desquels nul ne doit sortir s'il veut arriver à un but déterminé.

Les Directeurs de Cinémas m'accablent de doléances : ils font des affaires, encaissent des recettes souvent considérables, et, malgré tous leurs efforts, ils n'arrivent pas à joindre les deux bouts.

Et pourtant, disent-ils, nous avons passé tous les grands succès de l'année, notre facture de location en fait foi et certains films nous ont coûté... des sacrifices énormes... Tout cela en pure perte. Notre dur labeur n'a abouti qu'à un échange d'argent. Aucun bénéfice n'a été réalisé, etc.

Je fais grâce à mes lecteurs de tout ce qu'on peut raconter dans cet ordre d'idée. On entend souvent la même chose et les mêmes causes produisent régulièrement, partout, les mêmes effets.

Comment sortir de cette impasse? Le ciné est-il définitivement condamné? Les industriels qui lui ont confié leur fortune sont-ils irrémédiablement perdus?

Autant de questions auxquelles il m'est facile de répondre en une seule phrase :

Cinématographistes, devenez Commerçants ! et tous les maux dont vous vous plaignez s'évanouiront comme par enchantement.

Sachez, tout d'abord, apprécier la situation exacte dans laquelle vous êtes placés et n'essayez pas d'en sortir prématurément.

Montez un cinéma où vous voudrez, il y a partout d'excellents coins, seuls les bons Directeurs font défaut, mais gérez-le consciencieusement.

Souvenez-vous que dans la vie il y a une hiérarchie. Le petit employé n'a pas le même tailleur que Max Linder, et si l'excellent artiste paye ses complets 400 francs la pièce, et ses bottines 60 francs la paire, on peut, sans être mal habillé ni ridicule, s'offrir à la Belle Jardinière un costume à 90 francs, et l'on sera fort bien chaussé pour un louis.

Ceci veut dire que les films que l'*Hippodrome* passe et dont il s'accommode très bien, peuvent être d'un prix disproportionné avec vos moyens, si vous ne faites pas comme lui 50.000 francs de recette par semaine. Vouloir suivre un aussi puissant exemple est aussi incohérent que de vouloir — si l'on gagne 2.000 frs par an — choisir le même tailleur et le même bottier que Max Linder, et changer de costume aussi souvent que le Roi du Cinéma, qui gagne en moyenne mille francs par jour.

Il s'ensuit que nos collègues, Directeurs, en Province ou à Paris, d'Exploitations moyennes, végètent et végèteront toujours tant qu'ils auront une telle mentalité.

Il y a marchandise à tous prix, et les Exploitants arriveront à réaliser de fructueuses affaires, lorsqu'ils sauront froidement envisager, si par hasard leur Ciné est installé dans un coin reculé de banlieue, qu'ils sont d'une classe inférieure à l'*Hippodrome* par exemple, à *Tivoli* ou à *Lutetia Wagram*, et que ces établissements de premier ordre, où l'on paye cher les places, doivent avoir le pas sur eux.

Ils feront des programmes de bonne tenue, d'un prix abordable, doseront leurs autres frais de la même façon et se contenteront d'un piano, si l'importance de leur salle ne leur permet pas de se payer un orchestre de soixante musiciens. Ils réaliseront alors de petites recettes régulières, mais comme ils auront en même temps des frais généraux insignifiants, il restera, entre les recettes et les dépenses, un écart à leur avantage qui représentera le profit nécessaire à toute entreprise.

Et tout ceci se mettrait vivement en place avec un peu de bonne volonté de chacun. Le Cinéma se commercialisant, comme toutes les autres industries, sortirait de cette crise perpétuelle et nous verrions enfin autour de nous, des visages heureux.

Le voilà bien l'antidote...

Charles LE FRAPER.

Maurice Jokai

De nouveau, les œuvres d'un des plus grands poètes de la littérature mondiale auront les honneurs de l'écran.

En effet, la *Nordisk Film C°* de Copenhague s'est assuré, par contrat, le droit de reproduction des romans de Maurice Jokai (1825-1904).

Le célèbre auteur hongrois ne fut pas seulement comblé d'honneurs dans son propre pays, où le peuple le considère comme un des plus grands patriotes, mais il jouit encore dans le monde entier d'une brillante renommée de conteur et de dramaturge.

Né à Komoran, il s'adonna de bonne heure à la littérature et joua un rôle important pendant la Révolution. Il devint député en 1861 et exerça son mandat jusqu'à sa nomination comme membre de la Chambre des Magnats. Jokai est le romancier le plus fécond et le plus populaire de la Hongrie.

Son œuvre comprend des romans, des nouvelles, des croquis, des poésies, des pièces de théâtres et des discours parlementaires, mais c'est surtout comme romancier qu'il excelle. Il est le disciple des romantiques français, et c'est surtout à ce point de vue qu'il nous intéresse. Son grand mérite est d'avoir créé un style nouveau, qui exprime le jeu de l'esprit avec la fraîcheur et le naturel du génie magyar. Son imagination a créé une riche galerie de figures aimables et souriantes, de héros qui sont nationaux d'âme et de cœur. C'est le dix-neuvième siècle, notamment la régénération de la Hongrie de 1825 et 1848, la Révolution, et l'époque de la Réaction qui servent de cadre à ses principaux romans.

Les plus connus sont : *Tableaux des Batailles de la Révolution ; Un Nabab magyar ;* les *Bons Vieux Sablabirok ;* le *Nouveau Seigneur ;* les *Fils de l'Homme au cœur dur ; Autres temps autres mœurs ;* la *Femme aux yeux perçants ; Dieu est unique ;* la *Rose Jaune* et toute une série de romans historiques, de scènes de la vie politique et sociale.

La série des films Maurice Jokai ajoutera certainement un nouveau succès au répertoire déjà si riche de la *Nordisk* et si avantageusement représenté sur la place de Paris par la Maison L. Aubert.

N. Liez.

Avis aux Librettistes

M. Mirbel, 28, rue Montholon, Paris, qui achètera comptant ou retournera s'ils ne convenaient pas, demande :

SCÉNARIOS rigoureusement inédits pour exclusivités d'enfants, cinq et huit ans, permettant de tourner des bandes :

Comiques, de 150 à 200 mètres ;
Drames, de 400 à 900 mètres.

La Société Anonyme AMBROSIO, de Turin

éditera très prochainement

une Série de Films scientifiques d'un immense intérêt :

LA VIE

dans les

Abîmes de la Mer

Il a fallu une année entière de travail d'une patience infatigable pour produire ces Films qui sont les plus intéressants les plus amusants, et les plus curieux édités à ce jour.

Pour le Mois de MARS

OXY-THOR

M. Bonaz, le propriétaire de l'Agence bien connue, tient, afin d'éviter toute confusion, à prévenir sa nombreuse clientèle que les postes d'éclairage à lumière oxy-acétylènique **Oxy-Thor** sont sa propriété exclusive, ainsi que les **Blocs-Thor.** Plus de 2.000 postes **Oxy-Thor** vendus à ce jour prouvent surabondamment les gros avantages et la bonne fabrication de ces postes, le premier mis en vente sur le marché français.

Par suite des agrandissements considérables que M. Bonaz a apportés à ses ateliers, il sera à même incessamment de livrer les postes **Oxy-Thor** à des prix nouveaux tout à fait avantageux. Il rappelle, en outre, à sa nombreuse clientèle qu'une diminution semblable est faite depuis le 1er janvier sur les prix courants des **Blocs-Thor** et fournitures diverses.

M. Bonaz se fait un plaisir d'envoyer, sur simple demande, ses nouveaux prix-courants.

Les postes **Oxy-Thor** et les **Blocs Thor** sont vendus chez toutes les bonnes maisons de fournitures cinématographiques ainsi que dans les huit succursales ou agences que possède la Maison Bonaz en France, Suisse et Belgique.

" Le Courrier " en Espagne

De notre Correspondant particulier :

On lit dans le *Bulletin Officiel* de la province de Barcelone, en date du 22 janvier 1914, le décret suivant :

GOUVERNEMENT CIVIL

Pour l'accomplissement des dispositions de l'article 32 du Règlement en vigueur concernant les spectacles, approuvé par Ordre Royal du 19 octobre 1913 et dans l'Ordre Royal du 31 décembre dernier, sur les spectacles cinématographiques, j'ai décrété :

1° *Avec l'antériorité nécessaire, un double exemplaire des titres et scénarios des pellicules qu'on prétend projeter, sera présenté au secrétariat de ce Gouvernement ;*

2° *Un reçu sera fourni au moment de la présentation, comme l'impose l'Ordre Royal précité ;*

3° *Les établissements où se projettent des pellicules présenteront vingt-quatre heures à l'avance le programme détaillé, de la même forme que les théâtres, des séances qu'ils donnent ;*

4° *L'exploitant, avant de sceller aucun placard ou affiche de cinématographe, confirmera si les notices des pellicules en ont été présentées antérieurement ;*

5° *Les propriétaires de cinématographes, comme les représentants des maisons qui se consacrent à cette industrie, pourront effectuer la présentation des notices ;*

6° *Un des exemplaires présentés sera remis immédiatement au Comité de Protection de l'Enfance, comme il est indiqué au premier alinéa de l'Ordre Royal mis en exécution.*

Barcelone, le 19 janvier 1914.

Le Gouverneur civil,
RAPHAEL ANDRADE.

" Le Courrier " à Nantes

De notre Correspondant particulier.

La ville de Nantes comptera bientôt un cinéma de plus :

Cinéma-Palace, tel est le titre prestigieux, évocateur de merveilleux spectacles, d'un superbe établissement cinématographique en construction en plein centre de Nantes, près la rue Crébillon et la rue Boileau, au 8 rue Scribe.

Jusqu'alors Nantes, une des plus importantes villes de France, ne possédait pas de salle de cinéma pouvant rivaliser avec les luxueuses installations de Paris ; bientôt cette lacune sera comblée.

Les meilleures vues des meilleures marques du monde entier défileront sur l'écran, et un merveilleux orchestre soulignera et rehaussera encore la magnificence du programme.

L'édification de ce Cinéma-Théâtre, propriété d'une importante Société de Paris, a été confiée à MM. F. Ménard et Le Bot, les distingués architectes nantais, qui y imprimeront leur cachet de bon goût, de confortable et d'élégance.

La salle contiendra mille places et synthétisera l'installation moderne dans ses moindres détails.

La direction en sera assurée par un de nos plus sympathiques et réputés directeurs de Paris, dont l'expérience et l'affabilité signifieront succès pour cette importante exploitation.

Nous tiendrons nos lecteurs au courant de cette entreprise, qui promet d'être un gros succès.

" Le Courrier " à Saint-Quentin

De notre Correspondant particulier :

Depuis quelque temps, les films présentés un peu partout dans la ville sont vraiment intéressants et pour n'en citer que quelques-uns, je noterai : *La Marquise de Trévenec* (Gaumont), *Appel Tragique* (Vitagraph) ; enfin, une bande qui mérite une mention spéciale pour son ensemble bien compris et qui obtint ici un légitime succès : *Le Secret d'Andrinople* (film Dansk Kinograph).

On nous annonce de superbes pièces adaptées par Pathé, Gaumont, L. Aubert. Encore de bonnes soirées en perspective.

ELLEYON.

Technique du Scénario

(*Suite et fin*) (1)

H. — *Les Agrandissements.*

On se sert des agrandissements pour attirer particulièrement l'attention du spectateur sur certaines situations ou sur certains objets ou détails importants. Par exemple, dans le « Pouce », un gant de caoutchouc dont se servaient tous les assassins pour dépister les recherches de la police.

Pour obtenir un agrandissement, l'opérateur qui prend le tableau rapproche l'appareil de la scène et l'objet apparaît ensuite considérablement plus grand que nature.

I. — *Les Détails Importants.*

J'ai dit plus haut d'éviter d'encombrer votre scénario de détails inutiles. Mais, si de certains détails sont importants, soit pour l'exposition, l'intrigue ou le dénouement de la pièce, il faut, au contraire, les accentuer. L'exemple suivant vous fera mieux comprendre ce que je veux dire.

J'ai vu, il y a quelque temps, un film, dans lequel le directeur d'une compagnie de caoutchouc décide de se suicider, parce qu'il a ruiné sa compagnie. Avant de se tuer, il s'assied à son bureau, écrit une déclaration expliquant les motifs de son action et la signe. Puis, il prend son revolver, l'approche de sa tempe et va presser la détente, lorsque tout à coup, il entend du bruit et voit un cambrioleur s'introduire chez lui par une fenêtre. Il se rend bientôt maître du voleur. Mais il se trouve que celui-ci, ancien colonial, connaît un endroit, en Afrique, où poussent des arbres à caoutchouc. La possession de ces arbres sauverait la compagnie. Le directeur promet au voleur la liberté et un emploi s'il veut lui indiquer cet endroit. Le voleur consent, mais le directeur ne se fie pas à lui et, pour le tenir en son pouvoir, l'oblige à écrire et à signer une déclaration dans laquelle il avoue s'être introduit chez le directeur pour le voler.

Ces deux déclarations sont donc des détails très importants, puisqu'elles serviront, comme nous le verrons, au dénouement de la pièce. Mais il m'a semblé que l'auteur n'avait pas assez accentué les actions du voleur. La scène aurait dû plutôt se passer ainsi.

Le voleur, après avoir signé sa déclaration, la remet au directeur qui commence à la lire. Le voleur, désespéré de se sentir au pouvoir de cet homme, s'appuie, d'un air désolé, sur le bureau. Tout à coup, ses yeux tombent sur la déclaration du directeur. Il fait un mouvement, en lit quelques lignes, tourne la tête pour voir si le directeur le regarde, et voyant celui-ci absorbé dans sa lecture, achève de lire cette déclaration. Puis, profitant de ce que le directeur va mettre le papier dans son coffre-fort, le voleur se saisit vivement de cette déclaration, la plie rapidement, et la met dans sa poche, en regardant le directeur, qui lui tourne le dos à ce moment, et en secouant la tête, avec un air de dire : « Moi aussi, je te tiens ! »

Et alors, quand au dénouement, le directeur voudra forcer le voleur, en lui montrant sa confession, à renoncer à son projet d'épouser sa fille, nous ne serons pas étonnés de voir le voleur tirer, à son tour, de sa poche la déclaration du directeur et l'obliger, lui, à consentir au mariage projeté.

(1) Voir les numéros du *Courrier* depuis le 10 janvier 1914.

3° *La distribution des rôles.*

Nous venons de voir les deux parties principales du scénario, l'argument et le scénario proprement dits, il nous reste à voir deux parties moins importantes, mais cependant nécessaires, la distibution des rôles et le schéma des différents tableaux.

En donnant la distribution des rôles commencez, comme de juste, par les personnages les plus importants. Faites les suivre des personnages secondaires, et terminez par les figurants. Indiquez aussi le lieu de l'action et l'époque, si c'est nécessaire.

Je reproduis, du reste, ci-dessous, la distribution des rôles publiée par la Société Cinès dans le numéro du *Courrier* du 27 décembre 1913.

PERSONNAGES DE L'ACTION

Le Duc Orazio Landon.......	Capitaine de Hussards.
Annibal Salviati............	Officier napoléonien.
Jeanne la Pale..............	
Le Prof. Smithson...........	Professeur de musique, protecteur de Jeanne.
Sir Carlo Smithson..........	Son neveu.
Eugénie d'Arneuse...........	Sa fille.
Madame Guerin...............	Grand'mère d'Eugénie.
Nikel.......................	Ordonnance de Landon.
Rosalia.....................	Camérière d'Eugénie d'Arneuse.
Antoine.....................	Jardinier dans la villa d'Arneusé.
Gertrude....................	Servante de Jeanne à Calais.

Soldats, Officiers, Serviteurs, Postillons, etc.
L'action a lieu à Paris, en Espagne, à Chambly et à Calais pendant les années 1808-1812.

4° *Schéma des tableaux.*

Ce schéma, que j'emprunte à M. E. W. Sargent, de New-York, n'est peut-être pas très usité en France, mais l'est beaucoup aux Etats-Unis et, je crois, dans d'autres pays.

Son but est de donner à celui qui reçoit et lit le scénario, et ensuite au metteur en scène, une idée générale du travail à accomplir dans la production de la pièce, en lui indiquant d'avance, les décors ou scènes requis et le nombre de tableaux qui devront être pris dans un même décor ou une même scène.

On l'indique généralement ainsi :
Salon. — Tableaux : 1, 3, 8.
Bibliothèque. — Tableaux : 2, 9, 11, 12.
Chambre de Jeanne. — Tableaux : 5, 10.
Une gare. — Tableau : 6.
Une rue. — Tableau : 4.
Agrandissement. — Tableau : 13.
Extérieur d'une maison. — Tableau : 14, etc., etc.

Pour faire ce schéma, vous n'aurez donc, une fois votre scénario fini, qu'à relever les titres des tableaux de votre pièce et à les classer comme ci-dessus.

Lisez pages 101 à 103

Les Petites Annonces



QUAND L

TREM

Episode du terrible tr
de San Fr
qui a fait 500.

903 mètres





Drame d'un réalis

rehau
d'une superb



L. AU

19, Rue Rich

A TERRE



6 MARS

BLA !

remblement de terre
Francisco
000 Victimes

903 mètres



me impressionnant

ussé
be publicité



BERT

fer, PARIS

4° *Modèle de Rédaction d'un scénario.*

Pour terminer je veux vous donner un modèle de rédaction de scénario, qui, je l'espère, pourra vous être utile.

Il y a, d'abord, une règle très importante à observer. Tout scénario envoyé à un éditeur doit être dactylographié. C'est, du reste, une des conditions imposée par la Société Cinès dans le règlement de son concours.

Prenez donc une feuille de papier du format de celui employé par les dactylographes. Ecrivez en tête, à gauche de la feuille, votre nom et votre adresse. Puis, mettez, si vous le jugez nécessaire, dans le coin à droite, le prix que vous voulez pour ce scénario, si l'éditeur désire l'acheter.

Un peu plus bas, au milieu de la feuille, écrivez le titre de la pièce, avec, en dessous, la nature de cette pièce, drame comédie, etc., et le nombre de tableaux. Puis dans leur ordre successif, l'argument, la distribuion des rôles, et le schéma des tableaux.

Ceci fait, prenez une nouvelle feuille de papier. Ecrivez en haut à droite, votre nom et votre adresse, ensuite, un peu plus bas, le titre de la pièce et commencez votre scénario. Numérotez successivement les pages et quand vous serez arrivé à la fin, mettez de nouveau votre nom et votre adresse.

Excepté pour la première feuille de l'argument et du scénario proprement dits, il faut écrire en haut de chaque page, dans le coin à gauche, le titre de la pièce.

EXEMPLE :

PAUL DUBOIS, 100 fr.
19, rue Vavin,
Paris,

L'AMOUR D'UNE SŒUR.

Drame moderne en 32 tableaux, comprenant
18 scènes intérieures et 14 scènes extérieures.

—

Argument.

—

Personnages de l'Action.

—

Schéma des Tableaux.

—

Puis, une nouvelle feuille :

PAUL DUBOIS,
19, rue Vavin,
Paris

L'AMOUR D'UNE SŒUR.

—

Scénario.

—

(Numérotez les pages et inscrivez le titre en haut à gauche sur chaque page).

Paul DUBOIS,
19, rue Vavin, Paris.

Conclusion.

J'ai tâché de vous donner aussi clairement que possible quelques notions sur la manière de faire un scénario. Il ne me reste plus qu'à vous conseiller une chose.

C'est en forgeant, qu'on devient forgeron. *Fabricando fit faber.* C'est donc en faisant des scénarios, que vous apprendrez à en faire. Vous en aurez beaucoup de refusés d'abord. Je le sais par expérience. Ne vous découragez pas. Tâchez de vous rendre compte de leurs défauts et essayez d'en écrire de meilleurs.

En un mot, munissez-vous d'une grande dose d'optimisme et d'une dose plus considérable encore de persévérance, et vous arriverez peu à peu, d'abord à vous faire connaître, puis à vous faire apprécier et enfin à vous faire rechercher par les Editeurs.

Et maintenant, « *Good Luck!* », autrement dit, « *Bonne Chance!* »

Léon DEMACHY (AMERICUS.)

N. B. — Notre Excellent collaborateur, Léon Demachy, commencera la semaine prochaine une série d'interviewes des principaux metteurs en scène de Paris, sur la mise en scène en France. Nous les publierons successivement dans *Le Courrier Cinématographique*, où nos abonnés les liront régulièrement.

C. C.

Le Droit d'Auteur
EN RÉPUBLIQUE ARGENTINE

Nous lisons dans le *Nouvelliste des Concerts* les renseignements suivants qui ont été communiqués directement de Buenos-Ayres à notre aimable confrère :

M. O. Ossovetsky, le très distingué Agent des Auteurs pour l'Amérique du Sud a enfin obtenu le moyen d'arriver à protéger les exécutions des œuvres des compositeurs français. Voici le dernier arrêté qui intéresse tout particulièrement la Société des Auteurs, Compositeurs et Editeurs de Musique :

Buenos-Aires, 23 décembre 1913.

Monsieur le Chef de Police de Buenos-Aires,

Veuillez prendre note des arrêts suivants que je porte à votre connaissance et qui concernent la protection des droits d'auteurs de la « Société des Auteurs, Compositeurs et Editeurs de Musique », à Paris. Vous voudrez bien faire le nécessaire pour que les dispositions du présent arrêté soient aussitôt mises en vigueur.

« En vertu de ce qui résulte des actes joints et du « rapport de 185 feuillets ; attendu l'instance formulée « dans l'acte de 173 feuillets et les dispositions de l'ar« ticle 9 de la loi 7092 ; sous la responsabilité et la « caution *ad judicatum solvi* du Demandeur.

« M. Oscar Ossovetsky et ses Secrétaires, MM. A. « Ruanova et Manuel Viana, sont autorisés à faire sus« pendre l'exécution des œuvres musicales qui sont la « propriété des membres composant la Société des « Auteurs, Compositeurs et Editeurs de Musique de « Paris, dans les Cinématographes, Bars, Restaurants « et Hôtels qui sont mentionnés dans le présent écrit,

« en faisant usage, s'il était nécessaire, de la force « publique qui sera mise à leur disposition, même sur « la réquisition d'un seul de ces Messieurs.

« Ce jugement est mis à la disposition des intéres- « sés qui désireraient en prendre connaissance. »

Auregliano Gigena. Luzuriaga Fils.

Les établissements auxquels se rapporte l'arrêt provisoire ci-dessus sont :

Cinémas

Coloseo, Calle Chareas 1135. — Palace-Theatre, Corrientes 757. — Empire Theatre, Corrientes J Maipu. — Select, Suipacha 482. — Petit Palace, Libertad 970. — Lavalle, Lavalle 921. — Ciné Opéra, Corrientes 848. — Général Mitre, Bartolome Mitre 1322. — Electric Palace, Lavalle 836. — Teatro Apols, Corrientes y Urugay. — Nuevo Select, Cangollo 1040. — Eslava, Suipacha y Viamonte. Palais Blanc, Santa Fé 3085. — Impérial Cangallo 771. — Majestic Theatre, Lavalle 843-853. — Mundial Palace, Belgrano 1260. — Unic Palace, Bartolome Mitre 2735. — De las Familias, Santa Fé 1825. — Mignon Palace, Juramento 2433. — General Viamonte, Viamonte 2477. — Independencia, Independencia, 2155. — Etoile, Corrientes entre Paso y Pueyrredon. — Libertad, Libertad 444. — Apolo, Corrientes 1372. — Salon Americano, San Juan y Rioja. — Lidia Chacahuco 966-968. — Cabildo 2347. — El Sol de Mayo, Entre Rios 641. — Theatro Puyrredon, Rivadovia 6780. — Chiclana, Chiclana 3382. — Canning, Canning 115.

Bars, Restaurants et Hôtels

Royal Keller, Esmeralda 385. — Paris Hotel, Avenida de Mayo y Salta. — Plaza Hotel, Florida y Charsas. — Savoy Hotel, Cangallo y Callao. — Castilla Café, Avenida de Mayo 1204. — Grand Café Colon, Avenida de Mayo 999. — Restaurant Charpentier, Florida 251. — Aues Keller, Bartolome Mitre 650. — Sportinss, Florida 40-48. — Rotisserie Harguin de Guy (Petit Salon), Esmeralda 231-223. — Rotisserie y Brasserie Argentoni, Lavalle 1314. — Grand Hotel Espana, Avenida de Mayo 916. — Majestic Hotel, Avenida de Mayo 1317. — Eslava, Avenida de Mayo 1000. — Sonambula, Victoria 390.

Je vous salue respectueusement.

Signé : Auregliano Gigena.

(Il y a un cachet.)

Dr. Enrique Luzuriaga (h) Greffier. E. Luzuriaga Fils.

Lisez pages 101 à 103

Les Petites Annonces

Sous l'Epaulette *(Bernède).*

Le Tour du Monde d'un Enfant de Paris (Boussenard).

Epopée d'Amour (Michel Zévaco).

La Loupiote (Bernède et Bruant).

Cœur de Française (Bernède).

Les Pardaillan (*suites*) (Michel Zévaco).

Toutes ces œuvres présentées à l'écran constitueront des spectacles sains et amusants, et comme leur exécution sera confiée à une élite d'artistes et de metteurs en scène, les Exploitants seront certains d'y trouver de nombreuses occasions à grosses recettes.

Le Bonheur des autres

Grande pièce romanesque tournée par Suzanne GRANDAIS
sortira en MARS

JULES TALLANDIER

a cédé le monopole mondial de toutes ses œuvres à

La Société Commerciale du Film

Ch. MARY, Directeur, **18, Rue Favart, à PARIS**

Téléph. : LOUVRE 32-79 — Adresse Télégr. : COMMERFILM-PARIS

M. Ch. MARY rétrocède, sur demande, le monopole de l'Edition Jules TALLANDIER, dans toutes les Pays du Monde et pour certaines régions de France.

Un Souvenir de Luxembourg

Notre correspondant de Luxembourg nous fait parvenir aujourd'hui une photo qu'il a tiré, lors du passage de M. Charles Le Fraper dans le Grand-Duché, au cours d'une excursion au bassin minier d'Esch, avant de reprendre la route de France;



le cliché représente de gauche à droite : M. Liez, secrétaire de la rédaction du Courrier; *M. Charles Le Fraper, directeur du* Courrier; *Mme Liez et Mme Feyder-Liez.*

Malheureusement, le jour baissait considérablement quand on prit cet instantané qui manque un peu de précision et de netteté.

Le Courrier *n'en remercie pas moins son correspondant de sa délicate attention.*

Rendons à César...

Le Bioscope, de Londres, dit que le 10 décembre, on a dû célébrer le 20e anniversaire de la première représentation cinématographique à Amsterdam, par un M. Sckram'son, etc.

En effet, c'est bien le 10 *décembre* 1893, que M. Sckram'son a *fait publiquement*, la première PRÉSENTATION de *projections* PHOTOGRAPHIQUES animées, à l'aide d'un kinétoscope Edison, que l'on avait, au préalable, muni d'un mécanisme donnant un temps d'arrêt au film et lui permettant de s'immobiliser un instant, très court, devant l'objectif.

Ces productions lumineuses animées, étaient visibles sur un verre dépoli d'un mètre carré environ, et encadré.

Ajoutons que c'est encore M. Sckram'son qui fit les premières conférences cinématographiques dans nos écoles. Il enseignait plus spécialement l'histoire et la géographie.

Plus de 400 instituteurs et institutrices de France ont consigné sur un livre, document très précieux, le mérite de cette inovation en matière d'enseignement.

Et ceci ne date pas d'hier.

Ceux qui veillent

Dédié à MM. les actionnaires présents ou futurs des Sociétés anonymes Cinématographiques.

Le courrier de ce matin nous apporte une lettre signée un *Juriste Commercial* dont la documentation nous semble d'une précision remarquable. Aussi nous nous empressons de la publier en attirant sur cette consultation, bénévole et gratuite, l'attention de nos lecteurs.

Paris, 19 Février, 1914.

Monsieur le Directeur,

Dans votre dernier numéro, à la rubrique « Annonces légales », une publication n'a pas manqué d'attirer l'attention.

Une société se constitue au capital de 1.200.000 francs avec 600.000 francs d'apports, alors que ces apports reposent sur quoi? sur un bail.

Il est bien évident que les apporteurs dans une société anonyme peuvent toujours demander. Il n'y a pas de mesures exactes établies par la loi à ce sujet. Mais cependant et heureusement, d'ailleurs, à notre époque surtout où l'Epargne est mise en coupe réglée par certains flibustiers ..la loi du 24 juillet 1867, art. 4, § 7, permet aux actionnaires de demander ultérieurement la réduction des apports qui ont été...... majorés!

Car, enfin, et cela tombe sous le sens, il faut que les apports faits à la société soient réels et sérieux. Et la société serait nulle si elle se composait d'apports fictifs. La question d'ailleurs est laissée à l'appréciation souveraine des Tribunaux. (*Voy. Cassation, 17 janvier 1905*). (*J. S.*, 1905. 490.).

Nous aimerions assez connaître l'opinion d'un tribunal auquel un actionnaire dirait : J'ai souscrit dans une société où les apporteurs, pour se débarrasser d'un bail trop lourd pour eux (350.000 *fr. par an*), *ont constitué une société anonyme, et, pour ce faire, ont demandé six cent mille francs!*

Nous savons ce que le tribunal répondrait. Mais nous pensons que, quelques mois après sa constitution, cette société par sa chute retentissante, aurait répondu à la question.

UN JURISTE COMMERCIAL.

SUR L'ÉCRAN

A la Projection.

Que dire de la semaine passée? Rien de bien extraordinaire. Les bons films deviennent de plus en plus rares, car toute la production tourne, c'est bien le cas de le dire, dans le même cercle vicieux. Il s'agit de sortir semaine par semaine tant de kilomètres de films que les scénarios doivent fatalement en pâtir. On ne fabrique pas tous les jours un Napoléon ou un Victor Hugo. Les chocs entre l'agent de sûreté et l'individu en marge de la Société, les drames passionnels, les conflits sociaux ont des limites et versent dans la banalité, à force de se répéter à tout bout de champ, sur l'écran. N'y aurait-il pas moyen d'enrayer quelque peu cette production formidable qui, pendant trois jours, danse au-dessus d'un tourbillon pour s'y engouffrer dès le quatrième.

Il n'y a que deux acheteurs en France, se lamente-t-on sans cesse et la plupart des bandes restent pour compte aux fabricants. Ce qui n'empêche d'ailleurs pas ces maisons d'augmenter méthodiquement leur métrage.

Le théâtre, depuis qu'il existe, passant par les mystères, les soties et les farces, n'a pas usé autant de sujets que le cinéma, de création récente, et Dieu sait et M. Gémier aussi, que les pièces vraiment artistiques et dramatiques ne poussent guère aux coins des rues.

La critique est désemparée. Elle se trouve dans la cruelle nécessité d'élaguer tant de branches de l'arbre qu'il ne reste presque plus que le tronc.

De grâce, Messieurs les Editeurs, un peu moins de kilomètres et un peu plus de goût artistique.

Hâtons-nous de dire que Gaumont et Pathé ont conservé leur position, que Literaria, Helfer, Aubert, Edison, Vitagraph, la Coopérative se classèrent bien par certaines pièces, mais encore une fois, trop de songes creux pour si peu de bonheur.

N'oublions cependant pas de citer la *Tangomanie*, qui ces jours derniers, régnait à Tivoli-Présentation. *Tango par ci, Tango par là*. Les Exploitants faillirent s'y livrer à un moment donné, bien que ce ne fût plus une danse, mais bien une séance de gymnastique suédoise qu'on nous offrait. Quel dommage pour les pellicules.. vierges.

L.

Petits tuyaux.

La Scala-Bordeaux, Théâtre entièrement restauré et aménagé, chauffage central, peut être loué dès maintenant. S'adresser à la Direction, 18, rue Voltaire, Bordeaux.

*

Beau Concert, avec joli bar américain, 300 places, dans ville importante Nord-Est, est à vendre. Facilités d'acquéreur ayant garanties. Ecr. *Nouvelliste des Concerts*, 136, rue Amelot, Paris.

*

Une jolie salle spectacle, concert ou cinéma, toute agencée (décors, fauteuils), est à louer pour 1er avril. Ville ouvrière n'ayant pas de cinéma. Ecrire Marius, Concert du Sourire, Livry (Seine-et-Oise).

Le Casino Cinéma de Saint-Denis, 1.000 places, marchant 5 jours par semaine. Agencé pour tous spectacles, poste de cinéma, établissement en pleine prospérité; la meilleure affaire de la banlieue, est à louer pour la saison d'été (1er mai au 30 août). Ecrire à M. H. D. Thirion, 25, rue Ernest-Renan, à Saint-Denis (visible le matin à son domicile). Inutile de se présenter sans garanties.

En Suisse.

M. Franzos, directeur du Royal Biograph et du Palace Cinéma de Genève, vient de constituer une société au capital de 400.000 francs et a racheté l'Excelsior Cinéma à Genève, appartenant précédemment à la Société du Royal-Vio.

De Marseille.

A propos du *Cinéma Casino Saint-Henri*, notre ami Pinatel père nous fait justement remarquer qu'il en a fait l'acquisition au bénéfice de son fils, mais qu'il dirigera en personne cet établissement.

Et nous sommes heureux de mettre cette information définitivement au point.

Déplacements.

M. Couturier, directeur de l'Agence Moderne, nous est signalé à Milan;

M. Foucher, co-directeur de la Maison Foucher et Joannot, de Paris, était cette semaine à Bruxelles;

M. Fred, de la Société Azur Film, de Nice, est à Turin;

M. Lehmann, le sympathique directeur de la Compagnie Edison, est rentré d'un voyage en Belgique et Hollande.

M. Bétancourt, directeur de France-Cinéma-Location, est de retour à Paris, venant de Lyon et Marseille;

M. Emile Wolf, de la Chaux-de-Fonds (Suisse);

M. Mamelin, directeur du Cinéma Pathé, à Nevers;

M. Ribonnet, directeur à Valenciennes,

M. Auguste Pecqueux, du Comptoir International de Cinématographie, de Lille, étaient cette semaine de passage à Paris.

L'ex-roi Manoël et le cinéma.

L'ex-roi Manoël du Portugal n'aime rien tant que le cinématographe. Il a cela de commun avec beaucoup de gens d'un moindre rang. A Londres, où il réside d'ordinaire, il ne perd pas une occasion de regarder les vues animées.

Depuis qu'il est marié, il a communiqué à sa femme le goût de cette sorte de spectacles. Tous deux s'en vont, tels de bons bourgeois, occuper des places à vingt sous ; si on les reconnaît, ils insistent pour qu'on ne leur accorde nul traitement de faveur. Ce qu'il aime, c'est de ne pas se gêner et de ne pas avoir à se gêner. L'autre après-midi même ne le vit-on pas assister, toujours en compagnie de sa femme, à deux représentations cinématographiques successives, tant les films qui étaient passés sous ses yeux l'avaient intéressé ?

Le cinéma policier.

Ainsi que nous l'avions annoncé, le préfet de police vient de modifier le programme de l'Ecole pratique où les jeunes gardiens de la paix viennent se familiariser avec le mécanisme de leur rôle sur la voie publique. Désormais, tous les gardiens de la paix, anciens ou nouveaux, et même les gradés, seront tenus d'assister régulièrement à ces cours.

On sait que M. Hennion a profité de cette modification pour ordonner que les cours techniques de l'Ecole soient illustrés par un cinématographe.

(*Excelsior.*)

Lyon.

Le film *L'Enfant rédempteur* au Royal Cinéma, et le film *Les Héros du Maroc* au Ciné Odéon, ont obtenus un légitime succès qui appartient, somme toute, à la jeune marque *Cosmograph*, dont le seul concessionnaire est : « *France Cinéma Location* », 7, faubourg Montmartre, à Paris.

Ambrosio.

La célèbre Maison italienne va sortir, très prochainement, une série de merveilleux films scientifiques, ainsi qu'une bande de grande envergure, *La Destruction de Carthage*, qui s'annonce comme devant être encore supérieure à celle des *Derniers Jours de Pompéï.*

On sait que cette célèbre ville historique, fondée au VIIe siècle avant J.-C., par des Phéniciens, sous la conduite de la princesse tyrienne Didon, dans la presqu'île près de laquelle se trouve aujourd'hui Tunis, fut des plus florissantes.

Devenue en peu de temps la capitale d'une république maritime très puissante, elle se substitua à Tyr en Occident, créa des colonies en Sicile, en Espagne, envoya des navigateurs dans l'Atlantique nord et soutint contre Rome, sa rivale, de longues luttes connues sous le nom de guerres puniques. Malgré les efforts d'Annibal, elle fut prise une première fois par les Romains, commandés par Scipion l'Africain, à la fin de la deuxième guerre punique. Elle se releva quelque peu, mais fut définitivement détruite après un terrible siège, à la fin de la troisième guerre punique, par Scipion Emilien, suivant le fameux conseil que Caton l'Ancien répétait à la fin de chacun de ses discours : *Delenda Carthago* (Souvenez-vous que Carthage doit être détruite). Les fervents du cinéma attendent cette nouvelle bande Ambrosio avec la plus grande impatience.

Morgana-Film.

A l'occasion de la signature des contrats passés entre la nouvelle maison d'édition Morgana-Films et deux célèbres écrivains italiens, MM. Roberto Bracco et Salvatore Di Giacomo, le *Giornale d'Italia*, un des plus importants journaux de la péninsule, publie une interview dans laquelle ces derniers exposent leurs idées au sujet de l'importance des représentations cinématographiques.

Ajoutons que les Morgana-Films se proposent de ne tourner que des sujets signés par les meilleurs auteurs avec des artistes de premier ordre, et que la première série aura pour protagoniste M. Giovanni Grasso, le grand auteur tragique sicilien, dont le jeu puissant et tout personnel enthousiasme le public du monde entier.

Les Immortels.

Une triple élection académique eut lieu jeudi 12 février. Trois nouveaux immortels furent jugés dignes de siéger sous la coupole. Les journaux publièrent leur photo et puis tout était dit. Heureusement qu'il y eut l'opérateur cinématographique qui enregistra tous les incidents, tous les à-côtés de cette journée mémorable, qui fixa sur la pellicule, en une suite de scènes pittoresques, l'arrivée des académiciens à l'Institut, les cours et les couloirs du Palais Mazarin pendant le vote. C'est lui le véritable dispensateur de l'immortalité, car son œuvre ne périclitera pas, rappellera aux générations futures les événements de leu s devanciers, faisant revivre sur l'écran les célébrités de l'époque.

La Boxe.

Si vous voulez intéresser vos clients, si vous voulez amener dans vos salles tous les sportsmen de votre ville donnez-leur le grand combat de *Ledoux et Bill Beynon*, qui eut lieu récemment à Cardiff.

Ce combat, justement célèbre, fut d'une violence sans précédent, rendant plus glorieuse encore la victoire du champion Français.

Pour la location, écrire à M. Lanne, représentant, 3, rue Albouy, Paris.

Nouvelle marque.

On nous mande de Barcelone qu'une entreprise cinématographique, ayant pour objet la fabrication des Films, vient d'être fondée en Espagne.

La nouvelle Société éditera des films qui porteront la marque *Tibidabo Films.* Elle est patronnée par un groupe financier puissant à la tête duquel nous relevons les noms de MM. Don Fausto de Dalmases y de Masot, Président; Don Pedro Mir y Bastus, Banquier; Don Tomas Fontova y Esteva.

Sous de tels auspices *La Tibi Dabo Films* ne manquera pas de prendre le vigoureux essor que nous lui souhaitons.

La *Tibidabo Films* est installée à Barcelone, Campo, 33 (Gracia).

On ouvre.

Le Victoria-Cinéma-Théâtre, un nouveau ciné, est en construction avenue de la Grande-Armée, au N° 72.

Un autre établissement vient de terminer ses plans. Il sera installé de l'autre côté de l'avenue de la Grande-Armée, précisément en face du Victoria-Cinéma.

Un troisième.... Mais arrêtons-nous ici. Nous ne finirions pas s'il fallait énumérer tous les projets cinématographiques que nous connaissons.

Fécondité.

La Presse Cinématographique comptera bientôt un journal de plus. *Le Film,* hebdomadaire illustré, format *Illustration,* nous est en effet officiellement annoncé... depuis un an à peu près. Il paraîtra incessamment, sous la direction de M. Moriaud, un *business-man* très connu sur le marché du film.

Nous lui souhaitons bonne réussite en le saluant cordialement.

L'apprentie.

Tivoli-Cinéma, 19, faubourg du Temple, un des établissements cinématographiques les plus intéressants de Paris,

passe en exclusivité, du vendredi 20 au jeudi 26 février 1914, une bande sensationnelle, *L'apprentie*, d'après Gustave Geoffroy, avec Mlle Renée Sylvaire et M. Duquesne, dans les rôles principaux. Cette pièce fait revivre les heures douloureuses du siège de Paris et de la Commune.

Tivoli-Cinéma a fait distribuer à cette occasion une jolie notice illustrée qui retient l'attention.

Société Amicale et Fraternelle des Parisiens.

(Siège social : 88, avenue Ledru-Rollin).

Il nous est agréable d'annoncer à nos lecteurs : éditeurs, exploitants ou artistes, la constitution définitive de la Société Amicale et Fraternelle des Parisiens.

Société très éclectique, philantropique, d'appui moral et fraternel, comportant la création d'une caisse de secours. — Cotisation minime : 5 francs par an, publication d'un Bulletin mensuel.

Cette Socité, dont les statuts ont été déposés à la Préfecture de Police le 15 janvier dernier (*Insertion au Journal Officiel du 24 même mois*), a tenu sa première Assemblée Générale, le dimanche 8 février, à l'Hôtel des Gens de Lettres.

Notre très distingué confrère M. Henri Germain, le romancier populaire bien connu, a été nommé Président-fondateur.

André Carnégie.

Il paraît que le milliardaire américain M. André Carnégie, accédant au désir de son ami Thomas Edison, s'est laissé filmer au moment où il faisait une conférence sur la richesse et les devoirs qui incombent aux hommes fortunés. Cette bande sera déposée aux archives de la société d'histoire moderne.

Rectification.

L'Union Eclair Location, Société Française des Films et Cinématographes Eclair, au capital de 1.250.000 francs, dont le Siège Social est à Paris, 12, rue Gaillon, nous adresse la lettre suivante :

Paris, le 17 *Février* 1914.

Monsieur,

Comme suite à un des derniers échos parus dans Le Courrier Cinématographique, *où je relève certaines inexactitudes, j'ai l'avantage de vous faire connaître la façon exacte dont l'*Agence Générale Cinématographique *et l'*Union Eclair Location *font choix dans la production Eclair.*

Cette dernière est présentée simultanément aux deux maisons de location.

Après vision, il est établi, par les soins de celles-ci, deux listes, le plus possible équivalentes en valeur et en métrage. Ensuite, le sort attribue à l'une ou à l'autre des dites maisons la liste N° 1 ou la liste N° 2.

La combinaison mystérieuse se réduit à cela.

Je vous prie de bien vouloir, à titre de rectification, insérer cette lettre dans votre prochain « Sur l'Ecran » et d'agréer, Monsieur, mes sincères salutations.

JUILLARD.

Cette prétendue rectification est la confirmation de ce que nous avancions :

Trois entreprises choisissent dans la production suivant l'ordre ci-dessus établi, et voilà pourquoi la troisième s'en va si souvent les mains vides....

Il n'est, en effet, pas du tout question de la troisième dans les lignes ci-dessus. Elle s'en va donc bien les mains vides.

Quant à l'ordre établi par nous, nous n'y tenons pas plus que ça, mais il valait toujours mieux que le démenti qu'on nous oppose. Des personnes qui font leurs achats par voie de tirage au sort et qui s'attribuent la culotte ou le gilet par pile ouface, c'est au moins cocasse

Il n'y a que dans le ciné qu'on voit ça.

Ciné Gazette.

Et voici un nouveau journal d'actualité! La Presse animée n'a plus rien à envier à la Presse imprimée. Elle est ausi brillamment prospère.

Le *Ciné Gazette* se signale entre tous les organes d'actualités cinématographiques par sa belle tenue, sa netteté et la rapidité de ses informations.

Quoi de plus naturel, en effet, puisqu'il est édité par *Rapid-Film* et son directeur, M. Nathan, est un cinématographiste de valeur, dont l'expérience est parfaitement connue.

Qu'il reçoive toutes nos félicitations.

La Table des Matières.

Le succès d'un Magazine se reconnaît généralement au nombre et à l'importance des annonces qu'il publie. *Le Courrier Cinématographique* en est un exemple frappant, si l'on prend la peine d'en feuilleter les pages.

En raison de l'accroissement constant et sans cesse renouvelé de sa publicité, et pour faciliter à ses nombreux abonnés la recherche, soit d'une annonce, soit d'un article quelconque, *Le Courrier*, toujours à l'affût de ce qui peut être utile et agréable à ses lecteurs, publiera, à partir d'aujourd'hui, une Table des Matières.

Cette Table, imprimée sur un fascicule séparé, comprendra d'abord les articles, documents, informations et nouvelles, contenus dans le numéro, et ensuite, une liste, par classement alphabétique, de toutes les annonces.

Nous sommes certains que cette innovation rendra de grands services à nos lecteurs, et nous les engageons à conserver soigneusement cette Table des Matières, car ils auront ainsi, à la fin de l'année, un index complet de tout ce qui aura paru dans *Le Courrier*.

La table des matières contenues dans les sept numéros de l'année passsera en qneue du journal.

Aujourd'hui nous publions les tables 1 - 2 et 3 en pages 104, 105 et 106.

Remarquables records à Brooklands.

Nul n'ignore le célèbre autodrome sur lequel ont déjà été établies tant de performances sensationnelles. On sait aussi avec quel soin minutieux sont contrôlés par l'Automobile Club de Grande-Bretagne tous les records attribués. Or, nous relevons dans *L'Autocar* du 14 février l'annonce d'un record peu banal et qui fait le plus grand honneur à nos constructeurs français.

Le jeudi 12 février, une voiture D F P, avec moteur de 70×130 a battu les records du demi-mile, du kilomètre et du mile de la classe B, réservée aux moteurs ayant un maximum de cylindrée de 2 litres 048 centilitres.

La 10 HP D F P, conduite par M. W.-O. Bentley, a couvert le kilomètre à l'allure stupéfiante de 144 kilomètres à l'heure. Cette performance, dont la Société des Automobiles Doriot, Flandrin et Parant peut-être fière, a été accom-

plie avec le type sport A 2.000, ayant un moteur de 70 d'alèsage et 130 de course, c'est-à-dire 2 litres de cylindrée.

Le tableau suivant indique les anciens records, ainsi que les nouveaux établis par M. Bentley :

ANCIENS RECORDS

Demi-mile, en 21 sec. 55, soit 83 miles 53 à l'heure.
Kilomètre, en 27 — soit 82 miles 85 —
Mile, en 43 — 85, soit 82 miles 10 —

NOUVEAUX RECORDS

Demi-mile, en 20 sec. 07, soit 89 miles 70 ou 144 k 3 à l'heure
Kilomètre, en 25 — 06, soit 89 miles 16 ou 143 k 6 —
Mile, en 41 — 05, soit 87 miles 07 ou 140 k 1 —

Il était intéressant de citer cet exploit, et nous adressons tous nos compliments aux excellents constructeurs de Courbevoie.

Le Courrier est d'autant mieux placé pour apprécier les performances de la *D. F. P.* que sa voiture, la fameuse *Auto jaune*, est une Doriot-Flandrin-Parant, fidèle et vite.



Guillaume Tell.

Le Cinéma Centre, concessionnaire exclusif de *Guillaume Tell* ou la *Légende de la Libération de la Suisse*, nous fait savoir que ce film sensationnel est déjà concédé en monopole :

Belgique. — A MM. Santoni et Cie, Bruxelles.
Cuba. — A MM. Santos y Artigas.
France. — A la Maison Aubert, Paris.
Suisse. — A M. G. Korb, Lausanne (représentant M. de Daué, Paris).

Reste à céder l'exclusivité pour : Espagne, Portugal, Turquie, Grèce, Balkans, Amérique du Sud, Mexique, Philippines.

Prochainement : *Bidochard souffre de l'estomac*, comédie en deux parties ; *Ce que veut l'Amour*, drame en trois actes.

S'adresser au Cinéma Centre, bureau, 9, place de la Bourse. Télép. : Central 82-00. — Télégrammes : Pelliculas.



Tivoli-Films.

Tivoli-Film est une marque danoise de haute tenue artistique, très unanimement appréciée sur le marché du Film.

Aussi, nous est-il très agréable de savoir que sa représentation à Paris échoit à notre excellent ami de Ruyter, le sympathique concessionnaire des films Pasquali.

M. H. de Ruyter, outre la France, possède la concession de Tivoli-Film pour l'Amérique du Sud et l'Amérique Centrale, Belgique, Mexique, Antilles, Espagne et Portugal.

Nous lui souhaitons de fructueuses affaires et félicitons les Administrateurs de Tivoli-Films d'avoir choisi parmi les représentants parisiens, un des vétérans et des plus sympathiquement estimés.



Petites Nouvelles.

M. Fabre a cédé son établissement d'Epinay à M. Tourscher.

M. Got abandonne la direction du Cinéma National, rue de Clisson, à Paris.

M. Perdrix laisse en d'autres mains les destinées du Cinéma qu'il possédait rue de Charonne, mais continue à diriger le Ciné Magic de l'avenue de la Motte-Piquet.

M. Brugère, directeur de l'Eden des Gobelins, passe la main à M. Georges Streny, autrefois organisateur de tournées artistiques.

Le cinéma en construction, boulevard des Italiens, à l'emplacement de l'ancien Théâtre des Nouveautés, s'appellera *Les Nouveautés Aubert-Palace*.



Les Pardaillan.

Le premier film de la nouvelle Maison d'Edition Jules Tallandier, *Les Pardaillan*, est décidément un chef-d'œuvre.

Après avoir été entièrement colorié à la main, il sera présenté le samedi 7 mars, à *Lutetia-wagram*.

Pour cette solennité artistique, notre exquis collègue, M. Fournier, le très sympathique directeur de ce bel établissement, a bien voulu mettre sa jolie salle à la disposition de M. Mary, l'heureux concessionnaire des *Pardaillan*.

C'est donc au *Lutetia-Wagram*, 33, avenue Wagram, que nous convions tous les cinématographistes pour applaudir avec nous cette œuvre si belle, et surtout si éminemment française, qui ne manquera pas d'emporter — dans les salles — à la pointe de l'épée, un éclatant succès.



Avis à MM. les Annonciers.

MM. les Annonciers, clients du *Courrier Cinématographique*, sont instamment priés d'écrire leurs textes d'annonces de manière très lisible, et de les apporter de bonne heure au journal. Ceci pour éviter des erreurs, qui se glissent quelquefois, surtout dans les noms propres, et sont toujours regrettables.

Mille mercis d'avance.

L'OPÉRATEUR



PETITE CORRESPONDANCE

Un Abonné du Courrier. — Les renseignements confidentiels que vous nous envoyez sur M. D... sont fort intéressants. Venez donc nous voir un de ces matins.

*
* *

Un Actionnaire impénitent. — Patience! Notre bulletin financier paraîtra le mois prochain. Mais le travail de documentation que nous avons entrepris à ce sujet nous retarde.

Toutefois nous sommes à votre disposition au *Courrier* pour vous donner sur les combinaisons financières de ces Messieurs, toutes précisions nécessaires.

Leur dernière n'aboutira probablement pas. Ils ont été trop gourmands.

*
* *

M. G... — Vous avez raison. Ils nous font sans s'en douter une admirable réclame.

Nous craignons bien pourtant que l'auto jaune ne leur flanque la... jaunisse. Tant mieux! Ils seront plus faciles à reconnaître.

UN GROS

Nous recevons de M. Géo Janin la lettre suivante :

Mon cher Le Fraper,

Monsieur Mary ayant annoncé, dans votre dernier numéro, qu'il était représentant de la Série " Suzanne Grandais " pour le monde entier, je vous prie de bien vouloir insérer à la même place la déclaration suivante qui servira de réponse et de rectification.

Recevez mes sincères salutations,

Géo Janin.

Un contrat est intervenu à la date du 1er Août 1913 entre la **D. K. G.**, de Cologne, **Mlle Suzanne Grandais, M. d'Auchy,** son metteur en scène, et moi-même, d'après lequel, à l'art. 5 :

« *M. d'Auchy* et *Mlle Suzanne Grandais* s'engagent à réserver à la D. K. G., de « Cologne, ***ou à son défaut à M. Géo Janin,*** l'option et la priorité pour le renouvellement de « la Série pour une période d'une année et pour 12 négatifs ».

En exécution de ce contrat, *M. d'Auchy* et *Mlle Suzanne Grancais* signaient en faveur de la D. K. G. le renouvellement de la Série pour les 12 négatifs de la période 1914-1915.

Ce renouvellement me fut signifié par *M. d'Auchy* et par la D. K. G. dont je suis, par contrat, le représentant, et je pus, en conséquence, m'engager moi-même avec mes clients.

A la suite d'une manœuvre intervenue d'accord entre *M. d'Auchy* et la D. K. G., cette dernière renonça par écrit au bénéfice du contrat de renouvellement quelque temps après l'avoir accepté et avant même que ***ce contrat ait eu un commencement d'exécution.***

M. d'Auchy et *Mlle Suzanne Grandais,* se croyant ainsi libérés vis-à-vis de moi, donnaient à M. Mary cette Série malgré l'engagement pris par eux de ne la donner qu'à la ***D. K. G., ou à son défaut à M. Géo Janin.***

En conséquence, je commence immédiatement les poursuites en réclamation de *100.000 francs de dommages et intérêts* pour non exécution de contrat, contre la D. K. G., *M. d'Auchy* et *Mlle Suzanne Grandais.*

En outre, pour que M. Mary et son concessionnaire, M. Ladewig, ne puissent arguer de leur bonne foi et de leur ignorance de mes contrats, je leur fais signifier ces derniers par le Ministère de Me Marlé, huissier près le Tribunal Civil de la Seine.

PROCÈS

A la requête de M. G. Janin, Éditeur de films cinématographiques, demeurant à Paris, rue de la Grange-Batelière, nº 17, élisant domicile en mon étude,

J'ai, Armand Marlé, huissier près le Tribunal Civil de la Seine séant à Paris, y demeurant, boulevard Sébastopol, nº 67, soussigné, délivré la copie qui se trouve en tête de celle des présentes à :

1º M. Charles Mary, directeur de la Société Commerciale du Film, 18, rue Favart à Paris.

2º M. Ladewig, demeurant à Paris, rue d'Hauteville, nº 18 bis.

Et je leur ai dit et déclaré :

Qu'il résulte incontestablement des conventions du 11 février 1913, et du 1er août 1913, dont copie est en tête des présentes, que M. D'Auchy et Mlle Suzanne Grandais se sont engagés à réserver à la D. K. G., **ou à son défaut à Monsieur Géo Janin,** l'option et la priorité pour le renouvellement du contrat du 11 février 1913, pour la période d'une année et pour l'exécution d'une nouvelle série de 12 négatifs.

Qu'il résulte également, avec évidence de ces conventions, que M. D'Auchy et Mlle Suzanne Grandais n'ont le droit de faire aucun autre négatif pour qui que ce soit en dehors de Monsieur Janin ou de la D. K. G. d'ici le premier mars 1915.

Que si la D. K. G. n'use pas de son droit d'option et de priorité, Monsieur Janin entend à son défaut s'en prévaloir ainsi qu'il est prévu.

Que c'est avec un profond étonnement que Monsieur Janin vient de lire dans le *Ciné Journal* et dans le *Courrier Cinématographique* du 14 février 1914, que Monsieur Charles Mary se prétend concessionnaire pour le monde entier de la deuxième série des films Suzanne Grandais, et qu'il offre de céder à partir de ce jour le monopole dans chaque pays.

Que Monsieur Géo Janin, vient d'apprendre que Monsieur Ladewig se serait même déjà rendu acquéreur des films de la dite série.

Que mon requérant proteste contre cette publication et contre les énonciations y contenues, de même que toute convention qui aurait pu la motiver.

Qu'il leur fait défense d'éditer, de vendre ou de produire la deuxième série des films Suzanne Grandais, dont lui seul Géo Janin, à défaut de la D. K. G., a le monopole jusqu'au 1er mars 1915.

Leur déclarant que s'ils passent outre à la présente défense, il les assignera solidairement avec M. D'Auchy et Mlle Suzanne Grandais en 100.000 francs de dommages-intérêts,

Et qu'il demandera au Tribunal l'autorisation de saisir tout film de la Série "Suzanne Grandais" entre les mains de tout Éditeur et de tout dépositaire ou acheteur.

Sous réserve de leur réclamer des dommages-intérêts complémentaires pour le cas où il subirait de par leur fait un préjudice plus important.

Série Yvette ANDREYOR

Edition Géo JANIN

Un seul film par mois...

mais un triomphe chaque fois...



LECTEURS,

Réclamez le **"Courrier"** de la semaine prochaine, vous y trouverez une **Surprise** et un **Cadeau artistique** de la gracieuse divette

YVETTE

Questions de Législation

LA PATENTE

Dans le budget de 1914, actuellement en discussion, M. le Ministre des Finances propose l'augmentation de la patente des propriétaires de cinémas, qu'il place dans la classe des exploitants de cafés-concerts, au lieu de les maintenir dans celle des directeurs de théâtre.

Ce changement de classe est absolument injustifié.

Si les cafés-concerts ont la patente des brasseries, c'est parce qu'ils tirent un profit supplémentaire de la vente des boissons ; ce n'est pas le cas pour les cinémas, que les tribunaux assimilent aux théâtres, et même parfois aux spectacles de curiosités, moins lourdement imposés.

La patente des directeurs de théâtre est basée, d'une part, sur la capacité des salles et le prix des places, et, d'autre part, sur l'importance du loyer d'habitation, considérés comme des signes extérieurs du bénéfice.

La taxe fixe d'après le nombre des habitants des villes et la taxe proportionnelle d'après l'importance du loyer des salles, qu'on veut imposer aux cinémas sans toucher aux théâtres, n'ont pas le même caractère.

Dans les grandes villes, la vie est chère et les loyers sont élevés ; les exploitants, en butte à la concurrence, sont obligés de faire une coûteuse publicité et de réduire le prix des places ; l'importance de la population n'est donc pas une cause de prospérité.

Quant aux loyers des salles, ils dépendent du prix de construction ou d'acquisition des immeubles et de leur ancienneté, ainsi que des exigences des propriétaires, de l'esprit de tolérance des voisins et de la nature des autres locations. Ils sont fixés avant le commencement de l'exploitation. Une taxe proportionnelle à leur montant n'est donc basée que sur le bénéfice ; elle s'adjoint sans raison à une charge souvent fort lourde.

L'exploitation, dit-on, est prospère ! C'est une erreur.

On ne songe qu'à certains établissements d'exception, particulièrement en vue ; mais il y en a des milliers d'autres.

Dans les faubourgs et même dans le centre de bien des villes, les cinémas n'ont de spectateurs qu'en les sollicitant par un affichage intensif, par des articles de journaux, par des démarches à domicile, et par la distribution de billets à prix si réduits que les moindres vides dans les salles transforment les bénéfices en pertes. La clientèle des « passants » n'existe que sur quelques points des villes très populeuses.

L'illusion que donne la présence de spectateurs fait naître une concurrence chaque jour plus grande, que la lutte par le prix des places et par la surenchère des films rend à ce point redoutable que bien des directeurs sont réduits à la misère.

L'exploitation subit une crise des plus graves qu'il faut mettre en regard de la prospérité des théâtres bien administrés.

La statistique de l'année 1912, période la plus heureuse du cinéma, révèle que dans la seule ville de Paris les théâtres (sans parler des cafés-concerts) ont fait 34.080.735 francs de recettes, pendant que les dix-sept cinémas les plus importants n'encaissaient que 6 millions 495.740 fr. 55 et que les deux cents autres réunissaient, à eux tous, la somme minime de 345.815 fr. 50 ! En province, dans beaucoup de localités, la situation est désastreuse.

On dit encore que les théâtres ont des frais que les cinémas n'ont pas !

Si les théâtres ont à payer des artistes et des décors, ces dépenses sont souvent réduites au minimum. Un grand nombre d'entre eux sont subventionnés par l'État ou par les villes. Le prix de leurs places et la capacité des salles leur permettent de réaliser des recettes autrement importantes que celles des cinémas. Ils ont des profits supplémentaires tels que sous-location, concessions des buffets, des programmes, des vestiaires, des rideaux-annonces, ventes aux marchands de billets, abonnements, subventions particulières...

Les cinémas ont à supporter des loyers peu en rapport avec leur emplacement et leur importance, les frais d'un personnel qui n'a rien à recevoir des spectateurs et qui doit posséder des connaissances spéciales, les prix de la location des films comprenant non seulement les droits d'auteur, mais encore la redevance légitime due aux éditeurs qui souvent ont exposé des sommes considérables pour créer des œuvres intéressantes et artistiques.

D'autres entreprises, qui n'ont pas de frais d'artistes, ni de décors, telles que les salles de patinage, les vélodromes, etc., ont une patente moins élevée que celle des théâtres, et on ne songe pas à l'augmenter !

Le cinéma a eu pour résultat de réunir les familles et de réfréner l'alcoolisme.

L'augmentation du prix des places, conséquence nécessaire de l'élévation des charges, atteindra la population ouvrière qui retournera au cabaret, se détournant d'une distraction éducatrice et instructive devenue trop coûteuse.

Ces diverses considérations sont assez puissantes pour que les exploitants, s'ils font immédiatement auprès des sénateurs et des députés les démarches nécessaires, aient chance d'obtenir le rejet de la nouvelle taxe.

(*Le Cinéma.*)

MEIGNEN.

Une trop pauvre réclame est mieux que rien, mais elle n'est pas beaucoup plus nécessaire que rien.

Pas le temps de lire un Journal Corporatif

Sous ce titre, un journal américain a publié un article qui vient d'être inséré dans *La France Horlogère,* ainsi que dans l'importante publication *Cycle et Automobile Industriels.*

Il est, en effet, fort étrange de rencontrer, à notre époque, des hommes soi-disant d'affaires qui avouent n'avoir pas le temps de lire les journaux corporatifs. La critique de notre confrère américain est parfaitement juste. Elle s'applique à un assez grand nombre de cinématographistes. C'est pourquoi nous la reproduisons dans *Le Courrier* avec le secret espoir qu'elle éveillera leur attention.

Il ne se passe pas de jour, en effet, sans qu'un de nos amis nous demande des renseignements que nous publions régulièrement dans *Le Courrier* et qui figurent encore dans les colonnes de nos confrères corporatifs. Et quand nous leur répondons : reportez-vous à tel ou tel numéro du *Courrier*, ils nous avouent ingénûment qu'ils ne l'avaient point lu.

Inutile d'ajouter que ceux qui n'ont pas le temps de lire les journaux corporatifs sont assez faciles à reconnaître. Ils sont tous cantonnés dans le clan de ceux qui *ne font point d'affaires.* Et ces Messieurs se plaignent amèrement du mauvais état de leurs affaires, alors que s'ils suivaient la lecture des journaux, cela leur ouvrirait les mille débouchés qui leur font défaut et qu'ils attendent en vain.

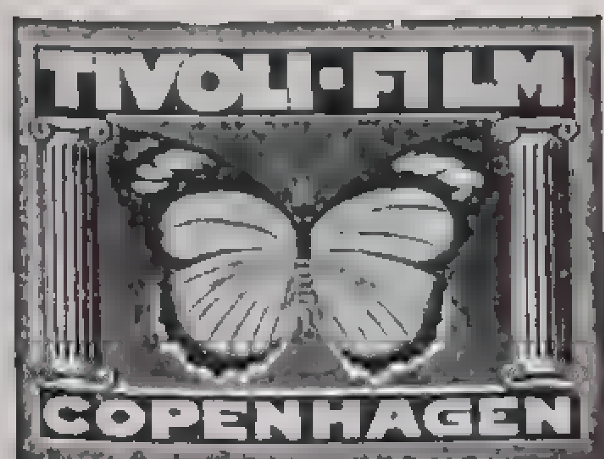
Voici la lettre adressée au journal américain par l'un de ses lecteurs :

« Je n'ai aucune critique à formuler contre votre journal. La raison pour laquelle je ne le lis pas, c'est que je n'en ai pas le temps.

Chacune de mes minutes est comptée ; je n'ai pas le loisir de lire, et, lorsque je peux par ci, par là, dérober quelques instants, mon esprit a besoin de se reposer en s'occupant de choses n'ayant pas trait à mon commerce. »

C'est cette lettre qui inspira au journal les réflexions suivantes :

« *Pas le temps de lire!* Pouvez-vous imaginer dans notre siècle de progrès, un homme pensant et agissant, qui ne lise pas? Vous imaginez-vous un commerçant dépendant et sollicitant le patronage du public et ignorant volontairement ce que ce même public réclame avec insistance : des idées et des méthodes modernes. Vous représentez-vous un spectacle plus déprimant que celui de cet artisan travaillant et peinant du matin au soir, sans un seul instant de répit, et s'extériorisant à tel



TIVOLI - FILM



EXPLOITANTS !

suivez bien

la production

de **TIVOLI - FILM**

La Ballerina

DRAME EN DEUX PARTIES d'une exécution parfaite

Une magnifique affiche en **6** morceaux
Une magnifique affiche en **4** morceaux
Une magnifique affiche en **1** morceau
30 magnifiques photographies
Une partition de musique pour le ballet

Longueur de ce beau Drame : 643 mètres environ

Prochainement :

PUISSANCE DE FEMME

DRAME

Affiche et Photos **300 mètres environ**

H. DE RUYTER

Représentant pour : France, Belgique, Espagne, Portugal, Amérique du Sud, Antilles et Mexique.

Tél. : Bergère 44-34 - **11, Rue Montyon, PARIS** - Télégr. RUYTER-PARIS

point que non seulement il ne lit pas, mais se ressent même des conseils ou des idées qu'on essaie de lui suggérer.

« Pétrifiés dans leur routine, aveuglés par les préjugés, ils ne comprennent pas que cette seule phrase résume toute la triste histoire de la décadence et l'épitaphe de maints commerçants qui ont payé de la faillite leur étroitesse de vues.

« *Pas le temps de lire!...* Et quelle sorte d'homme est donc celui qui n'a pas le temps de lire? Vous le connaissez tout comme nous, et sa connaissance n'est point un plaisir.

« Les affaires ne sont plus ce qu'elles « étaient autrefois », vous avouera-t-il, en regardant d'un œil jaloux l'étalage d'un confrère ou l'exposition attrayante du bazar. Son histoire est toujours faite de plaintes et de rancœurs, sa détresse est irrémédiable.

« Il ne réfléchit pas que, de nos jours, le monde n'a pas en considération et ne patronne plus un homme qui *n'a pas le temps de lire.*

« *Pas le temps de lire!...* « Voyez, nous disait récem-
« ment l'un d'eux, voici les deux derniers numéros de
« votre journal qui ne sont même pas ouverts. — Avez-
« vous vu l'étalage de Schmidt? fut notre réponse. —
« Oui, dit-il, c'est très bien ; il a un jeune homme qui
« s'y entend à merveille et semble vraiment doué ; je
« n'ai personne pour faire ce genre de travail, et cela
« me prendrait trop de temps de le faire moi-même. »

« Pas le temps de lire ! Pas le temps de faire son étalage ! Et Schmidt qui venait précisément de nous dire avec quelle facilité son jeune homme lui arrangeait son étalage en s'aidant et en s'inspirant des conseils ou des suggestions de notre journal ! L'autre commerçant avait à sa disposition la même source d'informations, *mais il n'a pas le temps de lire!...* Une bonne affaire pour ce concurrent !

« Le sens commun devrait suffire à convaincre un commerçant que, s'il prend le temps de lire son organe corporatif, ce qu'il pourra y trouver le payera largement des quelques instants ainsi employés. La vie et la prospérité d'une affaire dépendent surtout des capacités que possèdent ceux qui la dirigent de s'adapter aux conditions toujours changeantes de la vie.

« Il leur faut étudier journellement le développement des méthodes commerciales, ils doivent rester en contact perpétuel avec les organes susceptibles de leur donner des indications utiles à ce sujet.

« J'ai si peu de temps pour lire, disait notre commer-
« çant, et lorsque je peux voler un instant, mon esprit
« a besoin de lire quelque chose qui n'appartienne pas
« à mon commerce. »

« Ici se pose une question, savoir : que faut-il qu'un commerçant ou un artisan lise à ses moments de loisir, afin d'en retirer le maximum de profit?

« Harrisson, dans un *Essai sur la lecture,* écrivait :
« *L'homme doit apprendre pour vivre et non pas vi-*
« *vre pour apprendre.* »

« Chaque livre, chaque journal que nous lisons sans but précis, représente un gaspillage de temps ; chaque information que nous emmagasinons dans nos cerveaux sans en ressentir l'utilité, sans en connaître le pourquoi, prend la place d'une information utile et profitable ; celle-ci aura été chassée par celle-là. Vouloir tout savoir équivaut, le plus souvent, à ne rien savoir.

« De nos jours, un commerçant ne peut plus ne pas lire.

« Nous vivons dans un siècle de perpétuel progrès, de constante innovation.

« Chaque jour voit surgir de nouvelles inventions, de nouveaux produits ; chaque jour se révèlent des méthodes commerciales meilleures, des formules industrielles plus perfectionnées ou plus rapides.

« Il est non seulement utile, mais nécessaire, d'être au courant de tout cela. Et comment donc le ferez-vous, si vous ne lisez point ?

Aujourd'hui, le succès n'est plus possible, et la subsistance même devient difficile à celui qui ne lit pas et ne pense pas autant qu'il travaille.

« Le commerçant, l'industriel, l'artisan, l'ouvrier, tous se trouvent aujourd'hui en présence de ces deux alternatives : savoir et parvenir, ignorer et disparaître.

« Le commerçant devrait non seulement lire lui-même, mais insister pour que ses ouvriers, son personnel, s'il en a, lisent les journaux corporatifs et s'inspirent de leur contenu. Certains chefs estiment devoir être à eux seuls le cerveau d'une affaire dont les employés ne sont que les manœuvres. C'est faux ! Ruskin disait déjà : « Nous voulons un homme qui ne fasse que penser, un autre qui ne fasse que travailler, et nous appelons le premier un gentleman, l'autre un ouvrier, alors que fort souvent, c'est celui qui travaille qui devrait penser et celui qui pense travailler, et tous les deux devraient être des « gentlemen ».

« Quel dommage que tous les commercants ne saisissent pas suffisamment toute la portée de ces quelques mots : « Je n'ai pas le temps de lire ».

« N'est abonné à aucun journal corporatif et ne les lit pas », dira de lui le voyageur dans son rapport à sa maison. Pourquoi ? Parce que, aux yeux du commerçant moderne, dispensateur du crédit si souvent utile, voire même nécessaire, au détaillant, ces simples mots en diront souvent plus concernant les possibilités et l'avenir d'une affaire que tous les renseignements des agences. »

Lisez pages 104 à 106
Les Petites Annonces

Ad. Télégr.
LITHEB

Literaria-Films

Téléphone
LOUVRE 26-53

AGENT GÉNÉRAL :

E. HÉBERT, 14, Rue Favart, PARIS

Agence Sud-Est : MARSEILLE, 17, Rue Saint-Ferréol
Agence à LILLE, 40, Rue du Priez

PROJECTION
DU
MERCREDI
25 FÉVRIER
1914

EN LOCATION
à partir du
6 MARS
1914

La Lumière Rouge

Comédie dramatique

750 mètres environ — Affiches

INSTRUCTIC-FILM

Couveuses artificielles

Documentaire

200 mètres environ — 200 mètres environ

ÉCLECTIC-FILM

Caza est un fâcheux convive

Comique

155 mètres — 155 mètres

Exploitants !

N'oubliez pas que tous les mercredis, de 1 h. 1/2 à 6 heures, il y a une Séance de projection dans la magnifique Salle disposée à cet effet, **14, Rue Favart, PARIS.**

LES COULISSES DU CINÉMATOGRAPHE



La Confection d'un Film

(Suite.)

Par A. VERHYLLE



Une fois la bande négative impressionnée, une série de travaux non moins délicats et non moins minutieux commence pour le développement et le tirage.

Ici, ce ne sont point de simples plaques photographiques que l'on manipule, mais des centaines de mètres de pellicule d'une fragilité très grande et d'un maniement périlleux.

Songeons à ce qu'il a fallu dépenser d'argent, parfois, pour obtenir ces quelques mètres impressionnés. Ils peuvent perdre toute leur valeur par suite de la moindre imprudence, du plus petit oubli ; c'est dire combien la manutention d'un film est chose délicate.

De progrès en progrès, on est arrivé à des procédés dont les résultats sont excellents.

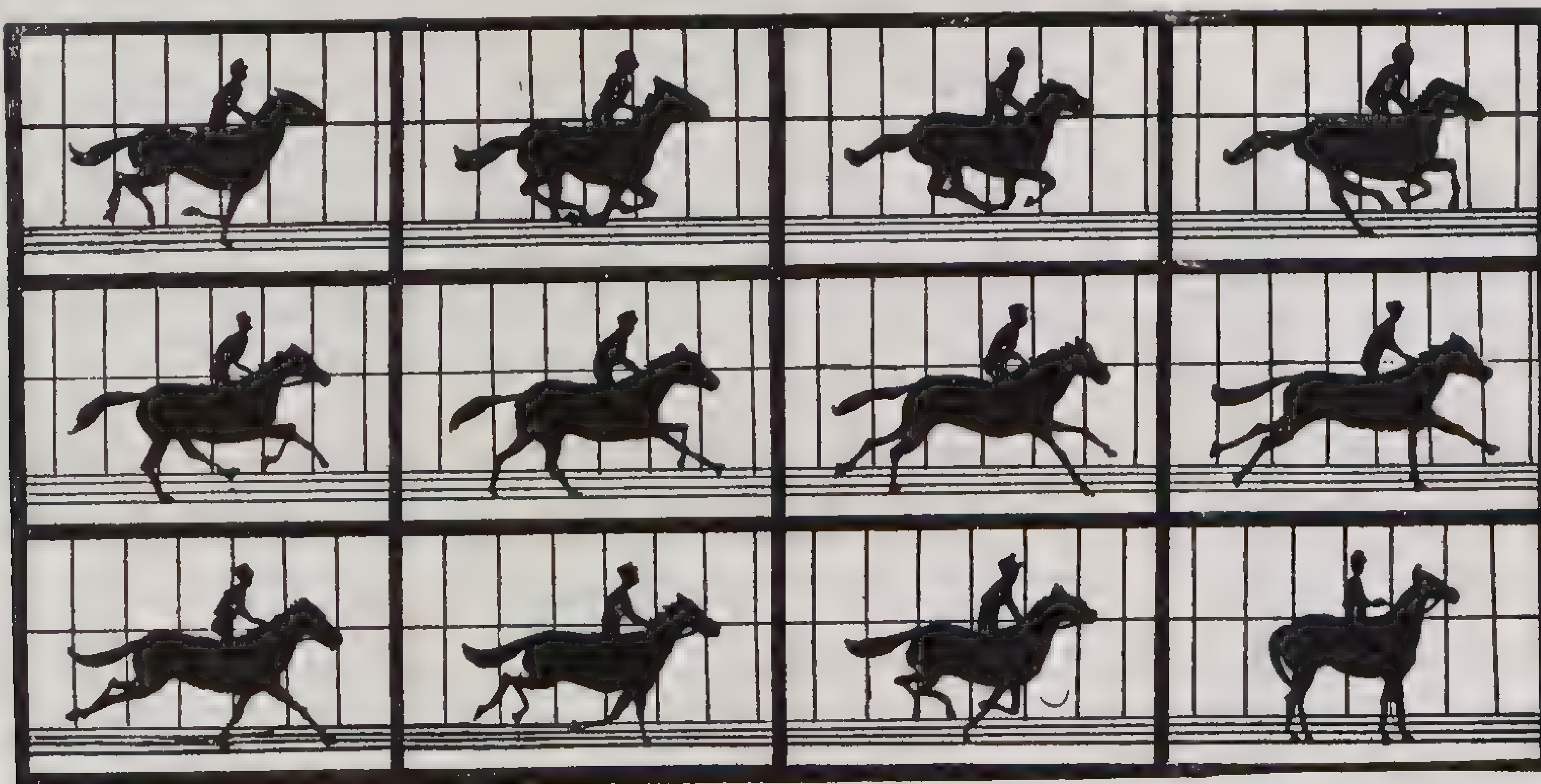
La bande est enroulée sur des châssis plats qui peuvent être immergés totalement dans des cuves à bains photographiques. On se sert aussi aux mêmes fins, de petits tambours à claire-voie. Le séchage du film développé, fixé et lavé se fait ensuite sur de grands tambours rotatifs placés dans une chambre légèrement chauffée.

Une semblable manipulation demande une très grande expérience et une habileté consommée.

L'opération suivante est celle du tirage de l'épreuve positive. La pellicule négative impressionnée est entraînée avec une pellicule positive vierge ; toutes deux passent en contact l'une contre l'autre devant un centre lumineux d'une intensité réglable à volonté.

Cette opération terminée, il ne reste plus, comme pour la bande négative, qu'à développer, à révéler et à fixer cette bande positive.

Parallèlement à toutes ces opérations, il en existe d'autres, comme la vérification des négatifs, le tirage des sous-titres, le montant de la bande, son métrage. Toutes concourent à donner le plus possible de fini et de perfection à la vue cinématographique qui doit être présentée au public ; mais, on peut considérer *a priori*, qu'une fois la bande positive obtenue, celle-ci est



LA CHRONOPHOTOGRAPHIE A ÉTÉ LE PREMIER PAS DANS L'INVENTION DES VUES ANIMÉES

Ces silhouettes photographiques d'un cheval aux différents temps du galop ont été obtenues en 1877 par l'Américain Muybridge. On arrivait à ce résultat, merveilleux pour l'époque, en disposant côte à côte, parallèlement à la course, une série d'appareils photographiques qui se déclanchaient successivement à des intervalles très courts. Afin d'avoir un éclairage suffisant pour des instantanés aussi rapides, la piste était bordée d'un mur blanc qui agissait par réverbération. La vitesse de l'animal en pleine course dépassait un kilomètre à la minute.

Exclusivité pour la France à céder

L'Armée Anglaise

Le Film de l'Armée Britannique, telle qu'elle est.

Le seul film pris avec l'autorisation
du
Ministère de la Guerre

En deux parties de 1.000 mètres chacune.

Seuls propriétaires :

MM. KEITH, PROWSE & C°, Ltd
(Film Dept.)
38, Berners st., Oxford st.,
LONDON - W.



DES ACTEURS DONT LA RÉPUTATION N'EST PLUS A FAIRE METTENT LEUR ART AU SERVICE DU CINÉMATOGRAPHE

Dans des théâtres vitrés, où la lumière pénètre largement, deux opérateurs braquent simultanément leurs appareils sur les artistes, dont un metteur en scène règle les principaux gestes. Des deux films ainsi obtenus, le meilleur servira pour tirer les positifs.



POUR LA CONFECTION DES FILMS DOCUMENTAIRES, LES GRANDES SOCIÉTÉS CINÉMATOGRAPHIQUES DISPOSENT DE VÉRITABLES LABORATOIRES

Pour apparaître nettement sur la projection, certains détails des organismes animaux et végétaux doivent être cinématographiés de très près. On n'hésite pas, pour pouvoir le faire, à installer dans l'usine même des ménageries et des serres perfectionnées.

bonne pour la projection, sauf retouches après examen.

Nombreux sont les appareils de projection ; ils se ressemblent tous dans leurs éléments principaux : la

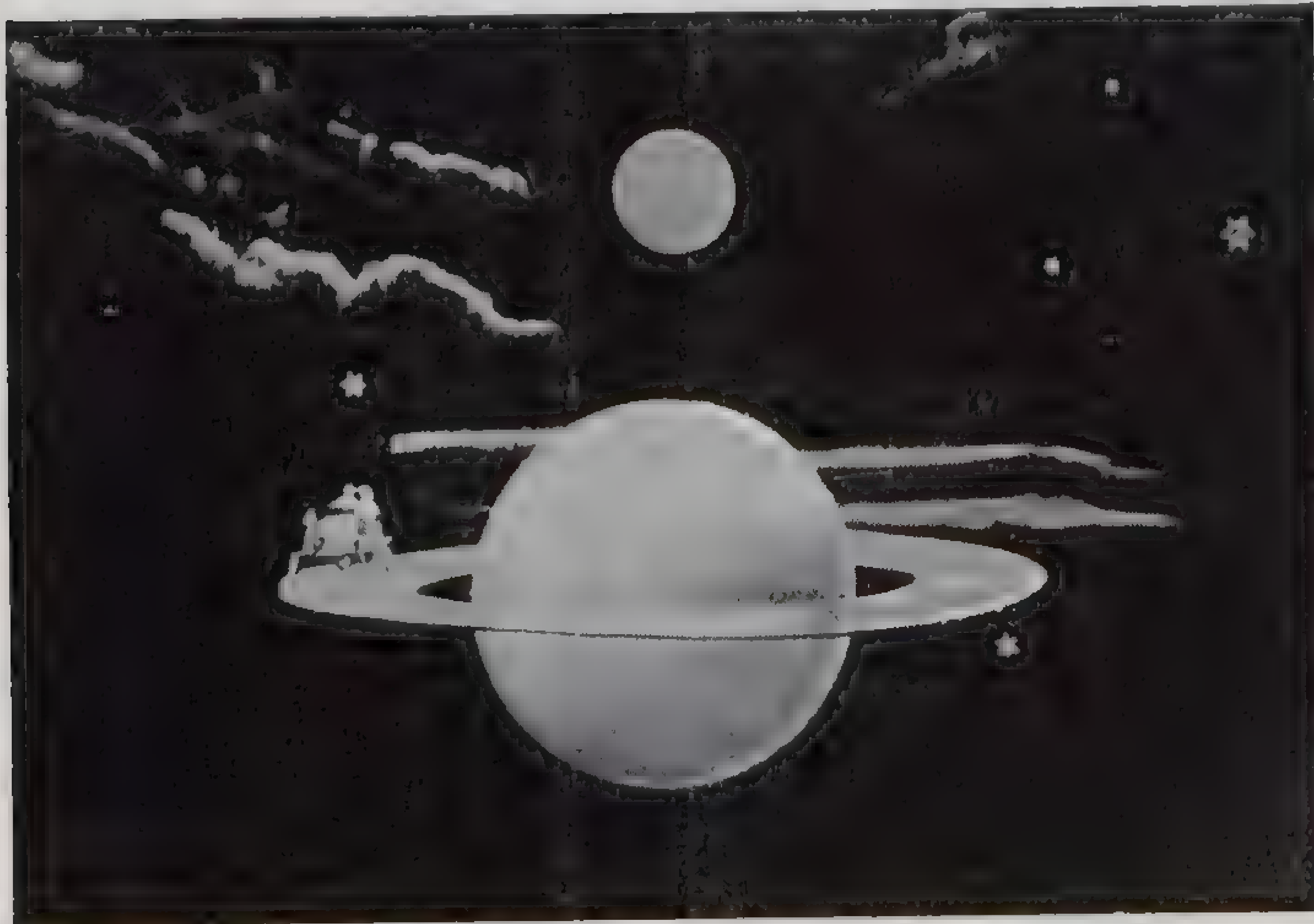


UNE AUTOMOBILE QUI FAIT LE TOUR DE LA LUNE

Les imaginations les plus fantaisistes, acquièrent sur le film un semblant de réalité. En cinématographiant un jouet d'enfant tournant en cercle sur un décor de fond approprié, on obtient pour le public l'illusion d'une performance automobile extraordinaire.

lanterne qui produit la lumière nécessaire, et le projecteur.

Dans les modèles de poste complet pour exploita-



UN CIRCUIT QU'IL SERAIT BIEN DIFFICILE DE BOUCLER RÉELLEMENT

L'anneau de Saturne est-il solide ? C'est fort improbable. Mais cette difficulté n'est qu'un détail insignifiant pour un auteur de « scénarios ». Une petite automobile en fer blanc, un anneau planétaire en carton, et l'effet obtenu sera prodigieux.

tion ordinaire de fabrication récente, on peut, en coulissant les deux systèmes d'optique, obtenir, avec le même foyer lumineux, des vues fixes ou animées, ce qui est d'un précieux avantage pour le conférencier ou le professeur désireux de fournir une explication prolongée sur un mouvement arrêté en cours de projection.

En haut et en bas de l'appareil se trouvent les boîtes débitrice et réceptrice du film. La pellicule part de la première ; sa perforation s'engage exactement sur un petit tambour dentelé ; elle est ensuite engagée dans le couloir d'entraînement, passe devant la fenêtre de projection, continue sa course et vient s'emmagasiner dans la boîte réceptrice où elle s'enroule, prête à servir à nouveau.

Il serait par trop long de donner la description minutieuse de tous les organes dont se compose l'appareil. Chacun a son importance pour la bonne marche de la projection.

Abordons maintenant un côté moins aride et la question : comment on exécute un scénario cinématographique.

Pour les scènes vécues, pour les tableaux de la nature pris sur le vif, il n'y a guère qu'à mettre l'objectif en batterie et à tourner, cependant que se déroulent au plan calculé par l'opérateur les mystères des infiniments petits, une marche militaire, un cérémonial officiel, les travaux des champs ou de l'atelier, la tempête marine ou l'incendie, la noce bretonne, aussi bien que la corrida espagnole. Bref, c'est, en ce cas, la vie surprise dans ses moindres détails.

Nul apprêt ; un correctif serait une trahison. Tout passe par le redoutable enregistreur, qui restituera ensuite sur l'écran ce qu'il a emmagasiné. C'est dans cette sincérité que le cinématographe est admirable. L'opérateur seul, en pareil cas, doit se préoccuper de placer son trépied au bon endroit.

Il en va autrement dès que le cinéma cesse d'épier la nature pour devenir l'instrument de reconstitution que nous connaissons ; dès qu'il se mue en impresario théâtral. Alors il est important de prendre toutes sortes de précautions.

Au temps des débuts, les scénarios étaient assez simples et les décors relativement faciles à établir.

Mais bientôt le nombre et la complication des pièces, comédies ou drames, clowneries ou élégies qu'il fallut monter pour satisfaire à la demande des entrepreneurs de spectacles cinématographiques devint considérable.

Là encore les frères Pathé firent avancer d'un grand pas la cinématographie, en construisant à Vincennes leurs vastes théâtres, ou plutôt de grands locaux auxquels fut adjoint un magasin de décors et d'accessoires, qui servent chaque jour à monter les pièces les plus diverses, et à les répéter.

Un personnel a été improvisé, voilà quelques années, qui sait à présent son métier à fond. Il comprend des metteurs en scènes, des machinistes, des figurants. Des artistes appartenant à tous les théâtres de la capitale sont engagés au cachet. Au jour et à l'heure qui leur sont fixés, ils arrivent pour la répétition, comme s'ils allaient à leur travail ordinaire.

Les heures se combinent, autant que possible, pour permettre aux comédiens et comédiennes qui « font du cinéma » de ne pas manquer les répétitions de la pièce qui se prépare à leur théâtre.

Ainsi se passent les choses pour les « intérieurs », que l'escouade des machinistes équipe sur les indications du régisseur, absolument comme dans un vrai

théâtre, en tenant compte de certaines observations qui seront énumérées ci-après.

Quand il s'agit de faire du plein air, alors c'est autre chose ; il faut bien aller le chercher en dehors



LES GRANDS FAUVES SONT DES ACTEURS REDOUTABLES

Rien n'arrête l'audace des pionniers du film. Pour surprendre et saisir les mœurs des animaux de la jungle, voici un opérateur qui n'a pas craint d'installer son appareil en pleine brousse : la précaution qu'il a prise de se faire accompagner par un auxiliaire armé nous montre clairement que sa mission n'était pas sans quelque danger.

des fortifications, ce plein air, pour qu'il apparaisse véridique !

Occasion charmante de faire une excursion, deux, trois, dix excursions à la campagne, si le film est long ; s'il comporte plusieurs scènes. Presque toujours ce sont la Marne, le Grand Morin, la Seine, qui servent de points de ralliement aux chercheurs de décors naturels.

Les metteurs en scène du cinéma ont ainsi exploré, depuis cinq ou six ans, toute la grande banlieue de Paris.

Pour certains drames exotiques, d'ailleurs, on n'hésite pas à organiser de véritables expéditions dans les contrées les plus lointaines où on doit trouver le cadre spécial et la figuration indigène qui complèteront pour les spectateurs l'illusion de la réalité.

Le plein air est authentique, et cela suffit.

Les auteurs ne doivent pas se contenter de ne fournir au cinématographe, comme on pourrait le croire, que des indications vagues. Une fois la pièce écrite en détail, comme un scénario de pantomime, c'est-à-dire sans dialogue, les accessoires et les costumes doivent être minutieusement détaillés et leur emploi bien déterminé par le metteur en scène.

Pour éviter les pertes de temps, on groupe et on exécute à la suite toutes les scènes d'intérieur jouées au théâtre. Les scènes d'extérieur jouées en plein air se succèdent de la même façon.

De même, on groupe toutes les scènes qui se jouent dans un même décor. C'est ainsi qu'une prise de vue débute parfois par le 16e tableau de la première partie ; elle continue par les 5e, 6e, 10e de la seconde, etc. On utilise ainsi, une fois pour toutes, le décor qui a été équipé. Pour les scènes jouées à l'extérieur, c'est le moyen très simple de ne pas multiplier les voyages ou les déplacements onéreux.

Un metteur en scène doit toujours connaître le nombre des séances qu'exigera l'exécution de son scénario. Il doit s'attacher à commencer par les tableaux qui exigent un nombreux personnel. S'il ne peut aller jusqu'au bout, pour une raison quelconque : pluie, manque de jour, etc., il remettra ainsi aux jours suivants les tableaux qui ne comportent qu'un personnel restreint.

Quelques mots maintenant au sujet des décors.

Les vues cinématographiques ont toujours une forme rectangulaire. Il est de toute évidence que les décors, pour rentrer dans ce cadre, doivent être conçus dans la même forme. Ils devront être plus larges que hauts, et comme le sol même prend de la hauteur sur le cadre photographique, ils seront diminués d'autant sur la hauteur, sans quoi l'on s'exposerait à les voir coupés dans la prise de vue.

Le champ photographique s'agrandissant toujours vers le lointain, les décors auront plus de hauteur au deuxième plan qu'au premier ; plus de hauteur au troisième qu'au deuxième, etc.

La hauteur varie suivant la distance à laquelle ils se trouvent de l'opérateur. Il est nécessaire, dans les plantations compliquées, de tracer sur le sol, en s'aidant du viseur, les limites exactes, le « Cercle de Popilius » d'où ne doivent pas sortir les artistes ; autrement ils ne seraient plus dans le champ.

Après avoir déterminé cet emplacement, on trace sur le sol la plantation des décors.

Au théâtre, les décors sont plantés sur trois faces. Au cinématographe, il faut supprimer de préférence l'une des parties obliques, celle qui se trouverait devant la lumière du théâtre et ferait ombre portée sur la scène.

Au point de vue des costumes, il est bon de savoir que ceux-ci ne doivent jamais être blancs ni bleu clair ; ces couleurs donnent des non-valeurs en photographie.

(à suivre)

A. Verhylle.

Le Film de l'Armée Britannique

D'un de nos Correspondants :

Les Anglais ne considèrent pas à sa juste valeur l'armée qui leur coûte fort cher et si seulement nos rues étaient égayés par un plus grand nombre d'uniformes, je suis sûr qu'on témoignerait beaucoup plus de respect à ce service et que les enrôlements deviendraient beaucoup plus populaires. Or, dans l'après-midi de lundi, Londres eut le plaisir de voir, au Palace Théâtre, différents régiments venus d'Aldershot, assister à la présentation du film de l'armée de terre et de mer. Naturellement, le spectacle mit en évidence la valeur démonstrative du cinématographe et j'ai vivement félicité les autorités qui s'en servirent pour populariser l'armée.

Tous ceux qui virent le film — et il y avait beaucoup de personnalités — furent unanimes à déclarer que le résultat devait être excellent, et qu'il engagerait les civils à entrer plus facilement dans l'armée.

MM. Keith, Prowse et Cº méritent tous les compliments pour l'organisation du spectacle, alors que la Maison Gaumont, qui a pris le film, retint l'attention par la belle mise en scène et sa merveilleuse photo. Tour à tour intéressante et amusante, l'action ne languit pas un seul instant.

J'étais assis entre un lieutenant-général de l'armée anglaise et un capitaine de l'armée japonaise, et de temps en temps nous échangions nos idées, non pas seulement au point de vue recrutement, mais encore au point de vue éducatif de ce film.

Le général anglais fut vivement impressionné par les manœuvres et mouvements se déroulant sur l'écran et qui se trouvèrent adaptés au niveau de la compréhension des spectateurs. Il déclara que ce film était un merveilleux instrument dans l'intérêt du développement de l'esprit militaire anglais.

L'opérateur eut le talent de faire une brillante sélection des différentes manifestations de la vie des soldats : les groupements sont merveilleusement arrangés, la perspective y est de toute beauté. Aucune prétention dans la pose, mais une simple et naturelle reproduction des scènes militaires.

Le capitaine japonais n'en fut pas moins surpris. La gymnastique, les sports et l'entraînement rationnel l'enthousiasmèrent, et il s'écria : « C'est tout simplement merveilleux et nous donne une idée fort exacte de votre armée ! »

Je crois que cette bande, partout où elle passe, obtient un colossal succès. D'ailleurs, nous en avons déjà parlé.

St.

Lisez pages 104 à 106

Les Petites Annonces







Films JULES TALLANDIER, 75 rue Dareau, Paris (14e)

GRANDS ROMANCIERS POPULAIRES

Série merveilleuse tirée des ROMANS HÉROÏQUES

DE

MICHEL ZÉVACO

LES PARDAILLAN

L'action se passe sous le règne de Charles IX et la régence de la Reine-Mère: :: Catherine de Médicis ::



MICHEL ZÉVACO
L'auteur des *Romans héroïques*

La haine sépare deux familles : celle du connétable de Montmorency et celle :: du comte de Piennes ::



Lutte fratricide entre Henri et François de Montmorency.

Le film LES PARDAILLAN est entièrement en couleurs.



COURTOIS
du Théâtre de la Porte-Saint-Martin



GUITA RÉAL
du Théâtre de l'Ambigu



HERVÉ
du Théâtre National de l'Odéon

Les interprètes de l'œuvre

LES PAR

d'après le roma

MICHEL



Mariage tragique de François de Montmorency et de Jeanne de Piennes.

PROLOGUE

Issu de la branche cadette d'une vieille famille de l'Armagnac, le chevalier de Pardaillan était un reître vieilli sous le harnais de guerre, l'âme d'une prodigieuse naïveté, exempte de scrupules. Présentement il appartient à Henri de Montmorency. Il a un fils, Jean, âgé de cinq ans, qu'il fait élever... à sa manière.

MARGENCY

La terre de Margency est tout ce qui reste de son ancienne opulence au vieux comte de Piennes, jadis gouverneur de la Picardie, et qui a été dépouillé de la plus grande partie de ses biens par son irréductible ennemi : le connétable de Montmorency. Une seule joie l'a jusqu'ici rattaché à la vie, une joie lumineuse et pure : sa fille, sa Jeanne, sa passion.

Cette petite terre de Margency est encore convoitée par la rapacité du connétable qui vient d'obtenir un arrêt du Parlement dépossédant le comte de Piennes. C'est la misère ! Lui, la supporterait... mais sa fille !...

Or, en même temps que se développent et s'entre-choquent les haines des deux seigneurs de Piennes et de Montmorency, vaincus par l'amour, leurs deux enfants, Jeanne de Piennes et François de Montmorency, tous deux jeunes, beaux, sincères, se sont vus, se sont aimés, se sont juré une éternelle fidélité et se sont épousés à la face du ciel en attendant de s'épouser devant les hommes.

Et voici que Jeanne palpitante se dispose à faire l'aveu terrible, et pourtant si doux, d'une maternité prochaine à celui qu'elle considère comme son époux.

FRÈRES RIVAUX

Le frère cadet de François, Henri de Montmorency, a vu Jeanne lui aussi. Et une passion sauvage s'est emparée de lui ; il a osé lui déclarer son amour... et il sait qu'elle appartient à son frère !

Repoussé avec horreur, il épie les deux amants, les suit pas à pas, surprend leurs rendez-vous, et, la jalousie lui labourant le cœur, il va trouver le seigneur de Piennes et les dénonce. Le vieux comte comprend que le déshonneur est entré dans sa maison en même temps que la ruine.

LE MARIAGE

... Mais François, selon sa loyale intention, offre de réparer le mal en épousant Jeanne à l'instant même.

On éveille le chapelain qui unit François de Montmorency et Jeanne de Piennes. Et le seigneur de Piennes ébauche un geste de bénédiction suprême et s'éteint doucement.

LA GUERRE SÉPARE LES DEUX ÉPOUX

Le roi, Henri II, mande au connétable d'entrer en campagne et de s'opposer à l'envahissement de l'Artois et de la Picardie par les armées de Charles-Quint.

A ce moment, François arrive, décidé à faire accepter son mariage par son père. Le vieux connétable ne lui laisse pas placer un mot. Il lui donne le commandement de 2.000 cavaliers d'avant-garde : il faut partir sur-le-champ !

Résister à un tel ordre serait forfaire à l'honneur. La mort dans l'âme, François obéit. Toutefois, avant de s'éloigner, il veut que quelqu'un de sûr, un ami, un dévouement, veille sur sa femme... Et à qui la confie-t-il, le malheureux!... A son frère ! A son frère Henri, dont il ignore le criminel amour.



François de Montmorency part pour combattre les Espagnols.

UNE ABOMINABLE PRESSION

Pendant que François organise l'héroïque défense de Thérouanne, l'arrêt du Parlement s'exécute : chassée du château de Margency, Jeanne se réfugie chez sa nourrice. C'est là qu'elle met au monde une fille, à qui elle donne le nom de Loïse.

Henri a eu le triste courage de la poursuivre et de lui dire qu'elle était lâchement abandonnée, et les événements paraissent confirmer ces paroles : En effet, les mois s'écoulent... et François ne revient pas !

Si Henri lève sa toque en l'air, Pardaillan poignardera l'enfant sous les yeux de la mère. Le vieux routier a accepté cette effroyable mission, tout en se jurant d'épargner l'enfant. Tout étant prêt, Henri se présente devant Jeanne, lui dit ce qu'il attend d'elle et ce qu'il fera si elle n'obéit pas.

C'est à ce moment que François arrive les bras tendus... Et il trouve sa femme là, immobile, pareille à une statue de l'effroi... du



Jeanne de Piennes veut faire reconnaître son union par le connétable de Montmorency.



Les propriétaires de l'Hôtellerie de la Devinière ne sont pas d'accord au sujet de Jean de Pardaillan, dont Landry voudrait bien se débarrasser.

Heureusement Jeanne a maintenant son enfant, sa Loïse, qu'elle se met à adorer, et la mère, chez elle, console l'amante.

Henri rôde toujours autour d'elle : son frère est mort, sans doute, et Jeanne sera à lui !... De gré ou de force ! C'est à ce moment qu'une nouvelle lui parvient : François, vivant et libre, accourt. Dans un instant il sera là, et alors... Henri n'hésite pas et voici l'épouvantable mise en scène qu'il organise :

Sur son ordre, Pardaillan enlève Loïse et se cache devant la fenêtre de la chaumière.

remords peut-être. Alors Henri, la tenant sous la menace du geste mortel pour son enfant, énonce froidement :

— « Frère, cette femme qui porte ton nom t'a trahi : c'est pourquoi moi, ton frère, en ton lieu et place, je l'ai chassée comme on chasse une ribaude. »

Devant cette effroyable accusation, la mère, sublime de dévouement, garde un silence mortel. Et l'époux, qui prend ce silence pour un aveu, se détourne d'elle, s'éloigne lentement, courbé, brisé, désespéré.

FRÈRES AUX PRISES

Henri, triomphant, suit son frère dans la forêt. Longtemps ils marchent silencieux. Enfin, François parle : il veut connaître le nom de l'homme qui lui a volé son bonheur. Et Henri répond :

— « C'est moi !... Moi qui fus l'amant de Jeanne de Piennes *avant toi !* »

François voit rouge. Il dégaine, résolu à tuer. Henri en fait autant et la lutte fratricide s'engage. Henri tombe grièvement blessé. Et François, revenu à lui, s'enfuit pour ne revenir jamais, pendant que deux bûcherons relèvent et emportent le blessé.

DAILLAN

historique de

ZÉVACO

L'IMMOLATION

Emu par le désespoir de Jeanne, Pardaillan lui ramène sa fille. Il refuse de faire connaître son nom à la mère qui le couvre de bénédictions. En revanche, lorsqu'elle demande le nom du misérable qui a accepté de meurtrir une innocente petite créature, il répond :

— « Il s'appelle le chevalier de Pardaillan. »

Et il part, emmenant son fils Jean, car il lui faut se mettre à l'abri de la vengeance de son ancien maître.

Jeanne se met à la recherche de son époux pour lui faire connaître l'atroce vérité. Elle se rend à Paris et va droit chez le connétable à qui elle dit tout. Malheureusement, l'ancêtre féodal refuse de reconnaître ce mariage et il lui donne à choisir : signer une renonciation volontaire, ou voir son époux enfermé dans un cachot jusqu'à la fin de ses jours.

Et la martyre, après s'être vainement débattue, signe la fatale renonciation.



Marie Touchet, la favorite du roi, et le savant Ramus remercient les Pardaillan auxquels ils doivent leur salut.



Le vieux Pardaillan quitte Paris.

QUINZE ANS APRÈS

L'HÔTELLERIE DE LA DEVINIÈRE

Quinze années se sont écoulées. Le vieux connétable est mort. Les deux frères ne se sont jamais revus. François ignore toujours la vérité et qu'il est père. Henri aime toujours la femme de son frère ; mais, malgré ses recherches, il n'a pu la retrouver.

Le chevalier de Pardaillan est rentré à Paris et demeure rue Saint-Denis, à l'hôtellerie de la Devinière, tenue par maître Landry Grégoire et sa femme, la jolie Huguette.

Le fils de Pardaillan est maintenant un jeune homme d'une vingtaine d'années que les femmes regardent avec admiration, et les hommes avec une jalouse terreur.

Dans la maison qui fait face à la Devinière, loge une brodeuse qu'on appelle la Dame en noir. Cette humble ouvrière a une fille de seize ans, d'une radieuse beauté : c'est Jeanne de Piennes et sa fille Loïse.

Jean de Pardaillan a vu Loïse et il en est devenu éperdument épris. Loïse a vu Jean et son jeune cœur ingénu s'est mis à battre.

C'est ce qui fait que, lorsque M. de Pardaillan père veut quitter Paris, son fils, Jean, hésite à le suivre. Le père voit cette hésitation, comprend, sourit malicieusement et n'insiste pas.

En revenant d'accompagner son vieux père, décidément prati, Jean sauve un chien que de mauvais garnements s'apprêtaient à noyer. Il adopte la pauvre bête à qui il donne le nom de Pipeau.



Poursuivis, obligés de s'enfuir par les toits, les Pardaillan doivent leur salut au savant Ramus.

JEAN DE PARDAILLAN SE FAIT DES ENNEMIS PUISSANTS

Amoureux de Loïse, le chevalier décide honnêtement de la demander en mariage à sa mère. Précisément la Dame en noir sort pour aller livrer un ouvrage de broderies qui lui a été commandé par Marie Touchet, la favorite du roi Charles IX. Pardaillan la suit, bien résolu à faire sa demande. Naturellement il n'ose pas l'aborder, en sorte qu'elle rentre chez elle sans qu'il ait su lui dire un mot.

Or, le duc d'Anjou, frère du roi, s'est épris de Loïse. Il veut l'enlever. Le voici qui, aidé de ses amis, va accomplir le rapt. Loïse est-elle perdue ?... Non ! voici le chevalier qui fonce sur les ravisseurs rapière au poing et cravache du revers de son épée le plus acharné d'entre eux : le sire de Maurevert.

Les malheurs de Jeanne et Loïse ne sont pas finis.

Henri a rencontré la Dame en noir et reconnu en elle cette Jeanne qu'il n'a cessé d'aimer. Il revient la nuit et fait arrêter la mère et la fille.

Poussée par une irrésistible impulsion, Loïse appelle Jean à son secours. Il se précipite. Mais sa chambre est envahie, il est saisi, ligoté, emporté, jeté à la Bastille. C'est la vengeance du duc d'Anjou. Pendant ce temps, Jeanne et Loïse sont emmenées à l'Hôtel de Damville, chez Henri de Montmorency.

Jeanne avait écrit une lettre à son époux, dans laquelle elle racontait les violences qui lui avaient été faites. Au moment de son arrestation, elle remet cette lettre à sa logeuse en la priant de la donner à son voisin, *dont elle ignore le nom*, qui voudra bien se charger de la faire parvenir à son adresse.

UNE ÉVASION PEU BANALE

Dans un cabinet reculé de la Devinière, des conspirateurs se réunissent secrètement. Avec la complicité tacite de Catherine de Médicis, ils complotent de renverser le roi Charles et de proclamer à sa place le duc d'Anjou, fils bien-aimé de Catherine.

Caché, le chevalier de Pardaillan a tout vu et tout entendu Conduit à la Bastille, il reconnait, avec stupeur, en M. de Guitalens, gouverneur, un de ces conspirateurs. Alors, un projet hardi germe dans sa cervelle :

Le chien Pipeau a suivi son maître jusque sous les murs de la prison, l'appelant par des abois plaintifs. Pardaillan lui répond. Et le brave chien ne bouge plus de sous sa fenêtre. Pardaillan lance à son chien une feuille de papier roulée autour d'une pierre. Dressé à ce jeu, Pipeau se saisit de la pierre et détale à toutes jambes.

Rumeur dans la prison d'Etat. M. le Gouverneur se précipite dans le cachot du prisonnier pour l'interroger. C'est ce qu'espérait le chevalier. Il retrace tous les épisodes du complot auquel il a assisté et cite des noms, y compris celui de Guitalens. Il achève en assurant que la feuille lancée à son chien contient une dénonciation que le fidèle animal ira porter droit au Louvre, à un ami très sûr, lequel la remettra au roi... à moins que lui, Pardaillan, ne vienne la réclamer.

Pour sauver sa tête, Guitalens, livide de terreur, ouvre toutes grandes les portes de sa prison au chevalier et lui rend sa liberté. Or, la feuille ne contenait pas un mot.

LA LETTRE DE JEANNE

Libre, le premier soin de Pardaillan est de s'informer de ses voisines. Il se rend chez leur logeuse qui lui remet la lettre de Jeanne. Il lit cette lettre.

Il apprend ainsi que celle qu'il a rêvé d'épouser s'appelle Loïse de Montmorency. Il apprend aussi — et ceci l'accable plus que tout — que son père s'est rendu complice d'une infamie et que s'il se déclare lui, le fils, il sera repoussé avec horreur et mépris.

Néanmoins, il se met à la recherche du duc de Montmorency, il le trouve et lui remet la lettre de sa femme.

François saute à cheval et court d'une traite chez la vieille nourrice qui lui confirme tout. Il revient trouver Pardaillan qui lui demande trois jours pour trouver Jeanne et Loïse. Il veut racheter le mal fait jadis par son père.

LE PÈRE ET LE FILS SE HEURTENT

Ne trouvant pas son hôtel assez sûr, Henri décide de faire transporter ailleurs Jeanne et Loïse. C'est le vieux Pardaillan, qu'il a repris à son service, qui est chargé de défendre le carrosse qui emportera la mère et la fille.

Jean a découvert le lieu où sont détenues les deux femmes. Il arrive la nuit, au moment



Le conspirateur Maurevert obtient de Catherine de Médicis l'ordre d'appliquer la torture aux Pardaillan.



Le chevalier de Pardaillan tombe dans un guet-apens à l'hôtel d'Henri de Montmorency.



Catho soulève les Ribaudes.

où le carrosse s'ébranle. Il se heurte à une rapière vivante. Il charge impétueusement. Sur le point de s'égorger, le père et le fils se reconnaissent... Mais, pendant ce temps, le carrosse a disparu et il leur est impossible de retrouver sa trace.

RECOURS AU ROI

Sûr que sa femme et sa fille sont séquestrées par son frère, François se décide à recourir à la justice du roi. Il se rend au Louvre, accompagné du chevalier qui attestera.

Charles IX, au milieu de sa cour, écoute l'accusation. Henri nie avec énergie. Pardaillan est reconnu par le duc d'Anjou qui fait prévenir sa mère, Catherine de Médicis. Elle accourt, se fait accusatrice et, par la terreur, arrache au roi l'ordre d'arrêter le chevalier.

Pardaillan voit la partie perdue. L'épée haute, il charge ceux qui veulent lui barrer la route, les culbute et saute par la fenêtre. Maurevert tire sur lui un coup d'arquebuse et le manque. Pardaillan, poursuivi, se réfugie dans le cabaret du Marteau qui cogne, tenu par Catho, une vieille amie de son père, qui l'attend là.

LE SIÈGE DU MARTEAU QUI COGNE

Le cabaret est investi par la bande des mignons, flanqués de soldats. Secondés par Catho, les deux Pardaillan se barricadent et organisent la défense. Ils soutiennent et repoussent un assaut en règle, font sauter la maison et réussissent, eux et Catho, à s'enfuir sains et saufs.

ARRESTATION DES PARDAILLAN

Les Pardaillan arrachent à la foule, qui veut les lapider, le grand savant Ramus et Marie Touchet, amie du roi Charles IX.

Le roi faisant son entrée dans sa bonne ville, Pardaillan père regarde défiler le cortège royal. Il est reconnu par Henri, qui veut le faire arrêter. Le vieux lion ne se laisse pas faire et tient tête à la meute de ses agresseurs. Il va succomber sous le nombre, lorsque son fils arrive à la rescousse.

Les deux hommes se défendent avec l'énergie du désespoir. Assaillis de toutes parts, couverts de sang, ils vont être pris lorsque parait Jeanne. Elle vient de reconnaître, en Pardaillan père, l'homme qui jadis lui ramena sa fille. Elle se nomme et demande que les deux blessés soient confiés à sa garde et sous sa caution à elle, duchesse de Montmorency.

Henri n'ose pas refuser. Mais il fait cerner la maison.

De la lucarne d'une maison voisine, le vieux Ramus a tout vu et il a reconnu ses deux sauveurs. Il donne à Jean le moyen de sortir et de courir chercher François qu'il ramène.

Voici donc les deux époux enfin réunis, grâce à Pardaillan.

Mais en retrouvant celui qu'elle a tant aimé, Jeanne ne peut supporter une aussi violente émotion et sa raison sombre.

Pris par traîtrise, les deux Pardaillan sont enfermés au Temple. On va les soumettre à la torture, par ordre de Catherine, lorsque survient Marie Touchet qui les arrache au supplice.

LE PRESSOIR DE FER

Mais Catherine ne lâche pas facilement sa proie. Les Pardaillan sont enfermés dans une chambre de fer dont le plafond, en s'abaissant lentement, doit les écraser.

Ici, c'est Catho qui intervient. Elle soulève les ribaudes qui envahissent la prison, chargent les gardes comme des furies et délivrent les prisonniers au moment où ils vont succomber.

L'ASSAUT DE L'HOTEL MONTMORENCY

Défié par François, Henri ne relève pas le gant, mais il lance ses troupes à l'assaut de l'hôtel familial. Les deux frères sont face à face, l'estramaçon aux mains. L'arme de François se brise... Va-t-il succomber ?... Non !

Du faîte de l'hôtel tombent d'énormes pierres qui écrasent les assaillants et les mettent en fuite : Ce sont les Pardaillan qui démolissent l'hôtel et font pleuvoir une grêle de pierres de taille.

Parvenus à terre, Pardaillan père se charge de tenir seul pendant que son fils sauvera François, Jeanne et Loïse. Et le vieux routier tient parole. Il est blessé dans une explosion, néanmoins ils réussissent tous à échapper à leurs ennemis.

LE COMTE DE MARGENCY

Henri et ses hommes se lancent à leur poursuite. Une dernière et sanglante bataille se livre autour du carrosse qui emporte le maréchal, Jeanne et Loïse. Henri est encore une fois vaincu et les Pardaillan, avec ceux qu'ils ont sauvés, arrivent au manoir de Montmorency où nul n'osera les attaquer.

Le chevalier de Pardaillan s'est dévoué avec l'héroïsme d'un amour sans espoir. Il sait, en effet, que Loïse est promise à un certain comte de Margency. Mais à Montmorency, il a cette joie — qui lui est bien due — d'apprendre que ce comte de Margency, c'est lui-même, à qui le duc François remet les titres de propriété en lui donnant sa Loïse, conquise de haute lutte.



Les Ribaudes, maîtresses de la prison du Temple.



François de Montmorency accorde la main de sa fille, Loïse, à Jean de Pardaillan.

Imp. de Vaugirard, H.-L. Motti, Directeur, 12-13, Impasse Ronsin. — Paris.

Après divers essais, les **Etablissements POULAIN** adoptent *définitivement* dans leurs nombreux postes

les Appareils GAUMONT

CHOCOLAT POULAIN
SOCIÉTÉ ANONYME
BLOIS

Télégramme : Chocolat POULAIN-BLOIS
Téléphone : N° 18

BLOIS, 22 Février 1914.

Comptoir CINÉ-LOCATION
28, rue des Alouettes, PARIS

Monsieur,

Au début de l'Exercice 1914, nous nous faisons un plaisir de vous exprimer toute notre satisfaction des nouveaux appareils de projection, série C. M. avec obturateur à l'avant et bain d'huile.

Nous n'avons jamais obtenu avec d'autres appareils la même fixité et la même luminosité de projection, nous sommes également heureux de reconnaître la très grande solidité du chrono C. M. GAUMONT dans lequel la suppression des chaînes et des courroies constitue également un progrès très appréciable qui diminue pour l'opérateur les causes d'accident.

Notre satisfaction de ces appareils est si réelle que nous avons décidé d'en généraliser l'emploi dans tous nos postes de FRANCE comme de l'étranger.

Nous vous autorisons à faire de cette lettre usage que bon vous semblera, voulant ainsi vous remercier des avantages que nous ont procurés vos appareils.

Veuillez agréer, Monsieur, nos bien sincères salutations.

Questions de Brevets

Notre confrère E. Meignen publie dans *"Le Cinéma"*, l'article très intéressant que voici :

« Les brevets pris en France, en 1913, dans l'industrie cinématographique, se sont élevés au nombre de 232, se répartissant ainsi : appareils, procédés et dispositifs de prise de vues, 13 ; films, 22 ; traitements des films, 10 ; paquetage des films, 7 ; appareils, dispositifs et procédés de projection, 41 ; pièces détachées, 10 ; commande, 14 ; lumière, 12 ; dispositifs de sécurité, 8 ; écrans, 6 ; relief, 11 ; synchronisme, 13 ; couleurs, 27 ; aménagement des salles, 9 ; publicité lumineuse, 29.

La plupart de ces inventions, comme dans toutes les industries, nous viennent de l'étranger, où on favorise l'essor du génie et l'initiative individuelle, les considérant comme les principaux facteurs du développement du commerce.

Il n'en est pas ainsi en France, où l'Office National de la Propriété Industrielle, malgré le dévouement, l'activité et l'abnégation de son personnel, n'a pas les moyens de remplir la mission, si importante et tous les jours plus étendue, qui lui est confiée.

Alors que nos lois ont fixé des taxes élevées à cause des frais que devaient entraîner les brevets à une époque où ils étaient en petit nombre, le produit de ces taxes, qui s'élève à près de six millions, par an, tombe dans les ressources générales du budget, qui n'affecte que 180.000 francs, déduction faite du prix d'impression des brevets, à l'administration qui en assure le bénéfice.

Et si on compare cette faible subvention à celle du Patent office anglais, qui s'élève à 4 milions, à celle du Patentamt allemand, qui s'élève à 5 millions, à celle du Patent Office américain, qui s'élève à près de 9 millions, on se rend immédiatement compte des causes d'infériorité de la France.

Le peu d'intérêt porté par le gouvernement aux questions de propriété industrielle a les conséquences les plus graves.

On a fait une statistique officielle de laquelle il résulte que l'augmentation du nombre des brevets, dans une période de dix années, a été de 50 o/o aux Etats-Unis, de 45 o/o au Japon, de 40 o/o en Allemagne, de 30 o/o en Italie et de 3 o/o seulement en France.

Il n'y a plus à s'étonner, en présence de ces chiffres, de voir que les produits nouveaux viennent aujourd'hui de l'étranger, étouffant notre industrie et notre commerce par la copie, l'imitation ou la contrefaçon, et faisant disparaître en France le goût et l'ingéniosité, qui avaient assuré notre suprématie. »

France-Cinéma-Location

PARIS - 7, Rue du Faubourg Montmartre, 7 - PARIS

Téléphone : **BERGÈRE 49-82**  Adr. télégr. : **FRANCINÉLO**

En Exclusivité :

Les Héros du MAROC

(La Croix Rouge)

525 mètres

L'Enfant Rédempteur

745 mètres

PRISONNIER dans le Harem

Grand Drame hindou en 3 parties

Au Tarif syndical :

	Mètres
La Lune et ses phases, documentaire original	200
Snob maître nageur, comique	250
Estrella la Gypsie, drame	410
La fleur d'Amédée, comique	166
Aventure de la Poire, scène à trucs	145
Un Jour de gloire, comique interprété par Brunot, sociétaire de la Comédie-Française	216
Une partie de plaisir, comique interprété par Brunot	180
Snob fait l'ouverture de la chasse, comique	225
Le roman d'un Innocent, drame	569
Rivalité de Pêcheurs, drame	386
Le Bûcheron, drame	295
Zéphyrin, roi des Nègres, comique	179
Jeu tragique, drame	665
Barfleur, plein air	100
Le Renard, documentaire	160
Les Singes, documentaire	125
Le Chat-Tigre, documentaire	153
Le Furet, documentaire	86
La Seiche, documentaire	113
Le Coati, documentaire	120
La Hollande pittoresque, plein air	100
Rendez-vous de Snob, comique	182
Snob proprio, comique	225
Fiançailles de Snob, comique	225
Snob maître nageur, comique	204

PETITE TRIBUNE MUTUALISTE

Association des Opérateurs Professionnels Français

Autorisée en vertu de la Loi du 1er Juillet 1901 (art. 5).
(*Journal officiel* du 23 décembre 1913).

Siège social : 30, boulevard Magenta, Téléph. : Nord, 31-91.

L'Association des Opérateurs Professionnels Français nous adresse les communications suivantes en nous priant de les insérer. C'est avec plaisir que nous déférons au désir de nos excellents camarades.

Monsieur,

Nous portons à votre connaissance les Statuts de notre Association en vous priant d'apporter à leur lecture toute votre bienveillante attention.

Notre but est de réagir contre les incapables qui se sont glissés dans notre corporation et qui discréditent la Cinématographie au détriment des exploitants, loueurs et éditeurs.

Les accidents qui se sont produits depuis quelques années et les mauvaises projections détachent peu à peu le public de certains établissements.

Nous croyons qu'il est de notre devoir d'arrêter cet état de choses en nous solidarisant dans un groupement sérieux d'opérateurs compétents offrant toutes les garanties nécessaires. Nos statuts sont établis de façon à ne laisser entrer dans notre Association que des opérateurs munis de bonnes références.

Nous avons constitué un Conseil de discipline dénommé « Commission technique », et composé d'opérateurs expérimentés dont les qualités professionnelles sont indiscutables. Les membres de ce Conseil sont chargés d'enquêter sur les demandes d'adhésion et doivent donner un avis défavorable au cas où le postulant serait incapable d'occuper un poste sans le compromettre. Tout membre de l'Association qui commettrait une faute grave, professionnelle ou morale, serait immédiatement radié.

Nous avons fondé une Caisse de Secours pour venir en aide à nos membres actifs en cas de maladie ou de chômage.

Une permanence, fonctionnant à notre Siège Social, tous les soirs de 8 h. 1/2 à 10 h. 1/2, et le dimanche, en matinée, de 2 h. à 4 h., permettra à MM. les Exploitants de trouver un opérateur, au cas où le leur serait
Nous avons fait le possible pour réagir contre l'iner-
empêché ou victime d'un accident (art. 17 des statuts).
tie qui gagne notre corporation et pour créer une organisation reposant sur des bases solides, offrant toute garantie à MM. les Exploitants, Loueurs et Editeurs qui voudraient nous honorer de leur confiance,

Recevez, Monsieur, l'assurance de notre dévouement.

Pour le Conseil d'administration,
Le Président, Louis CONORE.

STATUTS

Art. Premier. — Il est fondé une association d'Opérateurs-Projectionnistes du Cinématographe sous la dénomination d'*Association des Opérateurs professionnels français.* Cette association a pour but la défense des intérêts généraux de la corporation.

Art. 2. — Le siège social est à Paris : 30, boulevard Magenta.

Art. 3. — L'association est composée de membres actifs et de membres honoraires.

Pourront faire partie de l'association au titre de membres honoraires, toutes personnes s'intéressant à la Cinématographie, à quelque titre que ce soit.

Art. 4. — Les membres actifs devront être opérateurs. Toute demande d'admission devra être adressée au Président.

Le postulant devra satisfaire aux conditions suivantes :

1° Etre Français;

2° Etre âgé d'au moins 20 ans;

3° Justifier d'une année de pratique d'opérateur;

4° Etre présenté par deux parrains, membres de l'association.

Toute nouvelle adhésion sera mise aux voix en séance du Bureau et l'admission sera prononcée à la majorité des membres présents.

Art. 5. — Le droit d'adhésion est fixé à 3 francs.

La cotisation est fixée à 2 francs par mois, payables d'avance. Toutefois, les Sociétaires sans travail sont

exempts de toute cotisation pendant la durée de leur chômage.

Art. 6. — Les membres honoraires paieront une cotisation dont le minimum est fixé à 20 francs par an.

Art. 7. — Tout retard de trois mois, dans la cotisation, sans excuse valable et sur avertissement après décision du Bureau, sera un juste motif de radiation.

Art. 8. — Chaque Sociétaire recevra, au moment de son inscription, une carte d'identité. Cette carte devra être signée du Président et du Titulaire.

Elle devra, en outre, porter les signatures du Trésorier dans chaque case réservée à cet effet.

Art. 9. — Les réunions auront lieu au siège social, les premiers mercredis de chaque mois. A cette même réunion, il sera perçu les cotisations. Le Secrétaire sera chargé d'adresser des convocations individuelles à cet effet.

Indépendamment des réunions ordinaires, les membres de l'association pourront être convoqués extraordinairement, en cas de nécessité, après décision conforme du Bureau ou de la Commission de contrôle.

Art. 10. — Tout Sociétaire qui, sans excuse, manquera une réunion, paiera une amende de 0 fr. 50.

Art. 11. — Toute discussion étrangère au but de l'association est formellement interdite.

Art. 12. — Tout membre convaincu d'avoir commis un acte préjudiciable à l'association ou à l'un de ses membres, sera radié après avis de l'Assemblée générale.

Tout membre radié ou démissionnaire perd tous ses droits dans l'association, tant moraux que pécuniaires.

Toute démission doit être adressée au Président, qui en informera le Bureau avant de statuer.

Art. 13. — L'association est administrée par un Conseil d'administration composé de : un Président, deux Vice-Présidents, un Secrétaire, un Secrétaire-Adjoint, un Trésorier, un Trésorier-Adjoint et quatre Censeurs.

Les membres du Conseil sont nommés au vote secret.

Ne pourront être nommés Président, que ceux qui auront au moins cinq ans de métier et trente ans d'âge; Vice-Président, quatre ans de métier et vingt-cinq ans d'âge; Secrétaire et Trésorier, trois ans de métier et vingt-trois ans d'âge; Secrétaire-Adjoint et Trésorier-Adjoint, deux ans de métier et vingt-trois ans d'âge. Le Bureau est élu pour un an. Il est rééligible. Les fonctions sont gratuites.

Art. 14. — La gestion financière de l'association est vérifiée par une Commission de Contrôle composée de quatre Censeurs sous la présidence du Président de l'association.

Art. 15. — Les attributions des membres du Bureau sont réparties de la manière suivante :

Le Président présente à l'Assemblée générale le rapport sur la situation morale et administrative de l'asso-

ciation ; il signe toutes les pièces, convoque l'Assemblée générale toutes les fois qu'elle est nécessaire et représente l'association devant les tribunaux.

En cas de partage de voix dans un vote, celle du Président est prépondérante.

Les vice-Présidents remplacent le Président lorsque celui-ci est empêché.

Le Secrétaire est chargé de toute la correspondance de l'association et de la rédaction de tous les procès verbaux de séance, ainsi que des communications à la Presse.

Le Trésorier s'occupe de la partie financière et de la comptabilité.

Il prépare la situation financière, qu'il soumet au Bureau et à l'Assemblée générale, par l'intermédiaire du Président.

Art. 16. — L'actif de l'Association se compose :

1° Du droit d'adhésion des Membres actifs ;

2° Des cotisations des Membres actifs ;

3° Des cotisations des Membres honoraires ;

4° Des dons et des subventions accordées à l'association ;

5° Du produit des conférences et fêtes que l'association pourrait organiser.

Au-dessus de 300 francs, toute disponibilité en caisse sera versée dans un établissement de crédit en compte-courant, au nom de l'association. Les retraits ne pourront être effectués que sur les signatures du Président et du Trésorier, après autorisation du Conseil d'administration.

Les fonds sont destinés aux dépenses courantes : frais de déplacement, de propagande, de publicité et autres frais nécessaires à assurer le développement et la prospérité de l'association.

Art. 17. — Afin de permettre à MM. les Exploitants de recruter leur personnel dans des cas imprévus, maladie, ou accident, il est organisé au Siège social une Permanence, fonctionnant tous les soirs, de 8 heures à 10 heures.

Un opérateur désigné se trouvera à cette Permanence et se rendra immédiatement à l'adresse où il sera demandé. Cette Permanence sera assurée, à tour de rôle, par les chômeurs et les opérateurs ne travaillant que deux ou trois jours par semaine.

Les chômeurs devront toujours informer la Permanence de leur situation, et le Conseil d'administration fera tout son possible pour leur trouver du travail. Les places seront attribuées dans l'ordre de réception, et le Conseil statuera.

Art. 18. — Il est décidé que les Opérateurs des pays neutres : Suisse, Belgique et Hollande, seront admis, à titre exceptionnel, comme membres adhérents, mais ne pourront faire partie du Bureau.

Art. 19. — Toute modification aux présents statuts, toute demande de dissolution de l'association, ne devra être faite que par l'Assemblée générale.

Président, L. CONORE. *Vice-présidents,* Ch. KLEIN, F. BARRIE.

Secrétaire, H. DURAND. *Trésorier,* G. DELCOURT. *Secrétaire-adjoint,* A. STEIN.

Censeurs : Louis CHASSAING, Gaston CHELLES, Victor CARABŒUF, *Charles* MEIGNIER.

Association des Opérateurs Professionnels Français

Siège Social : 30, boulevard Magenta, Paris.
Tél. : Nord 31-91.

Nous avons l'avantage de porter à la connaissance de MM. les Exploitants, Loueurs, Editeurs et Agents, que notre Association vient d'être autorisée le 20 décembre 1913, en vertu de la loi du 1er juillet 1901 (article V du *Journal officiel* du 23 décembre 1913), et en profitons pour rappeler aux intéressés le but que nous poursuivons :

Notre Association n'est composée exclusivement que de gens compétents, connaissant à fond la projection et susceptibles de se servir indistinctement des appareils de toutes marques (Lumière, Pathé, Gaumont, Ernemann). De plus, MM. les Exploitants possédant un moteur à gaz ou groupe électrogène auront tout avantage à employer

NE REMETTEZ PAS AU LENDEMAIN L'ANNONCE que vous pouvez faire la veille.

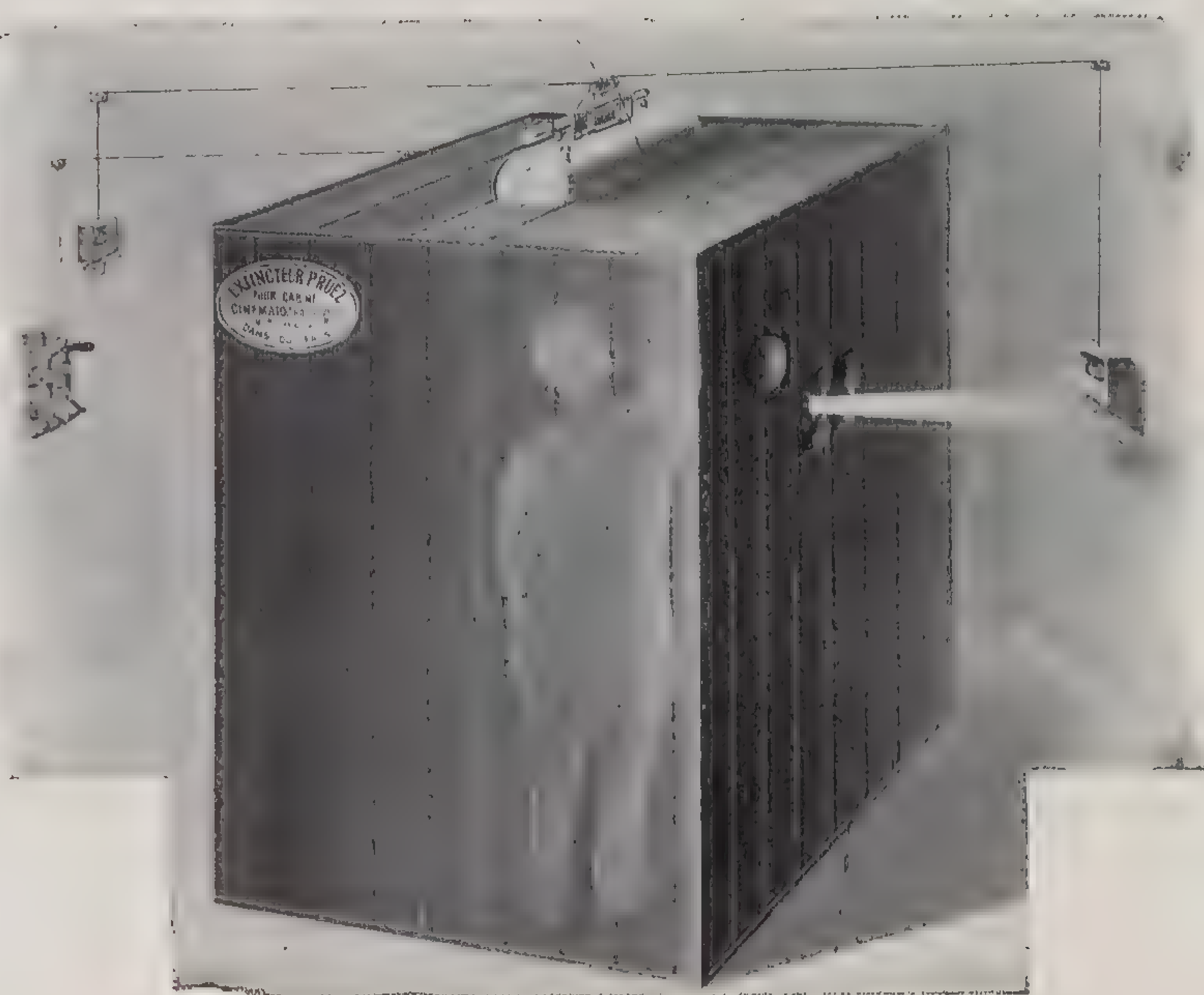
La Sécurité au Cinéma

Extincteur P. RUEZ

pour Cabines cinématographiques

Breveté FRANCE (s. g. d. g.), ANGLETERRE, ALLEMAGNE, BELGIQUE et tous Pays.

Exposition Internationale de LONDRES
MARS 1913
1re Grande Médaille d'Or



Exposition Internationale de GAND
1913
1re Grande Médaille d'Or

Dispositifs spéciaux de Sécurité évitant toute panique

A la moindre alerte, en tirant sur une poignée, on obtient :

L'étouffement du feu — *L'évacuation complète des fumées*
L'invisibilité du foyer d'incendie — *La mise en pleine lumière de la Salle*

Pour les Brevets restant à céder et pour tous renseignements,
s'adresser à **M. L. VANDEVILLE** *(Service de l'Extincteur)*, 27, Boulevard Poissonnière.
(Le soir de 5 à 6 heures)

un opérateur de l'Association : ils seront certains d'avoir ainsi un bon mécanicien à leur service.

Aucun opérateur ne peut être admis à l'Association s'il n'a au moins un an de métier et doit subir un examen devant la Commission technique qui décide, suivant le cas, si le candidat peut être admis comme membre actif, ou s'il doit se représenter à un nouvel examen trois mois plus tard.

C'est dire que tout Directeur, soucieux d'assurer un bon spectacle, sera sûr de trouver à notre Association un opérateur capable pour lequel, d'ailleurs, nous prenons toute responsabilité.

Afin que MM. les Exploitants puissent à n'importe quel moment trouver facilement un opérateur, nous avons créé une permanence à notre Siège Social : 30, boulevard Magenta, tél. : Nord 31-91, où tous les soirs, de 8 à 10 heures et demie, et les dimanches et fêtes en matinée, de 2 à 4 heures, un opérateur offrant toutes garanties pour assurer un bon spectacle, se tiendra à leur disposition.

MM. les Exploitants, ainsi que toutes les personnes qui s'intéressent au cinématographe, ou susceptibles d'installer un établissement ont tout avantage à s'adresser à notre Siège Social, où il leur sera donné gracieusement tous renseignements utiles dont ils pourraient avoir besoin. — Nous avons, en effet, créé parmi les membres les plus anciens dans la corporation une Commission technique qui se trouve en relation avec toutes les principales Maisons et qui est spécialement chargée de ce service.

Le but de notre Association est donc la sauvegarde des intérêts de l'Exploitant.

Le Conseil d'administration.

CHRONIQUE SCANDINAVE

De notre Correspondant particulier :

Grâce à l'initiative d'un de nos confrères de la presse quotidienne, la question de la création d'archives cinématographiques obtint ces jours-ci, à Copenhague, un commencement d'exécution. Une centaine de films et de disques reproduisant les gestes et la voix de hautes personnalités furent déposés solennellement à la bibliothèque. Ils ne seront ouverts qu'en l'an 2013.

(Le *Courrier* se propose d'y assister...)

Parmi les films, qui avant d'être immobilisés définitivement furent présentés à un groupe de savants, on remarqua surtout une bande ayant pour titre : la vie d'un journaliste en 1913, passant en revue le travail que le forçat de la plume fournit pendant une journée.

M. Anker Kirkeby, journaliste et auteur célèbre, en fut le protagoniste. Les interviews qu'il prit, les visites qu'il reçut, mirent en scène les hommes du jour dans le cadre même qui leur est particulier. Ainsi nous vîmes M. Thomson serrer la main à M. Kirkeby, devant le palais des sociétés savantes, Georges Brandes parlant à l'Université, le coureur Ellegaard, au moment de partir, les artistes les plus célèbres recevant les félicitations de notre confrère, etc. La journée se termina par une visite à l'hôtel du Gouvernement, où M. Kirkeby et le président du ministère, M. Zahle, échangèrent leurs idées.

Qu'en diront nos enfants ?

L'affaire la plus considérable a besoin de la publicité la plus étendue.

Petites Nouvelles et Publications légales

Formation de Société

La Loi, 60, quai des Orfèvres, en date du 13 février 1914, publie *in extenso* les statuts de *Victoria-Cinéma-Théâtre*, Société anonyme au capital de 150.000 francs. — Siège social à Paris, avenue de la Grande-Armée, 72.

En voici quelques extraits :

Suivant acte sous-seings privés fait double à Paris, le trente décembre mil neuf cent treize, dont l'un des originaux a été déposé aux minutes de Me Lavoignat, notaire à Paris, par acte du neuf janvier mil neuf cent quatorze, il a été établi les statuts d'une Société anonyme dont extrait littéral suit :

ARTICLE PREMIER (texte modifié). — Il est formé entre les propriétaires des actions ci-après créées, et de toutes celles qui le seront par la suite, une Société anonyme qui sera régie par la loi du vingt-quatre juillet mil huit cent soixante-sept, toutes autres lois sur les Sociétés anonymes et par les présents statuts.

Cette Société prend le nom de : *Victoria-Cinéma-Théâtre*.

ARTICLE 2. — La durée de la Société sera de trente ans à compter de sa constitution définitive, sauf les cas de dissolution anticipée ou de prorogation prévus par les présents statuts.

ARTICLE 3. — Le siège de la Société est à Paris, avenue de la Grande-Armée, 72.

Il pourra être transféré dans tout autre endroit de la même ville par décision du Conseil d'administration qui sera publiée.

Des sièges administratifs, succursales ou agences pourront être créées dans d'autres pays.

ARTICLE 4. — La Société a pour objet :

1° La création et l'exploitation d'établissements cinématographiques à Paris, en France et à l'étranger et spécialement la création et l'exploitation immédiate d'un cinématographe à Paris, avenue de la Grande-Armée, 72.

2° La création, l'acquisition et l'exploitation soit directement, soit indirectement de toutes entreprises de spectacles et d'attractions généralement quelconques, ainsi que de tous autres commerce ou industrie similaires ou s'y rattachant.

3° L'acquisition ou la location, avec ou sans promesse de vente, de tous terrains et immeubles propres à l'exploitation desdits fonds de commerce, ainsi que toutes constructions et installations.

La revente des mêmes immeubles ou leur location comme bailleur pour tous autres usages.

4° Et, d'une façon générale, toutes opérations commerciales, industrielles ou immobilières, se rattachant directement ou indirectement à son objet principal.

La Société pourra s'intéresser, sous quelque forme que ce soit, notamment par voie de création de Société, apports, fusion, souscription ou achat de titres, actions,

obligations ou de droits sociaux et participations généralement quelconques, dans toutes entreprises ou Sociétés françaises ou étrangères, dont le commerce serait similaire en tout ou partie à celui sus-indiqué.

ARTICLE 5. — Le capital est fixé à cent cinquante mille francs et divisé en mille cinq cents actions de cent francs chacune souscrites en numéraire.

. . . .

. . . .

ARTICLE 7. — M. Fernand Akoun, industriel, demeurant à Paris, rue du Colonel-Moll, 14, intervenant aux présentes, apporte à la présente Société :

1° Ses connaissances spéciales en matière d'exploitation de spectacles, et spécialement d'établissements cinématographiques, et sa collaboration pendant une durée de trois années à compter du jour de la constitution définitive de la Société.

2° La promesse de bail à lui faite par M. Séguin, pour vingt ou trente années, de la totalité d'un immeuble sis à Paris, avenue de la Grande-Armée, 72, d'une contenance de mille cent cinq mètres seize centièmes, où doit être créé et exploité par la présente Société, un établissement cinématographique.

3° La promesse de résiliation des baux et locations en cours dans l'immeuble sis, avenue de la Grande-Armée, 72, de façon à ce que ledit immeuble soit entièrement à la disposition de la présente Société.

L'apport ainsi fait est rémunéré au moyen de l'attribution à M. Akoun de mille cent parts bénéficiaires créées ci-après sous l'article 14.

En outre, M. Akoun aura droit au remboursement de la somme de cinq mille francs, qu'il a versée à M. Jean-Joseph Pila, pharmacien, sur résiliation de bail.

ARTICLE 8. — Sur le montant de chaque action à souscrire en numéraire, un quart est payable en souscrivant.

Les trois autres quarts seront versés conformément aux appels de fonds faits par le Conseil d'administration, notifiés aux actionnaires par lettres recommandées ou par un avis inséré quinze jours à l'avance au moins dans un journal d'annonces légales se publiant à Paris.

. . . .

ARTICLE 19. — Le Conseil choisit, parmi ses membres, un président, dont les fonctions durent un an et qui peut être réélu.

Il peut nommer un directeur spécialement chargé de donner ses soins aux opérations de la Société et de la représenter dans le service journalier.

Le Conseil déterminera les attributions et pouvoirs du directeur et fixera sa rémunération particulière.

M. Akoun, soussigné, est, dès à présent, désigné pour remplir les fonctions de directeur, pendant une durée de trois années . . . .

ARTICLE 23 — La présence de la moitié au moins des administrateurs est nécessaire pour la validité des délibérations. . . . .

Nul ne peut voter par procuration dans le sein du Conseil.

. . . .

. . . .

ARTICLE 26. — Le Conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour l'administration de la Société et pour faire tous actes énoncés ou prévus dans l'objet social.

Le Conseil d'administration peut, en conséquence, consentir et autoriser, sans recourir à l'Assemblée générale des actionnaires, sauf pour les cas prévus aux présents statuts, toutes les opérations et tous autres actes s'y rattachant que pourra nécessiter le bien des affaires sociales, notamment toutes les demandes et autorisations, ainsi que tous traités au marchés, toutes acquisitions ou aliénations mobilières ou immobilières, tous baux soit comme bailleur, soit comme preneur, avec ou sans promesse de vente, tous échanges, tous transferts, toutes quittances, tous désistements et toutes mainlevées de saisie et d'inscription, avec ou sans paiement, enfin toutes actions, tous compromis et toutes transactions.

Il passe et autorise les traités, marchés de toute nature, et entreprises, à forfait ou autrement, demande et accepte toutes concessions, contracte à l'occasion de toutes ces opérations tous engagements et obligations.

Il accepte tous transferts de concessions et marchés.

Il règle les approvisionnements et autorise tous achats nécessaires à la construction et à l'exploitation.

Il fixe les dépenses générales d'exploitation.

Il représente la Société vis-à-vis de toutes administrations.

Il représente la Société en justice.

Il peut contracter tous emprunts et conférer tous hypothèques et nantissements sur les biens meubles et immeubles de la Société.

Il arrête les comptes qui doivent être soumis à l'Assemblée générale.

Il fixe provisoirement les dividendes.

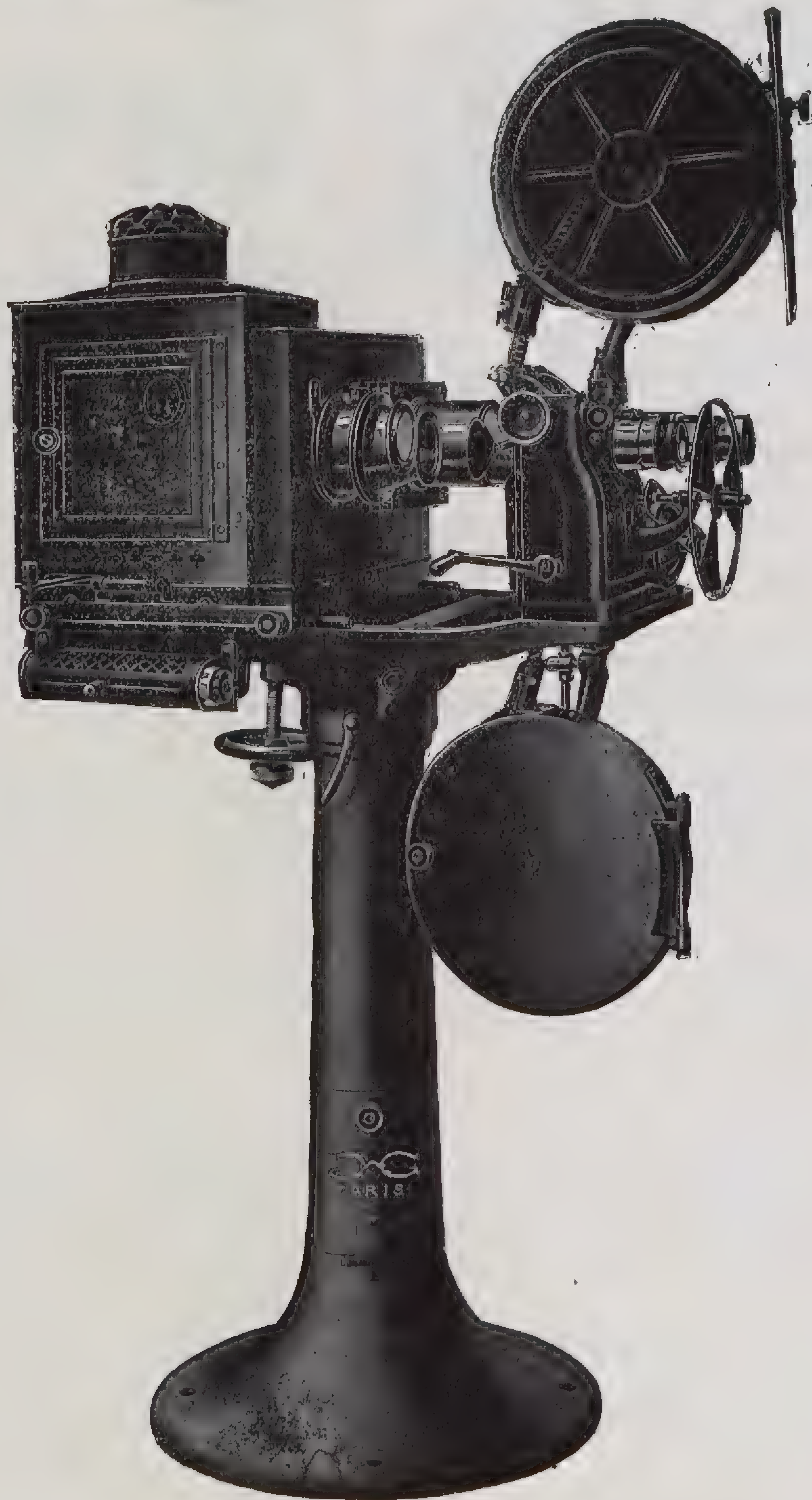
Il fait un rapport à l'Assemblée générale des actionnaires sur les comptes et la situation des affaires sociales.

Il règle le montant des indemnités à allouer à ses délégués, ainsi que les rémunérations fixes ou proportionnelles allouées à ses mandataires, et à porter aux frais généraux.

Les pouvoirs qui viennent d'être indiqués sont énon-

Le **CINÉ BLINDÉ GUIL** à centre optique fixe et Croix de Malte intégrale

Breveté S. G. D. G.



La véritable Machine-Outil de l'Opérateur : ***simple, commode, robuste, accessible.***

ciatifs et non limitatifs ; le Conseil a pour l'Administration de la Société les mêmes droits et les mêmes pouvoirs que le gérant le plus autorisé d'une Société en nom collectif.

ARTICLE 27. — En dehors des pouvoirs délégués à un directeur pour les affaires courantes de la Société, le Conseil d'administration peut constituer tous mandataires que bon lui semblera, mais seulement par un mandat spécial et pour un objet déterminé.

II

Déclaration de souscription et de versement

Suivant acte reçu par Mᵉ Lavoignat, notaire susnommé, le dix janvier mil neuf cent quatorze, le fondateur de la Société a déclaré et reconnu que les mille cinq cents actions de cent francs chacune, composant l'intégralité du capital social, avaient toutes été souscrites par dix personnes, et qu'il avait été versé par chaque souscripteur sur chacune des actions par lui souscrites, le quart du montant nominal des titres, ou vingt-cinq francs par action, soit au total trente-sept mille cinq cents francs.

A l'appui de sa déclaration, le fondateur a représenté au notaire un état ou liste par lui dressé, contenant les noms, prénoms, professions et domiciles des souscripteurs, le nombre d'actions de chacun d'eux et l'état des versements effectués.

III

Assemblées constitutives

Des deux délibérations des Assemblées constitutives de ladite Société, dont copies ont été déposées à Mᵉ Lavoignat, notaire à Paris, par acte du dix-neuf janvier mil neuf cent quatorze, il appert :

Premièrement. — Que la première Assemblée en date du dix janvier mil neuf cent quatorze, réunissant l'intégralité du capital social, a, à l'unanimité :

1° Reconnu sincère et véritable la déclaration de souscription et de versement susvisée ;

2° Et nommé M. Abel Laune, comptable, demeurant à Paris, rue de Rome, 17, comme commissaire, chargé de faire à la seconde Assemblée le rapport prescrit par la loi sur la valeur des apports fait par M. Akoun et sur les attributions stipulées tant à son profit qu'au profit du fondateur et des administrateurs.

Deuxièmement. — Et que la seconde Assemblée, en date du dix-neuf janvier mil neuf cent quatorze, réunissant mille quatre cent quarante actions sur les mille cinq cents actions composant le capital social, a aussi à l'unanimité :

1° Connaissance prise du rapport du commissaire vérificateur, déclaré :

a) Accepter les apports en nature faits à la Société par M. Akoun et approuver : 1° l'attribution au profit de ce dernier de mille cent parts bénéficiaire ; 2° le versement d'une somme de cinq mille francs à lui faire en remboursement de pareille somme par lui versée à M. Pila, pharmacien, sur résiliation de bail ;

b) Approuver l'attribution faite au fondateur de neuf cents parts bénéficiaires en rémunération des soins par lui apportés à la fondation de la Société ;

c) Et approuver l'allocation attribuée au Conseil d'administration sur les bénéfices.

Ainsi que le tout résulte des statuts sociaux qui ont été définitivement adoptés, sans réserve.

2° Nommé en qualité d'administrateurs de la Société pour la durée prévue en l'article 17 des statuts, et dans les conditions du renouvellement partiel stipulé par cet article :

M. Louis-Hude Vannucci, industriel, demeurant à Paris, rue Treilhard, 6 *bis* ;

M. Armand Guido, publiciste, demeurant à Paris, cité Paradis, 6 ;

M. Romain Croharé, propriétaire, demeurant à Paris, rue de Grenelle, 206 ;

M. Fernand Akoun, susnommé.

Lesquelles fonctions ont été acceptés.

3° Nommé en qualité de commissaires des comptes pour le premier exercice social, dans les termes de l'article 30 des statuts :

M. Paul Delaplace, architecte, demeurant à Vitry-sur-Seine ;

Et M. Abel Launé, susnommé ;

Qui ont accepté ces fonctions.

4° Reconnu et constaté que toutes les formalités légales ayant été régulièrement remplies, la Société *Victoria-Cinéma-Théâtre* était et demeurait définitivement constituée et serait régie par les statuts déposés aux minutes de Mᵉ Lavoignat, le neuf janvier mil neuf cent quatorze.

5° Et autorisé les administrateurs nommés à prendre ou conserver en leur nom personnel ou au nom de Sociétés dont ils feraient partie, un intérêt direct ou indirect dans une entreprise ou dans un marché fait avec la Société ou pour son compte, à charge d'en rendre compte à l'Assemblée générale, conformément à l'article 40 de la loi du vingt-quatre juillet mil huit cent soixante-sept.

IV

Changement de dénomination sociale

Et aux termes d'une délibération, en date du dix février mil neuf cent quatorze, dont un extrait a été dé-



MORGANA-FILMS

ÉDITIONS d'ART

ROMA - 21, Corso Vitt : Emanuela

Les meilleurs Auteurs

Les plus grands Acteurs

SÉRIE EN PRÉPARATION :

Giovanni GRASSO



Direction Artistique :

NINO MARTOGLIO

posé à Me Lavoignat, notaire susnommé, par acte du même jour, l'Assemblée générale extraordinaire des actionnaires de ladite Société réunissant plus des trois quarts du capital social, a, à l'unanimité, modifié la dénomination de ladite Société appelée originairement *Le Cinéma-Théâtre*, et arrêté le texte nouveau ci-dessus litéralement transcrit de l'article premier des statuts.

Pour la publication légale, tous pouvoirs ont été donnés au porteur des pièces.

Pour insertion légale :
LAVOIGNAT.

Les Nouveautés (*Cinéma-Attractions*). — Société anonyme française. — Objet : Exploitation d'un cinéma-théâtre. — Durée : 30 ans. — Siège : 15, boulevard des Italiens. — Capital : 1.200.000 fr. divisé en 12.000 actions de 100 fr. dont 6.000 à souscrire. — Apports : MM. Thamin et Delac, apportent études, travaux, etc. — Rémunération des apports : 6.000 actions libérées.

Vente de Fonds

Cabinet L. BOURGOIN, banque et commission, cession de fonds de commerce et d'industrie, maison fondée en 1866, boulevard Saint-Denis, 6, Paris, téléphone : Nord 39-83.

Première publication

Suivant conventions, en date du 12 février courant (1914),

M. Grignon, demeurant à Paris, rue Henri-Chevreau, 4 *bis*,

A vendu à MM. Eggimann frères, faisant élection de domicile au cabinet du soussigné,

Le fonds de commerce de cinématographe qu'il exploite rue Henri-Chevreau, n° 4 *bis*, et connu sous le nom de : *Modern Cinéma*.

Pour la prise de possession avoir lieu le 18 février 1914.

Les opposition, s'il y a lieu, seront reçues, dans les dix jours de la seconde publication, entre les mains du mandataire et intermédiaire soussigné.

L. BOURGOIN.

Première publication

Suivant acte sous signatures privées, en date à Paris du 11 février 1914, Mesdames Berthe et Fanny Malinoff, propriétaires et directrices assistées et autorisées par leurs maris, Messieurs Alexandre Vorobeitchik et Léon Rosenthal, ont vendu leur *établissement cinématographique* connu sous le nom de : *Cinéma de la Tourelle*,

Qu'elles exploitent, 19, rue d'Alsace-Lorraine, à Saint-Mandé (Seine), à un acquéreur dénommé audit acte faisant élection de domicile chez M. René Clément, 67, rue de Rambuteau.

Ensemble la clientèle, l'achalandage, le nom commercial, le mobilier industriel, et tous appareils sans exception, ainsi que le droit au bail des lieux.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues chez l'intermédiaire et mandataire soussigné, dans les dix jours suivant la deuxième publication.

René CLÉMENT, 67, rue de Rambuteau.

Convocations

L'Universel Cinéma.

Société Anonyme au capital de 300.000 francs.

Avis de convocation.

Messieurs les actionnaires de la *Société l'Universel Cinéma*, dont le siège social est à Paris, 40, boulevard Bonne-Nouvelle, son convoqués en *assemblée générale ordinaire*, au siège social, le jeudi 26 février 1914, à trois heures de l'après-midi.

ORDRE DU JOUR :

1° Rapport du conseil d'administration ;
2° Rapport du commissaire aux comptes ;
3° Approbation, s'il y a lieu, des comptes de l'exercice écoulé ;
4° Fixation du dividende ;
5° Nomination des commissaires pour l'exercice 1914 ;
6° Vote sur toutes autres propositions.

L'administrateur délégué.
Georges FRANCFORT.

Lisez pages 104 à 106

Les Petites Annonces

Le Film Parisien

Direction et Service Commercial : 105, Rue Saint-Lazare (1er Étage) -- PARIS

Téléphone : CENTRAL 20-78 — Adresse télégraphique : PARIFILM

C'est le **27** *Mars que le* ***FILM PARISIEN*** *programme*

L'AVEUGLE DU PONT NOTRE-DAME

Action

très pathétique



Interprétation

supérieure



Affiches



Scénarios



Photos



Environ 415 m.



En vente pour la France :

Agence Moderne Cinématographique

Bureaux : 105, Rue Saint-Lazare (1er Étage) -- PARIS

Téléphone : CENTRAL 20-78 — Adresse télégraphique : PARIFILM

LE FILM PARISIEN — **IMPERATOR-FILM**

GLOBE - TROTTER

" Le Courrier " à Valence

De notre Correspondant particulier :

Entre le « Film et l'Aiguille ».

Les années passées, les cinémas attiraient la curiosité du public, par de superbes affiches représentant généralement une scène des films du programme du jour; c'était là une excellente réclame et je me souviens avoir entendu les spectateurs murmurer : « Oh! c'est bien comme sur l'affiche... » Aussi les programmes se passaient au milieu de la satisfaction générale, et le ciné faisait chaque jour de nouveaux adeptes. Aujourd'hui, il continue, mais il évolue. Si, en effet, les mises en scène sont des plus soignées, rigoureuses de vérité, si les scénarios s'efforcent d'extérioriser une heure vécue, si l'interprétation rallie le concours d'éminents artistes, jusque-là réfractaires à l'écran, pourquoi faut-il précisément, au moment où le ciné a l'air de concurrencer le théâtre, que son organisation matérielle, s'accommode des réclames plus ou moins saugrenues du genre de ces vagues tournées théâtrales qui plument le public de province au détriment des artistes dignes de ce nom.

On a commencé à maquiller les affiches, j'ai pu m'en rendre compte, à Lyon, notamment, et je me suis demandé quel rapport il pouvait bien exister entre la vue de ces grandes affiches coloriées, au texte mitigé de dialectes internationaux, où il ne manque qu'une chose, le sens, et surtout le bon sens. L'excès en tout est un défaut, même en double colombier! et il me semble que si l'on venait à abuser de ce genre de réclame, le public, qui fait la fortune du cinéma, parce qu'il est avide de voir, de connaître, sera demain blasé, si, à force de voir une annonce trop alléchante et un film ne s'y rapportant pas, il en déduisait pour se faire une opinion dans l'avenir, en prétendant qu'il y a autant de corrélation entre l'affiche et la vue, qu'avec un cadre et le portrait qu'il renferme. Il appartient aux éditeurs de faire les deux, de façons à ce qu'ils se complètent avantageusement l'un et l'autre.

*
* *

KURSAAL-CINÉMA.

Après le *Secret d'Andrinople*, qui nous montre tous les moyens de transport connus à ce jour, le Kursaal passe cette semaine *Le Sursis*, qui est loin d'être un sursis au secret qui précède; on rit de voir les péripéties de ce joyeux vaudeville, et la S. C. A. G. L. a sorti là un film qui fera courir tous les amateurs d'un spectacle d'art cinématographique.

Comme toujours, les vues qui figurent au programme viennent encore le corser par leur diversité et leurs excellentes qualités.

*
* *

ALHAMBRA-CINÉMA-PATHÉ.

D'après la célèbre pièce de G. Grillet, la S. C. A. G. L. a tiré un film de grande envergure et vraiment beau *Les Pantins*. Compter ou même évaluer le nombre des spectateurs qui ont applaudi cette grande scène est chose impossible, et comme toujours le PATHÉ JOURNAL, par ses actualités, ajoutait au programme, à côté de vues de premier ordre, la note qui détermine le succès.

LOUIS ARTISE.

NE REMETTEZ PAS AU LENDEMAIN L'ANNONCE que vous pouvez faire la veille.

" Le Courrier " à Lille

De notre Correspondant particulier.

Il y avait longtemps que nous n'avions eu à enregistrer un succès aussi éclatant que celui remporté à LILLE-CINÉMA, par le beau film *Spartacus*. Ce film, dont les représentations durent être données quinze jours de suite, fit sensation sur notre public. Chaque jour cet établissement dut refuser des entrées. La présentation de cette admirable pièce, très soignée, ainsi que l'orchestration de tout 1er ordre, compteront comme un des meilleurs succès de LILLE-CINÉMA. A mon avis *Spartacus* dépasse de beaucoup les films parus dans ce genre jusqu'à ce jour.

L'OMNIA PATHÉ, avec *Le Mariage de l'Amour*, remporta également un succès bien mérité. Louons la direction pour son choix judicieux de la partie comique. Rigadin, qui a toujours les faveurs du public lillois, tient à sa réputation et nous donne chaque semaine les nouveautés de son répertoire cinématographique.

B. AUVERTIN.

" Le Courrier " à Caen

De notre Correspondant particulier :

CINÉMA-GAUMONT

Au très intéressant programme de la semaine :

L'Illustre Mâchefer, aux situations cocasses, qui a beaucoup amusé le public;

La Rançon du Bonheur, grand drame de la Série artistique « Gaumont », interprété par Mlle Grandais et M. Léonce Perret, les deux artistes si applaudis dans tant de vues sensationnelles.

Dévouement de Lucile, grand drame, qui fait revivre un épisode sous la Révolution;

Dogue et Fauvette, gentille petite comédie;

Pierrefite à Gavarni, panorama, au coloris superbe;

Les Mollusques, documentaire, film instructif;

Onésime et le Gardien du Foyer, comique, où comme toujours Onésime amuse par sa mimique si drôle et si pleine d'imprévus.

HENRI DE COSTA.

Cinéma Bibliophote

Le Journal publie l'intéressant article que voici, dû à la plume de M. Fernand HAUSER :

« C'est un curieux et intéressant petit appareil, que M. Eugène Morel, bibliothécaire à la Bibliothèque Nationale, qui en est l'un des inventeurs, a montré aux élèves de l'Ecole des hautes études sociales.

Grâce à cet instrument, dont M. Goldschmidt eut l'idée et qui fut mis au point avec la collaboration de plusieurs personnes, parmi lesquelles MM. Eugène Morel et Vitrac, il est possible de fixer, sur un film cinématographique, toutes les pages d'un livre, avec ses gravures, et de les projeter soit sur une table horizontale soit sur un écran; l'on conçoit tout l'intérêt de cet appareil auquel on a donné le nom de Bibliophote.

On pourra, désormais, dans les grandes bibliothèques du monde, organiser un service de cinématographie : les savants, qui désireront consulter chez eux tel manuscrit, tel ouvrage rarissime, tel atlas peu maniable, en demanderont la reproduction cinématographique à la bibliothèque qui le possède. Cette reproduction tiendra en quelques mètres de film — cinquante pages au mètre — et les savants pourront travailler ainsi sans se déranger, sans avoir surtout à effectuer de longs et coûteux voyages.

Le prix de revient de ces cinématographies est, en effet, très abordable, et les bibliothèques publiques pourront, tout en vendant leurs films bon marché, retirer du service cinématographique des bénéfices certains.

Et combien d'applications utiles auxquelles pourra se prêter le Bibliophote.

Toutes les toiles d'un musée pourront être mises sur films et projetées au cours de conférences; on pourra mettre sur l'écran tous les animaux du Muséum; on pourra réduire les immenses cartes d'état-major, les transporter en minuscules bobines, en tirer et en distribuer des exemplaires agrandis en quelques instants sur le champ de bataille même.

Et voilà une véritable révolution, croyons-nous pouvoir dire, apportée grâce au cinéma dans le monde des études.

On sait qu'à la Bibliothèque nationale on n'est pas très partisan du cinéma; l'initiative de M. Eugène Morel va, espérons-le, modifier les idées de la maison. »

CHRONIQUE ÉGYPTIENNE

De notre correspondant particulier.

Tandis que le seul théâtre que nous possédions à Alexandrie n'ouvre que fort rarement ses portes à des troupes de passage qui viennent déranger les araignées en train d'y tisser leurs toiles en toute tranquillité, les cinémas par contre jouissent d'une prospérité toujours croissante qui témoigne de l'engouement du public pour leurs spectacles si attrayants et faciles à se procurer.

Durant cette dernière quinzaine notre sympathique ami, M. de Lagarenne, a eu la main tout particulièrement heureuse dans le choix de ses programmes, et il a fait défiler sur l'écran du « Cinéma-Théâtre Chantecler » bon nombre de films fort intéressants parmi lesquels il me faut citer : *Le Roi Koko*, d'après le vaudeville de Bisson, *Max Virtuose*, amusante création de Max Linder dont l'esprit inventif l'aide à se tirer des situations les plus embarrassantes, *La Porte Fermée*, de la « Cinès » *La Brute Humaine*, avec Mme Massart et Jean Dax, ainsi que *Le Roi de l'Air*, qui nous a permis de revoir une fois de plus la charmante Robinne aux côtés de ses camarades Alexandre, Signoret, et Mme Grumbach dans une œuvre où tout contribue à lui assurer un très légitime succès qui ne lui a pas été marchandé. La scène relatant les passionnantes découvertes du Docteur Carrel a surtout provoqué l'intérêt du public et c'est une trouvaille dont il faut féliciter les auteurs qui n'en sont pas du reste à leur coup d'essai.

Très gros succès également à l' « Américan Cosmograph », dont l'infatigable directeur, M. Paquier, paraît posséder un mystérieux aimant qui attire la foule vers l'immense salle de la rue Général Earle dont les deux derniers spectacles comprenaient, en dehors d'un tas de jolies bandes qu'il serait trop long d'énumérer, *Les Gaîtés de l'Escadron*, qui nous font retrouver sur l'écran les types inoubliables dûs à la plume alerte de Courteline, *Bout-de-Zan a la gale*, *L'oiseau blessé*, d'après la belle pièce de Capus *L'homme qui vola* et *Fantômas contre Fantômas*, quatrième partie (*quatrième cycle*, pardon), des aventures du fameux bandit.

Clément HACCO.

Il ne suffit pas de faire une grosse publicité sur un film sensationnel comme **SPARTACUS,** qui n'a pas son égal au monde,

Il faut aussi faire connaître à tous la production du

COMPTOIR INTERNATIONAL DE CINÉMATOGRAPHIE

qui, tout étant la plus belle, est aussi la plus importante.

Nous rappellerons dans les films **des deux derniers mois :**

1° **MYSTÈRE DE JACQUES HILTON**
2° **LES DEUX CONSCIENCES**
3° **LE CLUB DES MASQUES NOIRS**
4° **LA TOUR DES VAMPIRES**

Nous nous apercevons que la place nous manque pour les citer tous, nous indiquerons encore :

33e Le Maître de la Mort

P. S. — La liste complète de ces 33 films sera adressée à toute personne en faisant la demande.

Cette liste ne comprend aucun comique, ni drames de petits métrages, *ce sont tous grands films à succès.*

Sans aucune prétention, il nous semble que c'est un record!

Comptoir International de Cinématographie

Siège social :

11-13, Parvis Saint-Maurice, 11-13

LILLE

Téléph. : 6-07 Adr. télég. : INTERCINÉ

Agence de Bruxelles :

CH. HENDRICKX

Agent général pour la Belgique et Hollande

67, Rue des Plantes, 67

BRUXELLES

Téléph. : 105-82 A

LA CHANSON DE LA SEMAINE

Par HENRY BUGUET

(Ceux dont on se passe au Cinéma)

Les Souffleurs



Air : A Belleville, à Ménilmontant.

Chacun souffle à qui mieux mieux,
Enfant, jeune homme ou bien vieux ;
A souffler, toute un' famille
S'égosille !
L' vent souffle avec violence
La chandelle... et plus d'un cœur ;
On n'voit dans l'espace immense,
Que trous du souffleur,
Trop d'trous du souffleur !

*
* *

Avec l'automne revient,
Sur les planch's, le comédien ;
Théâtres rouvrent en foule,
Sur la boule !
Chaqu' cabot veut qu'on l'enjôle;
Il attend, la joie au cœur,
Que lui survienne un beau rôle
Du trou du souffleur
Il joue... au souffleur !

*
* *

Directeur, petit ou grand,
Attend l'succès épatant,
Pensant, que mettre dans l'mille,
C'est facile !
L'auteur attend sur la brèche;
Que sa pros' lui fasse bonneur,
Et le sorte... de la dèche,
Par l'trou du souffleur,
Utile est l'souffleur !

*Le souffleur de l'*Opéra
Est musicien extra ;
C'lui d'la Comédi'-Française,
Souffle à l'aise !
*A l'*Odéon, *au* Gymnase,
Il vous souffle en grand seigneur ;
Au Vaud'vill', *c'est dans l'extase*
Que souffle l'souffleur,
Dans l'trou du souffleur !

*
* *

*Le souffleur de l'*Ambigu,
Du mélo, sent l'mal aigu ;
Sarah-Bernhardt, *qui te souffle,*
Se boursouffle !
Au Chat'let, *c'est sur la scène,*
Un tel bruit, un' tell' clameur,
Qu'à souffler il a d'la peine !
Et braill' le souffleur !
Dans l'trou du souffleur !

*
* *

L' souffleur du Palais-Royal,
Rit tant, qu'au ventre, ayant mal,
Dans sa boîte, il se le tâte,
Sort... en hâte !...
Du Music-Hall, *la Revue*
Aux mollets forts tentateurs,
Charm' l'oreille, excit' la vue,
Du pauvre souffleur,
Dans l'trou du souffleur !

*
* *

La Pantomime *nous plaît,*
Pierrot n'est-il pas muet ?
De son geste, de sa bouche,
Tout nous touche !
Le clown, l'écuyer, l'athlète,
Du Cirque, *font le bonheur ;*
Là pas d'trou, dans c'trou, pas d'tête.
Pas l'moindre souffleur,
Pas d'trou du souffleur !

*
* *

Théâtre silencieux,
Cinéma *n' parle qu'aux yeux.*
Ses acteurs muets en scène,
Ont la veine.
Les sourds-muets, *de la salle,*
Croient que le sont les acteurs,
Et la joie est générale
De manquer d'souffleur,
Pas d'trou du souffleur !

HENRY BUGUET.

Quelques Scénarios !

L. AUBERT

19, RUE RICHER, Paris
Télég. : **Auberfilm** *Téléph.* : **303.91**

NORDISK

LE COUP DE MARTEAU DU COMMISSAIRE PRISEUR : Comédie dramatique

A bord d'un vapeur en route pour l'Angleterre, John Bennet rencontre la danseuse Jeanne Bernard, s'en éprend, et promet de lui rendre visite.

Jeanne Bernard devient bien vite le centre de la vie mondaine de la ville d'eau. Parmi ses adorateurs se trouve l'avocat Deschamps. Il est frappé de la ressemblance entre Jeanne et un portrait trouvé dans un journal, où la jeune femme est désigné comme une dame Jeanne Néville, née Bernard, dont le procès de divorce a fait grand bruit. Jeanne est en effet partie pour l'étranger où elle mène une vie aventureuse. Le procès semble traîner en longueur et ses ressources diminuent de jour en jour. Le lendemain de son arrivée dans la ville d'eau, elle a vendu son dernier bijou.

Demain il y a, au Casino, une fête pour laquelle Jeanne se pare de sa plus somptueuse toilette. Peu avant son départ, elle reçoit un bouquet de la part de l'avocat Deschamps et presque en même temps un télégramme de son avoué lui annonçant qu'elle vient de perdre son procès, son mari ne lui versera aucune pension.

Tout semble vouloir l'accabler en même temps. Quand elle passe devant la loge du portier, l'inspecteur de l'hôtel l'arrête. L'avocat Deschamps a prévenu celui-ci de ne pas accorder à l'aventurière un trop long crédit. Jeanne promet de régler son compte le lendemain avant midi.

L'avocat qui a deviné la situation de la jeune femme veut en profiter. Durant la fête il s'approche de Jeanne, lui fait un brin de cour et lui fait comprendre que son portefeuille est à son entière disposition. Froidement elle le repousse.

Deschamps quitte la jeune femme avec un rire méchant. Toute désemparée elle erre au milieu de la foule joyeuse. Son pied butte contre un objet. Elle le ramasse. C'est un bijou très précieux, une des dames présente à la fête a dû le perdre. Jeanne regarde prudemment autour d'elle. Elle est seule, sa résolution est prise. Sans être aperçue, elle s'éloigne de l'hôtel et va engager le bijou chez un prêteur.

A son retour à la fête, toute la société s'achemine justement vers le Casino. Jeanne rencontre John Bennet et tous deux décident d'y aller aussi. Jeanne joue et gagne sans cesse, mais lorsqu'elle a gagné 1.500 frs elle cesse les mises, pensant qu'elle a maintenant assez pour dégager le bijou et payer sa note d'hôtel. Le lendemain de bon matin elle se rend chez le prêteur où elle apprend, à sa grande consternation, que le bijou est déjà envoyé pour être vendu.

Monsieur Deschamps qui soupçonne le rapport entre la subite fortune de Jeanne et la mystérieuse disparition du bijou, suit la jeune femme dans la salle de vente où tous deux arrivent au moment où le bijou est mis aux enchères. Jeanne surenchère, Deschamps aussi. Elle voit qu'elle est son intention. Il veut la tenir en son pouvoir. 1.500 francs, crie-t-elle en mettant son dernier billet sur la table.

2.000 francs ! dit Deschamps. Il sourit déjà de sa victoire. Jeanne pense que si le marteau tombe à présent elle lui appartient. Elle jette un regard désespéré autour d'elle. Elle rencontre le regard franc et loyal de John Bennet. Au moment où le commissaire priseur lève son marteau, 3.000 crie John, et avant que Deschamps ait repris possession de lui-même, le marteau tombe. Elle est sauvée.

M. AMOUR DANSE LE TANGO

GRANDS AUTEURS INTERNATIONAUX

FILLE-MÈRE : Grand drame social, d'après l'œuvre de M. Arthur BERNÈDE

Le père Fougeray, homme d'équipe, et sa femme, fiancent le même jour leur fils Pierre et leur fille Louise.

Louise va épouser un brave garçon, Jean Leroy, employé au chemin de fer, qui à ses moments de repos, met au point une de ses inventions.

Un jour, en portant le déjeuner à son père, Louise qui a suivi imprudemment la voie ferrée, est sur le point d'être broyée par un rapide.

Elle est sauvée par Henry de Lachesnaye qui, passant en auto, a vu le danger que courait la jeune fille. Henry de Lachesnaye est le frère de la Comtesse de Marsanges, fondatrice de l'œuvre des filles-mères. Il s'éprend de la jeune ouvrière, et par de trompeuses paroles, de vaines promesses, il finit par lui faire oublier son fiancé.

Louise après avoir lutté longtemps, devient la maîtresse d'Henry. Bientôt elle est obligée d'avouer à ses parents qu'elle ne peut plus épouser Jean Leroy, parce qu'elle va être mère !

Son père veut la chasser, mais sa mère et son frère ont pitié de la pauvre créature !

A quelques jours de là, Louise apprend qu'Henry va se marier à une riche américaine Miss Simpson.

Affolée elle se sauve de chez ses parents et se rend à l'église où elle se trouve en face de Jean Leroy, qui la guette depuis quelques jours. Jean Leroy apprend pourquoi Louise a refusé de devenir sa femme. Devant la catastrophe qui bouleverse sa vie, Jean part chez la Comtesse de Marsanges, a une entrevue avec Henry de Lachesnaye à qui il reproche sa conduite.

Comme Jean ne veut pas partir sans avoir une réponse, Henry le menace de son révolver.

La Comtesse de Marsanges, en voulant désarmer son frère, le tue et accuse du meurtre Jean Leroy.

Celui-ci malgré ses dénégations est condamné à 10 ans de réclusion.

Cinq années se sont écoulées, Louise a eu un fils, mais malgré tout son courage et celui de ses parents, le pain manque à la maison.

La misère a posé sa griffe sur ces braves cœurs !

Ils ont décidé de mourir tous les trois et profitent d'un jour où leur fils Pierre, sa femme et ses enfants, sont venus chercher le petit Albert pour mettre leur projet à exécution.

Les malheureux vont succomber lorsque le fils de Louise revient et sauve sa mère et ses grands-parents d'une mort certaine.

La Comtesse de Marsanges qui a volé une grosse somme d'argent à la caisse de l'œuvre des filles-mères

est sur le point d'être arrêtée. Devant ce désastre et le remords du crime qu'elle a commis, elle adresse une lettre au Procureur de la République dans laquelle elle s'accuse du meurtre de son frère.

Jean Leroy est libéré conditionnellement en attendant sa réhabilitation !

Le jeune homme revient donc chez les Fougeray, il épouse Louise qu'il n'a cessé d'aimer malgré sa faute, et reconnaît le petit Albert pour son fils !

Comme un bonheur ne vient jamais seul, le facteur apporte une lettre ainsi conçue :

Monsieur,

Ayant appris par les journaux votre innocence et votre prochaine réhabilitation, je vous informe que votre invention dont vous nous avez adressé les plans, a été brevetée et que les 200.000 francs sont à votre disposition !

L'Ingénieur en Chef.



PASQUALI

POLIDOR S'EXPLIQUE : Comique

Polidor est très espiègle : réprimandes, punitions, tout est inutile.

Pourtant, enfant gâté, on lui passerait ces espiègleries s'il n'avait le très grand défaut de toujours chercher une justification à ses mauvais tours. Il arrive parfois, qu'afin de se justifier il renouvelle l'action et commet de vrais désastres.

Mais avec ses diableries, Polidor fait rire, et rend ses parents indulgents. Tout est bien qui finit bien.



LUBIN

JULES VEUT ÊTRE EXACT : Comique

Par une fatalité vraiment inexplicable, M. Jules, arrive toujours en retard à son travail. Son ouvrage s'en ressent toute la journée, aussi ne tarde-t-il pas à recevoir un mot de son patron ainsi conçu :

Monsieur,

Le travail commence à huit heures, si vous ne pouvez pas être exact, nous aurons le regret de nous séparer de vous.

Pour le Directeur :
D. Wacker.

Jules se promet bien de ne plus être jamais en retard, mais que faire ? Malgré tous ses efforts, il oublie toujours l'heure du lever.

Le soir même il rentre au logis muni d'un réveil de grandeur phénoménale. Cette fois, il se réveillera.

Le lendemain, lorsque Jules s'éveille, le réveil-matin a sonné depuis fort longtemps. Il devait être en route pour le travail. Furieux, porté comme beaucoup de ses semblables, à imputer ses fautes aux choses qui l'entourent, il lance à terre le réveil qui n'en peut mais, et s'enfuit. Chemin faisant, il bouscule nombre de gens qui se mettent aussitôt à sa poursuite afin de lui administrer une correction bien méritée. Lorsqu'il arrive à la porte de son travail, une foule énorme le suit. La porte est encore ouverte, il se précipite. A peine est-il entré que le portier ferme les portes. Ainsi Jules arriva à l'heure à son travail et put échapper à ses poursuivants.

LE MIROIR DE LA MORT : Drame

M. Kins, riche propriétaire, et sa fille, la charmante Alice vont visiter une de leurs mines au Mexique.

Pendant leur absence, Mendoza, l'envoyé de l'association des mineurs du Sud, vient solliciter l'appui de Henry Mayers, directeur de la mine. Les mineurs ont résolu de tout tenter pour améliorer leur situation. Henry Bayers, quoiqu'il soit bien certain de s'attirer ainsi l'antipathie des révolutionnaires, refuse de participer au mouvement, car il aime la jolie Alice, jamais il ne s'exposera à lui faire la moindre peine.

Depuis longtemps Bayers s'aperçoit que les idées révolutionnaires de Mendoza sont accueillies avec enthousiasme par les mineurs, aussi craint-il pour la sécurité d'Alice et de son père. Il décide après la visite de Mendoza d'aller les retrouver à la mine.

Chemin faisant, il relit la lettre qu'Alice lui écrivit en réponse à son ardente déclaration :

Cher Henry,

Papa et moi partons visiter la mine. Impossible de vous donner encore une réponse à votre demande en mariage. Je suis une romanesque. Prouvez-moi votre héroïsme, peut-être alors me déciderai-je ?

Alice Kins.

Pourquoi poser une si grosse condition, alors qu'il lui serait si facile d'éprouver l'amour du jeune homme dans les mille petites circonstances de la vie quotidienne ?

Il arrive auprès de la mine lorsque M. Kins et Alice viennent de passer l'unique pont de bois qui, par dessus le précipice, conduit à la mine. Voyant les ligueurs s'apprêter à faire sauter le fragile édifice, il veut suivre son patron, mais trop tard. Désormais, l'abîme les sépare.

M. Kins blessé, seul avec Alice, se réfugie dans une cahute où ils trouvent peu de munition. Ils sont à la merci des révolutionnaires qui obtiendront en échange de leur liberté, toutes les concessions qu'ils désirent.

Ils ouvrent un feu nourri sur l'humble refuge ; pourtant, ils ont compté sans la résistance des assiégés. Désirant les rejoindre, ils jettent un arbre sur l'abîme, et un à un, ils s'y engagent.

Les assiégés n'ont plus de munition. Que faire ? L'ennemi va arriver d'un moment à l'autre ? Soudain, Alice aperçoit un miroir. Cet artifice de coquetterie peut devenir un terrible engin de mort. Lorsque le premier assiégeant s'engage sur l'arbre qui relie les deux bords du précipice, elle dirige les rayons de soleil au moyen du miroir dans les yeux du mineur. Aveuglé, il tombe dans le gouffre béant. Plusieurs autres subissent le même sort. Enfin arrive la police appelée par Henry Bayers. La troupe met facilement en fuite les mineurs qui ont échappé aux rayons mortels du miroir, M. Kins et sa fille sont délivrés et Henry, pour récompense, reçoit le premier baiser de sa fiancée.



SASCHA

MENAGGIO

Domaso, Gravedona, Dongo, Crémia, Rezzonico

KINETO

UNE AMUSANTE COURSE DE TAUREAUX EN ESPAGNE : Documentaire

Un certain jour de fête, toute la population assiste à une lutte amusante contre les taureaux, lutte très différente des spectacles qu'on voit ordinairement en Espagne. A six heures du matin, le signal de fusée est donné pour la libération des taureaux. Accompagnés par une foule immense, les taureaux sont poussés dans l'arène. Les taureaux entrent dans l'arène. Une lutte populaire contre le taureau ; chaque personne peut entrer et tenir tête au taureau. Les bêtes sont échangées quatre fois par heure. La manière dont elles sont saisies et emportées par les « toréadors » est remarquable. Les spectateurs et les participants s'amusent après la lutte.



SOCIÉTÉ DES ÉTABLISSEMENTS

GAUMONT

Capital 4,000,000 de francs

Siège social : 57-59, RUE SAINT-ROCH, Paris

ADR. TÉL. : CINÉLOKA — TÉLÉPHONE : Nord 14 23, 40-97, 51-13

SÉRIE FANTOMAS

FANTOMAS CONTRE FANTOMAS

Grand drame d'aventures

Depuis longtemps on attendait la suite des aventures du célèbre type créé dans le roman par MM. Pierre Souvestre et Marcel Allain. Après *Fantômas*, *Juve contre Fantômas*, le *Mort qui tue*, voici *Fantômas contre Fantômas*.

Ce nom désormais étiquète tous les crimes restés mystérieux. Les uns, âmes simples, voyaient en lui une sorte d'archange du crime, mystérieux et terrible, pour qui le mal était un élément fatal. D'autres, qui se croyaient plus avertis, songeaient à l'invraisemblable. D'autres encore croyaient à un complot fomenté pour détourner l'opinion publique d'une crise politique étrangère.

Enfin, la généralité se contentait de ce simple mot : *Fantômas*, pour charger ce personnage de tous les crimes qui se déroulaient d'un pôle à l'autre.

Cependant, la presse, lasse d'avoir à rendre compte de mystères qu'elle ne pouvait expliquer, — ce qui précisait son impuissance, mais flattait les sentiments secrets du plus grand nombre, — informa le public que *Juve et Fantômas* ne faisaient qu'un seul personnage. Cette opinion prit tant de corps que le monde judiciaire et policier s'en émut et que, pour satisfaire cette opinion publique, on arrêta Juve.

Les crimes n'en continuent pas moins : un garçon de recette est assommé, dévalisé et son cadavre disparaît sans qu'on puisse savoir où il a été enfoui, caché. Seul, un marteau trouvé sur le lieu du crime et une tache de sang ont révélé le cadre où s'est déroulé le drame.

Dans un des bas quartiers de Paris, vivait depuis longtemps, mais sans qu'on ait jamais su d'où il pouvait venir, une sorte d'individu qu'on appelait le Père Moche, prêteur à la petite semaine, se mêlant d'affaires louches. Ce Père Moche a vu se commettre l'assassinat commis sur le garçon de recette, car c'est au-dessus de l'appartement qu'il habite, dans la maison dont il est le propriétaire, que l'affaire se passait.

Cet assassinat, il en a même profité en s'emparant de la sacoche et en courbant sous sa secrète autorité, le gigolo qui vient de commetre le crime et sa compagne. Ce Père Moche n'est autre que Fantômas, habilement travesti. Avec une astuce formidable, c'est lui-même qui amène la justice à découvrir le corps du garçon de recette enfoui dans un mur. Il agit ainsi comme étant le détective. Tom, Bob : désormais Fantômas et le Père Moche ont subi un nouvel avatar.

A son instigation, l'ex-lady Beltham, devenue par un mariage Grande Duchesse Alexandra, a fait une souscription dans le but de récompenser le ou les policiers qui mettront la main sur l'insaisissable bandit, et, dans ce but, elle offre un grand bal costumé dont les invitations s'arrachent à prix d'or. Dans ce bal, où le préfet de police a envoyé de nombreux agents et où il s'est rendu lui-même, on voit tout à coup apparaître trois hommes noirs, semblables en tous points qui restent soigneusement masqués. L'un est Fandor, sur le point d'être arrêté et qui se livre tout, seul, à la recherche du sinistre bandit. Le second est Fantômas lui-même, et le troisième bandit est un agent de la sûreté déguisé en homme noir. Au cours de la soirée, Fantômas, qui a compris que Fandor est sur ses traces, le provoque à un duel au couteau. L'homme provoqué accepte et les deux adversaires s'enfuient dans la nuit du parc, pour se mettre face à face. Un troisième les a suivis : C'est Fandor. Le duel a lieu. Fantômas est blessé au bras. Cependant il fait panser sa blessure au vestiaire. Fandor donne l'alarme et l'on trouve peu après, poignardé sur la pelouse, le corps du policier déguisé en homme noir.

Il reste donc maintenant une preuve à faire pour innocenter Juve ou le condamner irrémédiablement. Si le prisonnier du dépôt, l'ancien policier, porte une blessure au bras droit, c'est que lui et Fantômas ne font qu'un.

Les magistrats se rendent à sa cellule et trouvent Juve encore en proie à un sommeil factice. Il a été endormi On le réveille et il porte au bras droit une blessure. Il demande à être confronté avec tous les gardiens de la prison, et reconnaît le fameux Nibet, qui est confondu et reconnu pour être l'auteur du stigmate de son innocence, Juve est secrètement mis en liberté.

Fandor, qui a quitté son hôtel dans la nuit du bal et se tenait caché aux environs de Paris, découvrit un jour, dans une carrière abandonnée, une bande d'apaches qui reprochait violemment à un vieux bonhomme, qui n'était autre que le Père Moche, de les avoir frustrés de leurs profits dans diverses affaires. Moche parvient à les convaincre que Juve et Fantômas, qui ne font qu'un, est encore au dépôt, mais que son évasion est prochaine et qu'il procédera au partage des rapines passées.

Les apaches, sur le conseil de l'un d'eux, se contentent de ces explication, mais se jurent d'en avoir le cœur net ; et ils trouvent le moyen d'enlever Juve, au Palais de Justice, dans le cabinet même du juge d'instruction, en se déguisant en maçons. Ils amènent Juve aux environs de cette carrière abandonnée, où Fandor a pénétré lui-même, en suivant le Père Moche. Juve, ligoté, bâillonné, est reconnu par les apaches pour être véritablement le policier et non pas le bandit, quand la police intervient. Juve les persuade que ce sont de faux policiers : la bande tout entière est prise. Juve et Fandor ont de nouveau la joie de mettre la main au collet de Fantômas ; mais celui-ci leur échappe encore au moment où ils croyaient en avoir fini avec le bandit.

La Vie Drôle :

LE JOCOND : Vaudeville

Les amis de Jacques Perdrot l'avaient surnommé le Jocond parce qu'il avait toujours le sourire de cette « Mona Lisa » qui fit tant de bruit. A propos de tout, des plus grandes calamités comme des meilleures nouvelles Perdrot a le sourire. Il est figé sur ses lèvres éternellement, il le garde même devant la veuve Gibard, une veuve fougueuse qui le poursuit de ses assiduités dans le but de se faire épouser. Seulement si Perdrot veut aller avec la veuve jusqu'à la mairie, il se refuse énergiquement d'y entrer avec elle.

Elle est là près de lui, de nouveau très éprise, ayant forcé toutes les consignes quand on annonce l'arrivée de la marraine.

Perdrot pousse la veuve dans une chambre, mais elle en ressort subitement pour se faire découvrir par la digne femme qui n'entend pas que son filleul s'engage dans d'autres chemins que ceux de la bienséance. Heureusement l'arrivée d'une carte pneumatique interrompt les arguments de cette parente qui est à cheval sur les convenances. Ce pneumatique annonce à Perdrot que grâce aux recommandations de son oncle, huissier au Ministère de l'Intérieur, il est nommé commissaire de police à Castel-Boudin. La marraine sent une joie très vive et bouscule tout le monde pour faire les préparations des malles. Et Jacques Perdrot prend le train pour Castel-Boudin. Pendant que le rapide roule, un autre pneumatique arrive. « Le ministère est renversé et la nomination est dans le lac ». Que faire s'écrie la marraine, que faire ? » Le mieux est de ne pas ébruiter l'affaire et de courir après lui.

Dès son arrivée dans la charmante cité de Castel-Boudin, Perdrot loue le logement de son prédécesseur, puis commence les visites officielles s'apprêtant à faire goûter les charmes de son sourire aux autorités de la ville.

Chez le maire, il y avait ce jour-là une petite scène de ménage comme tous les jours, qui se solda avec un bruit de vaisselle cassée sur l'un et sur l'autre des conjoints. Et la chose allait aller plus mal, quand Perdrot se fit annoncer. Il avait le sourire. Le maire et la mairesse allaient le recevoir comme dans un jeu de quilles, quand il se présenta avec le plus charmeur sourire. Non seulement il fut charmeur, mais encore historique si l'on peut dire ; ni le maire ni la mairesse ne se trompèrent longtemps car la Mona Lisa souriait elle aussi sur un calendrier. Son sourire était identique à celui de Perdrot. La querelle fut alors apaisée, le maire et la mairesse s'unirent dans un accès de gaieté.

Le Jocond prit congé persuadé que son sourire avait produit son effet. Et il continua ses visites officielles en allant chez le sous-préfet. Pendant ce temps, l'appartement de Monsieur le Commissaire recevait une visite inattendue, c'était la veuve Gibard qui arrivait en bombe poursuivant jusqu'à Castel-Boudin, comme elle l'aurait poursuivi jusqu'au bout du monde, son cher Perdrot et son noble sourire. Celui-ci arrive chez le sous-préfet qui était absent, mais la sous-préfète était là. Elle fut absolument médusée par son sourire qui fit sur elle une grande impression. Elle en goûtait encore béatement le charme quand le sous-préfet survient, il fut un peu surpris et fâché car il était très jaloux, mais quand il apprit que Perdrot était le nouveau commissaire, il redevient aimable. Ses visites étant terminées, Perdrot regagne son domicile. Il y trouva la veuve Gibard. Mais tout à coup la mairesse se fait annoncer. Il pousse la veuve dans une porte et reçoit cette jeune femme qui vient le prier de constater que son mari la trompe avec des créatures dans un établissement du bord de la rivière « Au cochon qui tête ». Mais Perdrot n'a que le temps de passer la mairesse dans une autre chambre pour recevoir le maire qui vient simplement inviter pour le soir même celui-ci même « Cochon qui tête », Perdrot accepte, quand on annonce une dame qui veut voir le commissaire secrètement, il pousse le maire dans une autre porte et reçoit la sous-préfète attirée par le sourire du Jocond. Le sous-préfet a vu entrer sa femme, on l'annonce à son tour. La sous-préfète est introduite dans une autre chambre et le sous-préfet demande des explications sur la présence de sa femme. Heureusement le brigadier de police vient se présenter à Monsieur le Commissaire, puis c'est la Marraine. Quand tout à coup toutes les portes s'ouvrent et se referment et les personnages peuvent se sauver, excepté la veuve Gibard qu'on retrouve évanouie dans une malle.

Le Jocond qui n'est plus commissaire revient à Paris pour apprendre que cette fois il est véritablement nommé commissaire de police dans la petite ville qu'il vient de quitter et où son sourire a produit la plus vive impression.

PAR LA TERREUR : Comédie

Un veuf, M. de Verconcelle a eu le tort de se remarier, car il a épousé une jeune femme coquette et un tantinet légère, non pas qu'elle ait fait mal, mais elle est sur la pente savonnée qui y conduit et M. de Verconcelle qui en souffre un peu en fait part à un ami, M. Pitalugue. Celui-ci lui promet de lui ramener sa jeune femme et de la rendre raisonnable pour le restant de sa vie.

Le lendemain, sous forme de l'anonymat la jeune femme reçoit des coupures de journaux, ayant trait, croit-elle, à la première femme de son mari. On raconte tout au long, dans ces coupures que la défunte pourrait bien avoir été victime de la jalousie de son époux. Immédiatement les plus horribles soupçons se glissent dans la tête de la jeune femme et la voici vivant en pleine terreur, évitant tout ce qui peut indisposer son mari. Le changement est si radical que M. de Verconcelle s'en étonne à son ami le journaliste qui lui raconte son subterfuge.

M. de Verconcelle s'indigne, mais son ami lui fait comprendre que le bonheur s'achète à n'importe quel prix.

Et M. de Verconcelle se tait, car sa femme à tout prendre est devenue exquise. L'amour, peu à peu, fait place à la terreur.

AU JARDIN DES PLANTES DE PARIS

Documentaire en couleurs

Dans notre dernier numéro, nous avons enregistré un grand nombre de beaux clichés photographiques pris au cours d'une promenade rapide dans ce glorieux établissement scientifique universellement connu sous le nom de « Muséum d'Histoire Naturelle de Paris » et qui est constitué par la réunion du Jardin des Plantes, de la Ménagerie et des collections d'Histoire Naturelle.

Ce film très documenté est rehaussé par un joli coloriage.

BOUT DE ZAN ÉCRIT SES MAXIMES : Comique

Bout de Zan est un type dans le genre de La Rochefoucauld, il écrit ses maximes. Voilà comment la chose arrive : Un jour que des familiers de la maison étaient venus prendre le thé, Bout de Zan faisait, à l'aide d'un tambour et d'une trompette, un tapage, à ce point infernal, que son père, après l'avoir vainement menacé, n'eut d'autres ressources que de lui mettre un cahier dans les mains ainsi qu'un crayon et de lui ordonner d'aller dans sa chambre faire une page d'écriture.

Triste affaire, car Bout de Zan avait employé son temps à fixer sur le papier des choses qui tenaient à la fois des maximes du grand penseur et des « Propos d'un Parisien ».

Il commença par : « Vou me croiré si vou voulé mai y a pa de plu sale métié que celui de gosse ». Après cette première constatation, Bout de Zan en fait une seconde : « Papa manque de franchise. Quand il parle à ma marraine, il l'appelle cousine Marie, mais quand il parle d'elle, il dit : Cousine Méhari. » Et Bout de Zan en verve continua : « Pour ce qui de la petite Madame Marchassis, maman dit « elle aura bo mettre des plumes à son chapo, elle ne sait s'habiller... et papa ajouts : c'est vrai qu'elle a l'air d'une boniche. »

Mme Desognon qui est une amie de la maman ne se trouve pas en grâce devant le terrible gamin « Pour Mme Desognon, c'est otre chose, maman dit : celle-là s'habille comme une grue. Je comprend pas bien ce que ça veut dir, mais papa ajoute : ne parle pas de ce sac d'os. »

Evidemment, cette page étant terminée, il n'a rien de plus pressé que de soumettre à Monsieur son père et à toutes les personnes présentes le résultat de cette méditation et de son savoir. Le succès de la lecture prend des proportions que l'on devine, chacun se reconnaît avec son petit travers et son grand défaut et chacun s'en va vexé en jurant qu'on ne remettra jamais les pieds dans une maison où les enfants jugent les invités d'après ce que disent les parents quand ils sont partis. Les auteurs des jours de Bout de Zan sont tout de même un peu mortifiés, mais devant l'esprit et la drôlerie de cette page d'écriture ils ne peuvent s'empêcher de rire et Bout de Zan se trouve pardonné.



COMPAGNIE GÉNÉRALE DES ÉTABLISSEMENTS

PATHÉ FRÈRES

CAPITAL 30 MILLIONS DE FRANCS

Siège Social : 30, BOULEVARD DES ITALIENS, Paris

Téléph. : **Louvre 15-89**

Location et Vente de films et Appareils PATHÉ Frères,

104, RUE DE PARIS, Vincennes

Tél. : **Roquette 34-95**

S. C. A. G. L.

LA GUERRE DU FEU

D'après le célèbre roman de J.-H. Rosny

L'imagination évocatrice du romancier nous transporte à une époque éloignée de milliers d'années alors que les hommes commençaient à se grouper en tribus sur un globe vierge encore d'histoire. Une de ces tribus, les Oul-Hamr, erre désespérée et désemparée : Le Feu, que la horde entretenait pieusement, a été éteint par ses ennemis, et la tribu, qui ignore l'art d'allumer le feu, est condamnée à péricliter et à périr, si elle ne retrouve de par le monde le précieux élément. Le chef promet sa fille à qui pourra le reconquérir.

Trois guerriers de la tribu, Naoh, Nam et Gaw, partent dans l'immense nature, hantée par les grands fauves, pour essayer de ravir à une autre horde le Feu qui leur est nécessaire. Les trois Oul-Hamr, après avoir marché longtemps, aperçoivent le Feu dans la horde des Kzamms, les dévoreurs d'Hommes... C'est alors un assaut d'habileté et de ruse pour s'emparer du précieux élément. Naoh y parvient et, avec ses deux compagnons, se met en marche, au milieu de nombreuses difficultés, pour rejoindre sa tribu. Mais un nouveau péril, plus terrible que tous ceux dont il ont déjà triomphé, les menace, quand ils pénètrent enfin sur le territoire des Oul-Hamr : le cruel ennemi de Naoh, Aghoo-le-Velu, qui convoite le Feu pour établir sa domination sur la horde, terrasse Naoh, et revient au camp en triomphateur.

Mais un sorcier communique à Naoh le secret des pierres qui font jaillir des étincelles, et Naoh reprend sur son rival une éclatante revanche.



MAX LINDER

L'ANGLAIS TEL QUE MAX LE PARLE

Scène de Max Linder, jouée par l'auteur

Miss Williams, fille d'un riche fabricant d'appareils sanitaires, allant retrouver à Paris son père, a pour compagnon de voyage le séduisant Max, qui essaie vainement d'engager la conversation : Miss Williams ne parle que l'anglais et Max le français....Mais Max, jamais à court d'imagination, parvient, à l'aide de quelques dessins suggestifs, à converser avec sa nouvelle amie. Un chemin de fer, suivi d'un point d'interrogation, signifie : « Où allez-vous ? » La jeune Anglaise répond par un plan, et indique une rue dans le voisinage de la Tour Eiffel.

Toujours avec le secours de son crayon, Max dessine un bouquet de fleurs. Puis il lui montre son cœur percé d'une flèche, et le lui offre. Miss Williams fait mine de le déchirer, mais elle se ravise, et le glisse sur son propre cœur....

Arrivé à Paris, Max court à la recherche du magasin Williams (appareils sanitaires), et retrouve sa bien-aimée. Mais à peine a-t-il le temps de lui débiter les trois mots d'anglais qu'il a appris : « I love you », que l'arrivée intempestive d'un client l'oblige à se réfugier sous un appareil à douche. Et c'est sous la mine piteuse d'un noyé qu'il est présenté à son futur beau-père. Celui-ci, heureusement, ne se formalise pas, et l'aventure finit par un mariage d'amour.



AMERICAN KINEMA

LA LUTTE FRATRICIDE

Épisode de la Guerre Nord contre Sud (1860-1865)

La Guerre de Sécession vient d'éclater. Adams, citoyen de l'Union, appelé à servir dans les troupes nordistes, se brouille avec son beau-père et son beau-frère, qui sont à la tête de l'armée susdite.

Pendant la guerre, Adams apprend que sa fillette est gravement malade. Il obtient un laisser-passer et, au milieu des lignes ennemies, affffronte mille périls pour se rendre au chevet de son enfant. Il a le bonheur de la trouver guérie, et regagne son corps. Mais, poursuivi par des soldats sudistes, il tombe dans un ravin. Revenu d'un long évanouissement, il rejoint courageusement les troupes nordistes, et est transporté à l'ambulance.

Là, il est soigné par sa femme, Marion, qui s'est engagée comme infirmière et se réconcilie avec son beau-frère, qui se trouve, lui aussi, parmi les blessés.

FILM D'ARTE ITALIANA

L'INTRUSE : Comédie dramatique en 2 parties

INTERPRÈTES :

M. Ettore BERTI........ Le Dr Pasquali.
Mmes Varini BERTI .... Rita Pasquali.
Alfonsina PIERI... L'Intruse.
Paola MONTI ..... Lisetta.

Lola Ferrari, en traversant à cheval la campagne des environs de Naples, est blessé d'une balle par un garde à la poursuite d'un braconnier. On la transporte chez le médecin du village, le docteur Pasquali.

La maison du docteur est une de ces demeures accueillantes et fleuries qui semblent abriter le bonheur. Et, en effet, la plus heureuse harmonie y règne. On fête ce jour-là l'anniversaire du mariage de M. et Mme Pasquali. Des paysans endimanchés sont venus offrir leurs vœux et dansent la tarentelle, lorsqu'on amène la blessée.

Soignée avec dévouement, la jeune femme se rétablit bientôt. A son insu, sa gr ce et sa beauté ont vivement impressionné le docteur Pasquali. Il se met à l'aimer éperduement, comme on aime, sans espoir et sans illusions, lorsqu'on se sent vieillir. Mais Lola, troublée elle-même par cet amour sincère et profond, redoute sa propre faiblesse et décide de partir. En apprenant son départ, Pasquali ne raisonne pas : il abandonne son foyer, sa femme et sa fille, tout son bonheur, pour la suivre.

Le soir, sa femme trouvant sa place vide à table, le cherche dans son bureau, trouve un court billet d'adieu et terrassée par ce coup imprévu, elle devient folle.

La conscience de Pasquali se réveille à la nouvelle de ce malheur. Il retourne auprès des siens. Une année s'est écoulée, depuis que l'intruse a détruit son foyer. Pasquali, en évoquant les souvenirs de naguère, réveille l'intelligence de la folle, et la confiance et la paix renaissent dans « la maison du bonheur ».



THALIE

CAZA S'ÉTABLIT A BON COMPTE

Caza, jeté à la rue par un propriétaire impitoyable, s'abouche avec un camarade qui consent à lui louer sa boutique, sans payer d'avance.

Comment s'établir sans marchandises et sans clients? C'est ce problème difficile que Caza parvient à résoudre, en dépouillant de leurs vêtements les baigneurs imprudents, qu'un écriteau a invités à se baigner à un certain endroit de la rivière.

Les victimes de Caza, en costumes de bains, sont heureuses de trouver de quoi se vêtir chez le nouveau bric-à-brac et tout le monde est content.

CISSY BONNE VENDEUSE

Le riche Biglove s'est épris de la charmante Cissy de Stamler, qu'il voit passer chaque jour devant sa fenêtre.

Obsédée par la poursuite dont elle est l'objet, Cissy, pour s'y soustraire, entre dans un bazar et là, elle découvre que la bonne femme qui tient la boutique est à la veille de la saisie. Son bon cœur s'émeut, et elle décide à tirer parti de son aventure au profit de la brave commerçante. Dans ce but, elle s'installe à la vente, et n'a pas de peine à débiter toute la boutique à son vieux prétendant.... Celui-ci, en homme d'esprit, accepte bravement sa désillusion lorsqu'il apprend que Cissy est fiancée, et comment elle l'a associé, malgré lui, à une bonne œuvre.



COMICA

BIGORNO EN VACANCES

Bigorno, après être demeuré toute l'année derrière le comptoir d'une sombre boutique, aspire à la campagne et au grand air. Le jour où commencent ses vacances, il débarque au village de Plume-les-Pigeons et, sur la foi d'un écriteau, loue une chambre meublée « confort moderne, prix modérés », chez M. Lapanouile, chemin du Crottin.

Bigorno s'endort, en songeant aux délices du lendemain, lorsqu'il est réveillé par des milliers de piqûres sur tout le corps. Il allume et découvre une armée de punaises. A ses cris, ses hôtes accourus, passent son lit dans la salle de bains; là, c'est un singe qui vient le tirer de son premier sommeil; effrayé, Bigorno s'accroche à un appareil sanitaire et reçoit sur la tête une douche intempestive. On le déménage cette fois au grenier, où les rats ne tardent pas à monter à l'assaut.

C'en est trop! Bigorno s'enfuit par la lucarne du toit et reprend le premier train pour Paris.

TITI APPREND LE COMMERCE

Titi ne montre pas de dispositions transcendantes pour les sciences et belles-lettres. Aussi son papa le retire-t-il de l'école et, espérant qu'il réussira mieux dans le commerce, le place chez un épicier de ses amis. Là, Titi trouve tout de suite qu'il est appelé à occuper une haute situation, en grimpant sur les échelles, et à faire beaucoup de bruit dans le monde de l'épicerie, en dégringolant, dans un épouvantable tintamarre, au milieu d'un écroulement de boîtes de fer blanc, de bidons de pétrole, de balais, de sacs à haricots....

« Les apprentissages de Boireau » de joyeuse mémoire, ne sont rien auprès de ceux de Titi. Après avoir inondé la cave et débouché les tonneaux, notre enfant terrible file à l'anglaise, laissant la boutique dévastée comme par une horde de barbares.

Titi fait croire à ses parents qu'il a été victime de la brutalité de l'épicier, et M. Ducopeau venge son rejeton en administrant une maîtresse volée au malheureux commerçant.



EDISON

61, RUE DES PETITES-ÉCURIES, Paris

Adresse télégraphique : **Ediphon-Paris**

Téléph. : **Gut. 07-43**

Salle de Projections

AGENT GÉNÉRAL pour la BELGIQUE et la HOLLANDE

M. REIMERS EENBERG, 22, Place Brouckère, Bruxelles

LE STRATAGÈME DE ROBERT : Sentimental.

Lorsque sa maman mourut, Robert se trouva seul sur la terre, sans amis et sans argent. Malgré son jeune âge, il lui fallut déjà songer à gagner sa vie, et, gagner

(Voir la suite pages roses, page VII)



CHRONIQUE ANGLAISE

De notre Correspondant particulier.

La Women's Imperial Health Association de Londres a tenu son assemblée générale sous la présidence de l'évêque de Birmingham et, naturellement, la question de la projection animée eut les honneurs de la discussion. L'assistance fut, en général, cinématophile et reconnut les mérites de cette nouvelle manifestation de l'art, qui a le don d'émouvoir les couches profondes de la population. Les bons films, déclara-t-elle, l'emporteront toujours et les familles qui forment la plus fidèle clientèle des cinémas, sauront bien les distinguer des mauvais. C'est la censure la plus précieuse et la plus efficace.

* * *

Il paraît que pas moins de 1400 salles de projection cinématographique furent ouvertes en Angleterre pendant l'année dernière, ce qui explique la diminution des recettes dont se plaignent les exploitants. Il est évident que malgré l'enthousiasme du public on ne saurait remplir un nombre infini d'établissements. Pus de 50 salles sont actuellement à céder à Londres.

PICK.

"Le Courrier" à Cahors

De notre Correspondant particulier.

AU CINÉMA-THÉATRE

Toujours des éloges à faire à l'habile direction qui nous procure tous les dimanches de bien jolis spectacles, parmi lesquels il faut citer : *Le Drame de la rue Douskaya*, film émouvant en deux parties ; *Zaza*, de Pathé, comique en trois parties, et *Le Fils de Lagardère*, tiré du roman de Paul D'Ivoi, en quatre parties ; tous les films comiques à succès du Prince du rire; Rigadin, dans *Rigadin au Téléphone*, et de Boireau dans *Boireau Spadassin*, où André Deed se montre désopilant en employant si à propos ses très réelles qualités acrobatiques.

Le Fils de Lagardère est un film fort intéressant qui, tout en restant essentiellement spectacle de famille, est tour à tour amusant et émotionnant.

Le distingué metteur en scène de ce film, M. Andriani, a fait preuve d'une compétence exceptionnellement rare en mettant en scène un tel chef-d'œuvre cinématographique.

Quant à M. Paul D'Ivoi, sa réputation n'est plus à faire, car elle est mondiale.

Comme on le prévoyait, le film a remporté un très grand succès, car la vaste salle de notre théatre municipal était archi-comble. Voilà un « grand film populaire » qui triomphera partout. Tout en faisant fureur dans le public, il fera le bonheur des Exploitants.

Un excellent orchestre — où se distingue M. Gonzalès, premier prix de violon du Conservatoire de Toulouse — accompagne le spectacle de son harmonieuse symphonie.

* * *

AU GRAND CAFÉ AUBRAN CINÉMA

Le programme est des mieux composés avec des films d'actualité, comique avec Prince, Max Linder et Deed, des films d'art, tels que le *Ruisseau*, comédie en deux parties, de Pathé. *Pathé-Journal* complète le programme qui est des plus variés. La projection sans aucune trépidation est d'une netteté remarquable. Ce cinéma est en vogue. Il remporte, chaque soir, un succès éclatant.

JOUCLAS.

Le Cosmograph

BUREAUX
Salle de projection 7, Rue du Faubourg-Montmartre, 7, PARIS

Téléphone : CENTRAL 33-17

Usine à FONTENAY-SOUS-BOIS (Seine)

Films Documentaires et de Vulgarisation Scientifique

SERVICE SCIENTIFIQUE SPÉCIAL

Films comiques excellents. Troupe attitrée

M. SNOB, Comique excentrique

Pour paraître prochainement :

Le Médecin Fantôme

Grand Drame Fantastique

Affiche 750 mètres



Prisonnier dans le Harem

Grand Drame Hindou

Affiche 1150 mètres

EN EXCLUSIVITÉ :

France-Cinéma-Location



WIEN 1910.



LONDON 1913.

LONDON 1913.



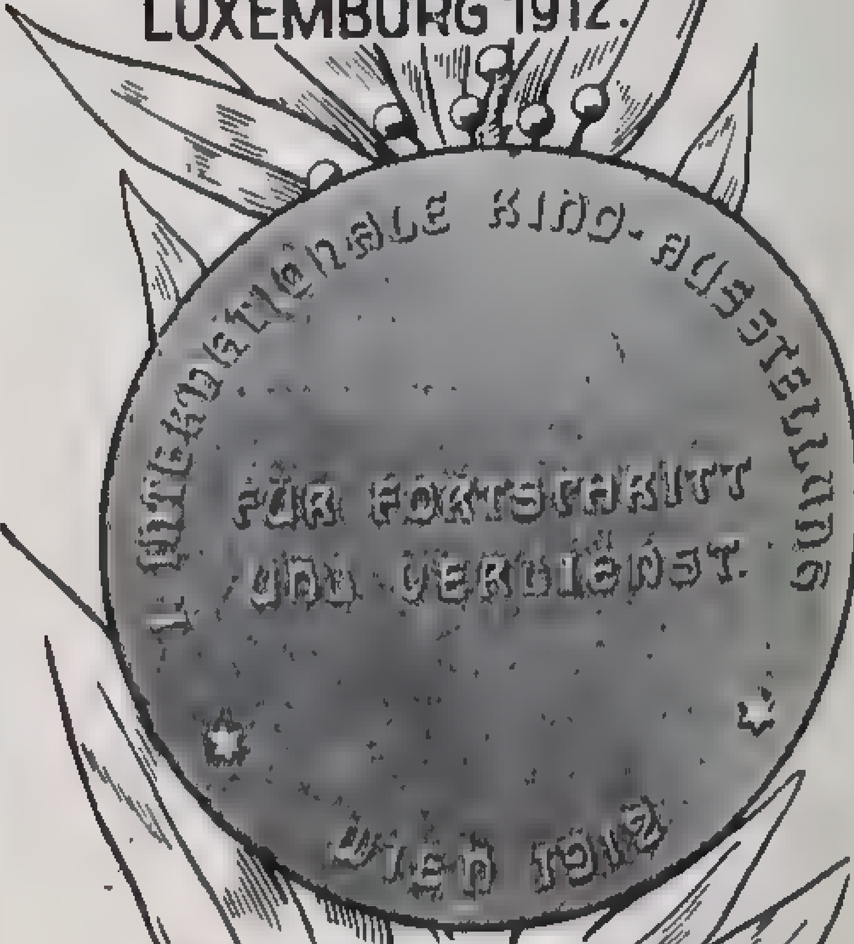
LUXEMBURG 1912.



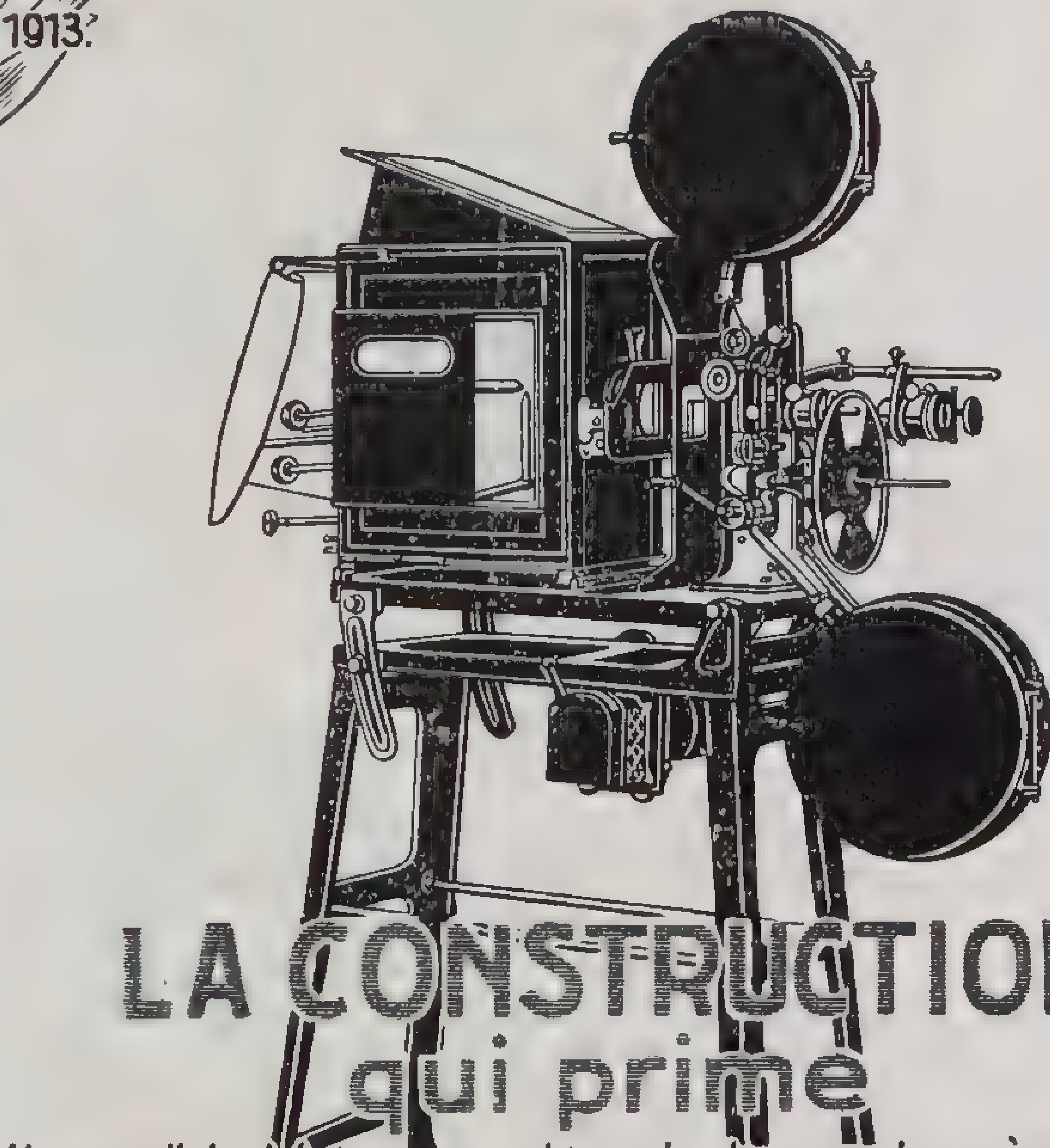
LUXEMBURG 1912.



WIEN 1912.



WIEN 1912.



LA CONSTRUCTION qui prime

L'appareil de théatre ayant obtenu le plus grand succès le seul qui ait reçu les plus hautes récompenses aux dernières Expositions spéciales, l'unique qui soit l'idéal et réunisse tous les avantages

est le

VERITABLE PROJECTEUR ACIER

„JMPERATOR"

Les Cinéma-Théatres les plus importants et les plus courus du monde entier ne travaillent plus qu'avec le Véritable Projecteur Acier „Imperator". Demandez dès aujourd'hui notre prix-courant d'appareils cinématographiques et devis.

ERNEMANN S.A.

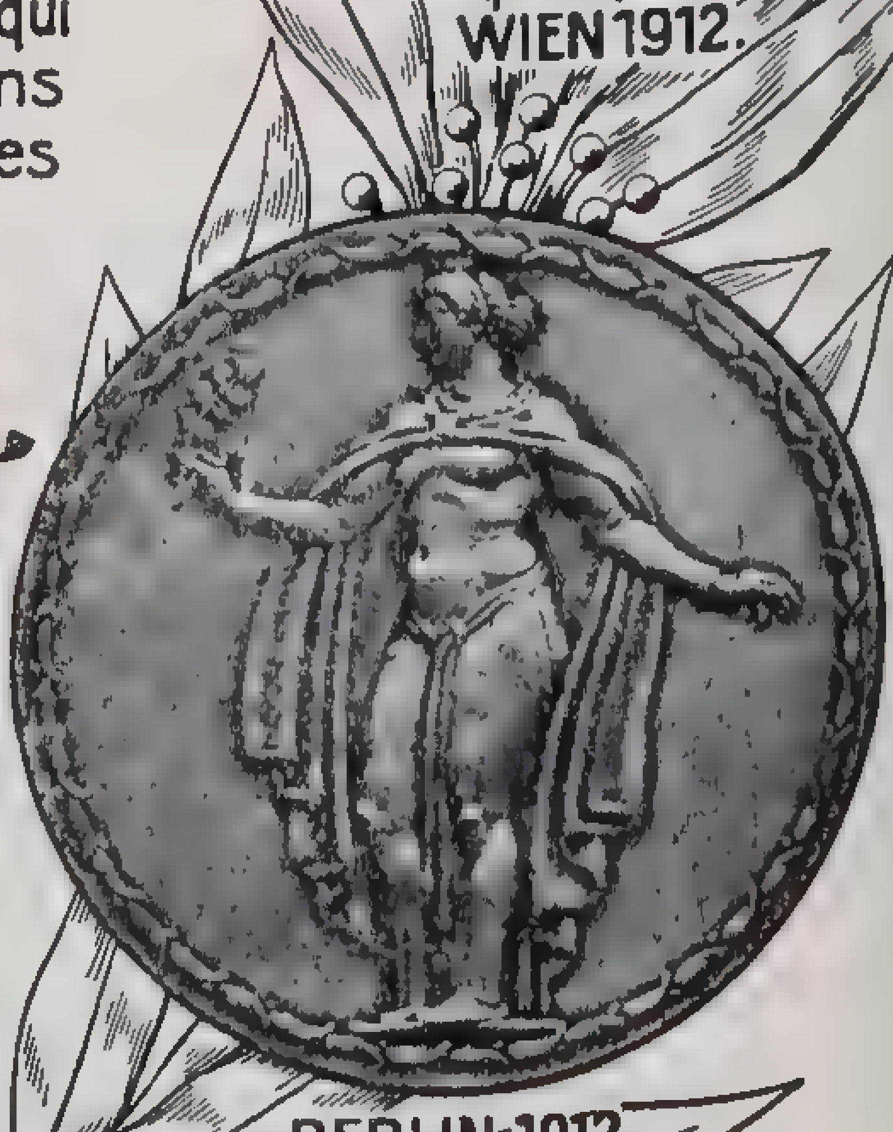
PARIS

9, cité Trévise

Téléph.: Central 36-16.



BERLIN 1912.



BERLIN 1912.



DRESDEN 1911.



DRESDEN 1911.

ERNEMANN

Enfoncez-vous cette idée dans la tête !

Si vous voulez rehausser la valeur de votre spectacle, il n'y a que l'IMPÉRATOR qui puisse vous donner satisfaction, étant l'unique Projecteur donnant les garanties de :

Robustesse,

Fixité constante et

sans scintillement,

Marche silencieuse,

qualités obtenues par sa mécanique de haute précision.

Tous les Grands Établissements tournent

avec le

Projecteur IMPÉRATOR

GARANTIE UNIQUE : **L'IMPÉRATOR** est repris au cas où il ne donnerait pas satisfaction ; ainsi nous mettons à même tous les Exploitants d'en faire l'essai comparatif aux appareils qu'ils employaient, et ceci sans engagement de leur part.

ERNEMANN

SOCIÉTÉ ANONYME

PARIS - 9, Cité Trévise, 9 - PARIS

Téléphone : Central 36-16  Téléphone : Central 36-16

CHRONIQUE AMERICAINE

" LE COURRIER CINÉMATOGRAPHIQUE " est représenté aux Etats-Unis d'Amérique par

LA COMPAGNIE UNIVERSELLE DE PUBLICITE

*45 West 34 th. street
New-York U.-S.-A*

Nos lecteurs américains sont priés de s'y adresser directement pour toutes transactions commerciales ou communications.

UNITED STATES REPRÉSENTATIVES
UNIVERSAL PUBLICITA COMPANY

*45 West 34 th. Street
New-York U.-S.-A*

From whom sample copies, advertissing rates and all further particulars can be obtained.

De notre Correspondant particulier :

M. Charles Urban, président de la Société Kinemacolor qui, mercredi dernier, s'était embarqué pour Londres, après un séjour prolongé en Amérique, a fait une traversée passablement mouvementée. L'*Olympic* de la White Star Line, sur lequel il avait pris passage, fut assailli samedi par une effroyable tempête et les vagues déferlèrent sur le pont avec une telle violenee qu'elles brisèrent en six endroits les salons de première classe. Plusieurs personnes furent sérieusement contusionnées ou blessées par les carreaux réduits en miettes.

Les chirurgiens du bord avaient fort à faire pour les panser et réduire leurs fractures. Les voyageurs étaient affolés, d'autant plus que les machines furent impuissantes à lutter contre l'assaut.

M. Urban qui occupait une cabine au centre du bateau, fut un peu moins malmené que les autres passagers.

* * *

Parmi les trusts qui sont menacés par l'avènement au pouvoir des démocrates, se trouve également le trust américain du film. Celui-ci se compose des dix plus grands fabricants de film des Etats-Unis et a monopolisé près de 80 0/0 de la production cinématographique américaine.

« D'après une statistique que le gouvernement vient de publier, le trust américain du film produit toutes les semaines entre 2.500.000 et 3 millions de pieds, ce qui représente une production annuelle de 40.000 à 50.000 kilomètres de films. Un des meilleurs connaisseurs de l'industrie du cinéma américain, M. Charles Brewer, a évalué à un milliard de francs le total des recettes de spectacle cinématographique durant l'année dernière.

« Les directeurs de ces salles prennent les films par abonnement. Pour la première représentation d'un film, ils payent en moyenne cent à cent vingt francs, prix qui diminue de soirée en soirée à raison de 20 0/0, pour tomber jusqu'à cinq francs. Ensuite, le film commence une tournée dans les cinémas de moindre importance.

« La durée des films est variable, mais ne dépasse jamais six mois. Les films qui ont la réputation d'être les plus durables sont de fabrication française. »

Une nouvelle maison d'édition s'ajoute à la liste déjà longue des films houses. Elle s'appelle William A. Brady's Picture Plays Co, avec siège social dans l'Etat de Delaware. Le capital s'élève à 1 million de dollars.

* * *

La « Bible Students Association », vient de se constituer dans le but d'organiser des spectacles cinématographiques spéciaux tirés de l'Ecriture Sainte. C'est une nouvelle méthode de propagation de la foi, à laquelle, paraît-il, les fidèles ne sont pas insensibles, d'autant plus que l'entrée des salles de réunion leur est offerte à titre absolument gratuit.

CHRONIQUE LUXEMBOURGEOISE

De notre Correspondant particulier.

Le Cinéma Parisiana (propriétaire, M. Hub. Marzen), a remporté, cette semaine, un très vif succès avec *La Glu* de Jean Richepin. Ce fut surtout le dernier acte qui suscita une profonde émotion.

Malheureusement, les censeurs de la pudibonde Allemagne avaient trop fait jouer les ciseaux et gâté par leur zèle intempestif les meilleures parties de ce chef-d'œuvre. Il me semble que ces Messieurs procèdent avec un certain système et que ce sont surtout les films français importés en Allemagne qui sont impitoyablement condamnés, car les films allemands sont autrement lascifs...

Craint-on peut-être la concurrence à Berlin?

Dans tous les cas, c'est un inconvénient dont les Exploitants luxembourgeois sont les premiers à s'apercevoir. Ils sont obligés, par la force des choses, de se fournir sur le marché allemand, les lois draconiennes de l'Union douanière leur enlevant tout moyen et toute envie d'acheter et de louer en France. Le public luxembourgeois, en fait de cinéma, est donc logé à la même enseigne que les Allemands.

Au moins devrait-on laisser le titre primordial aux chefs-d'œuvre français, comme le correspondant allemand du *Courrier* l'a si justement fait remarquer, la semaine dernière. Les maisons françaises qui ont des succursales à Berlin n'y perdraient rien et les Exploitants luxembourgeois sauraient mieux à quoi s'en tenir en faisant leurs commandes. Or, le Luxembourg est un pays essentiellement francophile, tout pénétré de la culture, des idées et de l'esprit français.

Qui reconnaîtrait, en effet, *La Glu*, sous le titre : *Le Démon* et *Roger la Honte*, sous celui du *Mort vivant?*

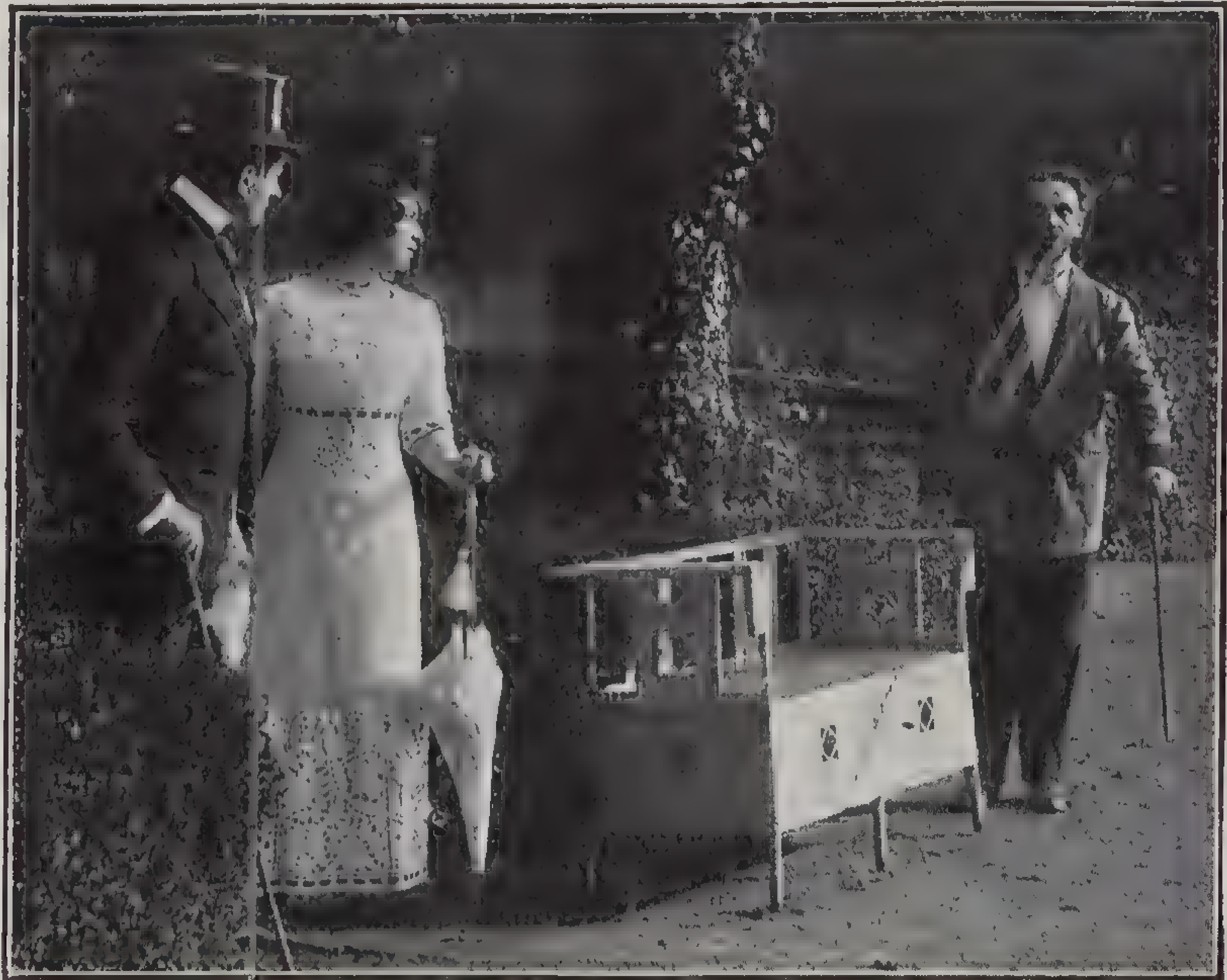
Pour revenir au programme du Cinéma Parisiana, disons encore que le nouveau film Max Linder, *La Décoration de Max*, a soulevé une folle gaieté, grâce au jeu fin et spirituel de l'inimitable comique.

André Deed obtint également un grand succès de rire dans sa nouvelle création, *Les Aventures de Lehmann*.

Deux « Teddy » de la Litéraria (*Le marchand d'œufs* et *Teddy a une maladie de cœur*) furent vivement applaudis.

Un « Pathécolor », *Tempêtes d'amour*, de F. Zecca et R. Leprince, avec Mme Robinne et Alexandre dans les rôles principaux, émerveilla les nombreux habitués de Parisiana.

FEYDER-LIEZ.





ITALA-FILM
· TORINO ·

Ital

VEND
13 M

PERDU dan



Longueur :

1190 mètres

AFFICHE

a-Film

REDI
ARS



S L'OMBRE !

N. B. — *Les Films de l'ITALA sont imprimés exclusivement sur pellicules vierges* **EASTMAN KODAK**

PAUL HODEL, Agent Général pour la France, la Belgique et la Hollande

Adresser les Commandes pour la France à

Paul HODEL

3, Rue BERGÈRE, 3 — PARIS

Adresse Télégraphique : ITALAFILM - PARIS

Téléphone : 149-11

CHRONIQUE ALLEMANDE

De notre Correspondant particulier.

Une association de metteurs en scène vient de se fonder à Berlin sous le titre d' « Union ». Cette question était depuis longtemps à l'ordre du jour, et il fallait beaucoup d'énergie et d'abnégation de la part des promoteurs pour aboutir à une solution. La nouvelle société se propose d'examiner de suite les conditions d'engagements des artistes cinématographistes, qui, jusqu'à présent, se faisaient d'une façon peu confortable dans les cafés de la Friedrichstrasse. L'Union compte ouvrir des salons de club, où les intéressés pourront traiter à l'aise. Plusieurs grandes maisons d'édition allemandes ont mis les capitaux nécessaires à la disposition du comité d'organisation qui se compose de MM. May (Continental) 1er président; Obal Sroke (Bioscope) 2e président; Zeyn (Vitascope) secrétaire; Schuller (Continental) trésorier; Delmont (Eiko) et Wilhem (Union) membres.

Le 11 février, un grand bal fut donné au profit de l'œuvre et obtint un très vif succès.

Ont déjà signé leur adhésion à la nouvelle association : MM. Carpot, Vicomte, G. de Limay (Mutoscope), Jos. Delmont (Eiko), Hennike (Julius Pinschewer), Jacoby (Literaria), Danuky (Nouvelle Société photographique), Alfred Lind, Caesar Lupo (Phœbus), Joé May (Continental), Max Obal (Bioscope), Stellan Bye (Bioscope), Hermann Schüller (Continental), Léo Peukert (Bolten Bäckers), Arthur Wellin (Colonia Film), Ch. Wilhelm (Projektions Actljes-Union), Winkel (Neue Film Ges.), Willy Zeyn (Vitascope), Rodolphe Del Zopp (Karl Wernier), Ernest Reicher, Louis Freund, Gerhard Dammann (Luna-Film), Charles Decroix, Felix Ebelt (Lloyd Film), Waldemar Hecker, Franz Hofer (Luna-Film) et Rudolf Meinert.

*
* *

La Messter Film Compagnie vient d'ouvrir à Vienne (Autriche), une importante succursale dans l'intérêt du commerce rationnel de ses films et de ses appareils cinématographiques de prises de vue, de développement photographique et de projection du film. Le capital d'exploitation est de 20.000 couronnes. MM. Oscar Messter, Victor Altmann, Léon Mandl de Berlin et Alfred Hann, négociant à Vienne, sont chargés de la gestion de la nouvelle succursale.

*
* *

Les billets de réduction donnèrent lieu ces jours-ci à une curieuse action judiciaire.

Situés non loin l'un de l'autre, deux établissements cinématographiques se livraient à une guerre acharnée.

L'idée vint à l'un des directeurs de faire distribuer dans la rue des cartes d'invitation donnant droit à une réduction de 10 pfg. sur le prix du tarif payé au guichet.

Le concurrent imita l'exemple et alla plus loin encore en faisant annoncer qu'il n'accordait pas seulement la réduction à ses propres cartes, mais encore à celles de son voisin.

Celui-ci plaida, mais le tribunal le débouta, se refusant à voir dans ce procédé une concurrence déloyale.

*
* *

Max Reinhardt, le directeur du théâtre allemand, s'engage de plus en plus dans l'industrie cinématographique. La maison de la Friedrichstrasse 10, à Berlin, s'est assuré les films Ambrosio : *La vie dans les profondeurs de la*



Les Films qui ont eu le plus de succès pendant la saison actuelle

ont été tirés par

"Les Usines BIAK"

285, Cours Gambetta, LYON

Les Fiancés
Les deux Sergents
Les Derniers Jours de Pompéi
Spartacus, etc.

De la Maison
PASQUALI

Le Train des Spectres
Florette et Patapon
Mais mon amour ne meurt pas
La Mémoire de l'autre, etc.

Série BORELLI
de la
GLORIA-FILM

Les Usines "BIAK" tirent leurs positifs sur la pellicule choisie par le Client.

mer; La destruction de Carthage, par Cornelius Scipio, en 146 avant J.-C., *Michel Perrin avec Ermete Novelli*; *Saturnin Farandol*, etc. Dorénavant elle représentera aussi la marque Selig, qui vient de faire paraître plusieurs pièces sensationnelles.

* * *

Emmanuel Nowotny vient d'ajouter aux nombreuses maisons de location de l'Allemagne, une nouvelle agence qui vient de s'ouvrir au 236 de la Friedrichstrasse, le centre des affaires cinématographiques.

* * *

L'Eiko-Film Co qui fut un peu moins active dans les derniers temps, annonce une grande bande pour le 27 février.

* * *

La Société des théâtres lumineux de Dresde, qui possède deux grands établissements rue de Prague et rue Maurice, a fait une demande en obtention d'un concordat préventif de faillite.

* * *

La statistique de 1913 vient de paraître : l'importation de films s'éleva à 2498 kilos contre 2.390 en 1912, représentant une valeur de 18.735.000 mk, contre 17.925,000 mk en 1912. En voici la provenance :

Danemark 66 (80), France 906 (567), Grande Bretagne 1283 (1521), Autriche 45 (42), Suisse 32 (45).

Les chiffres entre parenthèses sont ceux de 1912.

L'exportation fut de 2798 (1474) kilos, représentant une valeur de 14,940,000 (7,532,000) mk se répartissant comme suit :

Danemark 54 (34), France 859 (437), Grande Bretagne 210 (160), Italie 644 (363), Pays-Bas 27 (13), Autriche 254 (116), Russie 249 (83), Suisse 44 (53), Espagne 40 (16), Etats-Unis d'Amérique 238 (101).

En fait de phonographes, gramophones etc., l'importation fut de 345 kilos, contre 416 en 1912 et l'exportation de 27,958 contre 27,225 kilos de l'année précédente.

Il est à remarquer que *l'exportation* des films allemands a presque doublé : 2,798 contre 1,474 kilos, de 1912 à 1913, alors que *l'importation* fut à peu près stationnaire : 2,498 contre 2,390 kilos.

La France y figure en bonne place : 906 contre 567. La Grande Bretagne recule sérieusement : 1,283 contre 1,521 kilos, ce qui s'explique peut-être par l'animosité qui régnait en Allemagne contre l'Angleterre.

* * *

Le théâtre cinématographique Francfurter Lichtbühne de Francfort, a également déposé son bilan. Le nombre des établissements augmentant sans cesse, la concurrence devient désastreuse.

* * *

La question de la légalité de l'impôt sur le luxe qui frappe les établissements de spectacle berlinois, fut plaidée ces jours-ci devant le tribunal.

Le cirque Busch et la direction du Jardin d'hiver, représentés par le Dr Cassel et l'avoué Treitel, avaient attaché le grelot et prétendaient que cet impôt abusif allait les ruiner. Impossible de continuer notre commerce dans de pareilles conditions, déclarèrent-ils. La municipalité avait confié ses intérêts au conseiller de justice Dr von Gordon et Korn. Les débats avaient attiré un nombreux public. A un moment donné, ils provoquèrent un mouvement d'impatience et le président menaça de faire évacuer la salle. Le jugement sera prononcé dans quelques jours.

* * *

La municipalité de Charlottenbourg-lez-Berlin se prépare à introduire également cet impôt sur le luxe qui saigne à blanc les exploitants berlinois. Une grande réunion de protestation, tenue l'autre soir, prit la résolution de rédiger une pétition et de la faire signer par le public, lequel est également intéressé au maintien des prix.

* * *

Le « Chronochrome » Gaumont (couleurs naturelles), fut présenté le 12 février pour la première fois à Cologne et obtint un succès retentissant.

* * *

Le professeur Brunner, jusqu'à présent attaché à l'administration de la censure (et comment!) vient d'être récompensé de son zèle. Il a obtenu de l'avancement et est nommé définitivement au rang et traitement d'un conseiller de gouvernement.

WAGNER

ANARCTICA

Adr. Télégr. :
ANARCTICA-PARIS

Téléphone :
BERGÈRE 49-00



Adr. Télégr. :
ANARCTICA-PARIS

Téléphone :
BERGÈRE 49-00

Anarctica... est le seul dispositif optique de sécurité qui offre aux cinématographistes le maximum de garanties;

Anarctica... permet l'arrêt du film en cours de projection sans aucun risque d'inflammation et rend impossible la fonte et les boursuflures des films **ININFLAMMABLES;**

Anarctica... a permis au cours d'essais officiels faits au Laboratoire des Arts et Métiers d'exposer devant un arc d'une intensité de 75 ampères, un film **INFLAMMABLE arrêté** pendant une durée de 20 minutes sans subir aucune altération;

Anarctica... est simple, pratique, embellit la projection, s'adapte à toutes les lanternes et ne modifie en rien le mode d'éclairage;

Anarctica... **est le seul appareil permettant l'application du Cinéma à l'enseignement sous toutes ses formes.**

ANARCTICA

77, Rue du Faubourg Saint-Denis — PARIS

A l' "ÉCLAIR"

Prochainement

Jules VERNE



A l' "ÉCLAIR"

Prochainement

Le plus beau Chef-d'OEuvre

du plus grand

Romancier d'Aventures

moderne



Tournez S. V. P.

A l' "ÉCLAIR"

Prochainement

LES ENFANTS

du

CAPITAINE GRANT



sa vie à neuf ans, n'est pas toujours facile et plaisant. Le pauvre petit en fit la triste expérience à ses dépens; le malheur voulut qu'il entra dans une de ces maisons qui, sous le couvert de la bienfaisance, exploitent sans vergogne les infortunés qui tombent dans leurs filets. Mal nourri, mal vêtu, battu au surplus, Robert profita d'une faute de surveillance pour s'enfuir de cet enfer.

Il quitta cette ville bruyante et noire sans regrets, et, comme un moineau qu'attire les champs et les bois, il dirigea ses pas vers la belle et verte campagne.

D'autre part, malgré leur aisance, M. et Mme Van Alsten ne sont pas heureux; cinq ans de mariage ont suffi à rendre leur vie insupportable. M. Van Alsten suit d'un mauvais œil les visites assidues d'un jeune désœuvré, Alfred Balston, et ce qui l'enrage, c'est de voir l'empressement que met sa femme à le recevoir.

C'est dans le jardin de ce couple désuni que Robert, exténué de fatigue, était venu tomber. De la cachette où il était tapi, le jeune fugitif avait pu voir le galant Balston sauver (sans aucun risque, il faut l'avouer) d'une noyade certaine le chien favori de Mme Van Alsten. Les soins jaloux que l'on prodiguait au petit animal amenèrent Robert à envier son sort, et à se dire qu'il préférerait être un chien. Cette amère réflexion lui suscita une idée. Bien qu'il nageât comme un poisson, Robert fit le simulacre de tomber à l'eau et de se noyer. Mais ni les cris de Mme Van Alsten, ni ceux de la pseudo-victime, ne parvinrent à faire bouger Balston; il fallut la courageuse intervention du mari, qui piqua une tête dans l'onde, pour ramener Robert sur la berge.

Plus tard, lorsqu'à la suite de ces événements, le ménage fut réconcilié, Robert qui, maintenant, faisait partie de la maison, avait un fardeau sur la conscience. Un jour, n'y tenant plus, il fit à ses bienfaiteurs une confession complète, et avoua en pleurant le stratagème dont il avait fait usage pour capter leur attention. La naïveté avec laquelle il s'excusa du crime de savoir nager, ne réussit qu'à les faire rire, et son aveu n'eut pas les conséquences funestes qu'il redoutait.

UN HORRIBLE EXEMPLE : Comédie.

M. Gorgesèche est un fervent prohibitionniste de l'alcool. Ses titres font toute sa gloire. Il est Président de la Ligue de Tempérance : Vice-Président de la Société des Buveurs d'eau; Membre d'honneur des Poivrots repentis, etc. etc. Sa haine contre le poison distillé est telle qu'il refuse pour gendre un marchand de bouchons, sous le prétexte que les bouchons qui aident à la conservation de l'alcool sont aussi ses complices.

Naturellement, le prétendu évincé n'accepte pas de renoncer si délibérament au bonheur d'épouser Kathleen, la fille du farouche Président. Il dresse ses batteries contre Gorgesèche et ne tarde pas à le faire tomber dans un infernal traquenard. Le marchand de bouchons qui a réussi à prendre la place de l'ivrogne qui sert « d'horrible exemple » à la Société antialcoolique, profite de sa situation privilégiée pour enivrer son futur beau-père. Habilement, il a remplacé l'eau traditionnelle de la carafe par une forte ration de marc, et Gorgesèche, dans le feu de la discussion, a avalé le tout sans s'en apercevoir. Lorsqu'il sort en titubant de la réunion, son futur gendre lui offre une perche secourable, à laquelle il se cramponne désespérément pour éviter le scandale imminent. Cette aventure lui coûtera la main de sa fille, mais l'honneur des Gorgesèche sera sauf.

Société Anonyme Ambrosio — Turin

LE ROMAN D'UN ROI : Drame militaire
Grandiose production dramatique en 3 parties

UNE COURONNE EN OR ET UNE COURONNE D'ÉPINE

Le souffle glacial de la mort a passé sur le palais royal de Alidara ; le vieux souverain est mort ! Dans la chambre voisine le jeune prince héritier apprend la terrible nouvelle, tandis qu'une douce voix lui murmure tout bas des paroles de confort.

Olga de Saintfront, une princesse royale, qui aime et qui est aimée par celui qui depuis quelques instants est le souverain d'un puissant royaume, lui a dit : « Je serai toujours à tes côtés. »

Et le pauvre petit roi aura réellement grand besoin d'aide et de confort, car, en présence même du cadavre du vieux roi, les intrigues commencent dans l'ombre.

MINISTRE INFIDÈLE

Le salon du trône retentit des cris : Vive Ariman III ! Vive le roi d'Alidara ! Le fils du souverain défunt est désormais le maître du royaume, mais le grand chancelier Ormutz ne paraît point de cet avis. Il voudrait profiter de la situation nouvelle et faire du jeune roi un instrument docile de ses vues.

Connaisseur habile de la faiblesse humaine, il a, de suite, compris que l'influence de la femme est d'une capitale importance dans la vie d'un jeune homme inexpérimenté ; et connaissant les vues ambitieuses de la princesse Urkanda, lui tient le discours suivant :

« Je sais que vous ambitionnez une couronne royale, et je sais aussi que vous avez dans la princesse Olga une rivale dangereuse : unissons-nous et nous aurons le dessus ; « Vous serez Reine, mais jurez-moi que je serai toujours le Chancelier du Royaume ! »

Urkanda, malgré son aversion pour Ariman et malgré sa répulsion à s'associer avec un ministre infidèle, jure de suivre en tout et pour tout ses conseils.

ORMUTZ A L'ŒUVRE !

Le ministre cherche avant tout d'éloigner la sympathie du peuple pour le nouveau souverain d'Alidara, et force ce dernier à signer un décret qui abolit la Constitution. Le terrain est donc préparé ; profitant ensuite de son influence, Ormutz obtient du Conseil des Ministres une décision qui oblige le Roi, encore mineur, à entreprendre une croisière dans la Mer Noire.

Muni de cette ordonnance, Ormutz se présente au Roi et lui dit : « Sire, vous devez vous éloigner de la capitale... cependant, il y a un remède : si vous épousez la princesse Urkanda, je ferai révoquer le décret. » Mais Ariman qui aime passionnément Olga, refuse absolument cette proposition et s'apprête à partir. Avant de s'embarquer, il rend visite à sa chère Olga et lui dit : « Je m'en vais très loin, vous seule me restez sur cette terre et à vous seule je peux me fier. Veillez ! »

LA CONSPIRATION

Avant son départ, Ariman a dit à Ormutz : « Vous êtes le plus fort pour le moment, mais dans six mois, je sortirai de minorité et alors, sachez-le, nous ferons les comptes. »

Six mois ! Il y en a plus qu'il n'en faut, pour que le ministre infidèle puisse détrôner son maître actuel. Et il cherche à soulever les chefs de l'armée et les fait entrer dans une conspiration qui a pour but de détrôner Ariman sous le prétexte d'incapacité à régner. Mais qui sera le successeur ? Ormutz a besoin d'un prince du sang et surtout d'un prince qui soit disposé à épouser Urkanda et à devenir, comme elle, un instrument docile entre ses mains.

OLGA DE SAINT-FRONT VEILLE !

Le frère d'Olga, par une circonstance extraordinaire, apprend les détails de la conspiration anti-dynastique organisée par Ormutz contre le roi Ariman. Il en informe sa sœur Olga, mais si celle-ci est toujours sur ses gardes, rien n'échappe au génie infernal d'Ormutz. Il comprend qu'Olga veut rejoindre le cuirassé sur lequel Ariman se trouve pour faire son voyage et, pour l'en empêcher, il la garde prisonnière. Celle-ci se sauve quand même, déguisée en chauffeur, et, en esquivant les poursuites, arrive au port.

Le prévoyant ministre Ormutz a donné l'ordre du blocus ; aucun bateau, aucune embarcation ne peut sortir du port, et les canons sont là, prêts à couler tout navire qui oserait sortir.

Olga s'est procuré un petit bateau automobile et, pour la cause sainte de son souverain et de son amour, elle défie la menace des bouches en feu. La princesse Urkanda, des hauteurs des bastions, regarde heureuse cette poursuite de sa rivale et sourit cruellement lorsqu'elle voit un shrapnell qui éclate sur l'auto marin en y mettant le feu. Mais, dans le petit ovale du binocle, elle n'a pas vu que Olga s'est sauvée à la nage et a rejoint le cuirassé royal.

LE RETOUR DU PRINCE MIRKO

Tous les camelots de la capitale d'Alidara se précipitent dans les rues en criant : « Le prince Mirko, que l'on croyait perdu dans la célèbre expédition de l'Hymalaya, a donné soudainement de ses nouvelles... et, en effet, quelques jours après, le prince Mirko fait son entrée solennelle dans la capitale. Les plus heureux de cet évènement sont Ormutz et Urkanda. Le ministre qui cherchait un prince pour mettre à la tête du mouvement anti-dynastique, trouve en Mirko un prétendant idéal, car ce dernier est éperdument amoureux d'Urkanda et, pour pouvoir monter sur le trône, il se soumet aux volontés d'Ormutz.

Le prince est présenté aux conjurés qui l'acclament roi d'Alidara. A moi Alidara !

Nous voilà de nouveau sous les voûtes dorées de la grande salle du trône ; les dignitaires, les fonctionnaires, les généraux etc., attendent que les rideaux se lèvent pour laisser passer le nouveau roi... le voilà enfin...

Jeune et beau, dans toute la majesté de sa personne, le souverain d'Alidara monte les marches du trône. Mais Ormutz et Urkanda sont soudainement devenus pâles et tremblants... Qu'ont-ils vus ? Tout le monde se regarde étonné. Quel est ce changement ?

Celui qui est maintenant sur le trône, dans toute la splendeur de la Majesté royale, n'est pas le prince Mirko, qui n'est jamais revenu de l'Hymalaya, mais bien Ariman III qui s'était déguisé en prince Mirko pour bien connaître son peuple et ses ministres.

Après le premier moment d'étonnement, Ormutz et Urkanda cherchent à ramasser tous les partisans de la conspiration et à s'élancer contre le roi, mais celui-ci sortant son sabre s'écrie : A moi Alidara ! et mille marins, conduits par Olga, le drapeau flottant en main, font irruption dans la salle du trône, et contre eux nulle résistance serait possible et tous crient de bon cœur : Vive notre roi, Ariman III, un beau commencement de règne.

Ariman III veut commencer son règne par un acte de justice ; et après avoir annoncé que la princesse Olga serait la future reine, il s'apprête à signer le décret de mort d'Urkanda. Mais une main délicate se pose sur son épaule et une douce voix lui murmure :

« Pour mon amour et pour tout ce que j'ai pu faire pour toi, commence ton règne par la clémence ! pardonne !

Ainsi se termine ce drame d'armes et d'amour ! ! !

BOBINET A DU CARACTÈRE : Comique

Samuel Smiles dans son livre « Self-help » affirme à propos de la théorie pratique de l'individualisme, que le caractère est la force des nations. S'il en est vraiment ainsi, notre ami Bobinet est destiné à devenir un homme important.

On a arrangé pour Bobinet un mariage de convenance, un de ces mariages où l'amour est remplacé par Mercure ailé. Les fiancés ne se connaissent pas encore. La future qui habite loin, part, accompagnée de sa femme de chambre pour la ville où habite Bobinet. Tandis que la fiancée est vraiment un bouton de rose, la femme de chambre est, au contraire, quelque chose qui tient le milieu entre le singe et la femme préhistorique. Dans le train, pendant le voyage, la fiancée conçoit un doute. Bobinet veut-il épouser, moi ou mon argent ? Il lui vient une idée : elle décide de se déguiser en femme de chambre et ordonne à sa bonne de faire le rôle de la fiancée. Les deux dames profitent de ce que le train traverse un tunnel pour échanger leurs vêtements. Arrivée à la ville, réception et déception de Bobinet en constatant l'horrible laideur de sa pseudo-fiancée. Et il s'éprend de la soubrette, décidé à ne plus épouser la riche héritière. Mais Bobinet a la récompense de son désintéressement, car la vraie fiancée, ayant eu ainsi, grâce à son déguisement, l'occasion d'éprouver le caractère de son futur, se révèle telle qu'elle est et Bobinet peut ainsi épouser tout à la fois la richesse et la beauté !



Coopérative du Film

ADMINISTRATEUR : J. FERRET

66, RUE ROCHECHOUART, 66

Téléph. : 166-19

LA BANDE DES AIGLES

Drame policier en deux parties

Georges C., jeune homme de bonne famille, épris de Lucy, jeune aventurière, institutrice de sa sœur, vole pour le lui donner un collier de perles.

Le père sachant à quelle influence a obéi son fils, chasse l'institutrice, mais Georges, affolé par sa passion, part à la recherche de Lucy.

Il la retrouve, enfin, mais c'est pour apprendre de sa bouche, qu'elle est affiliée à la « Bande des Aigles ».

Sois des nôtres, lui dit-elle, et je serai tienne.

Georges pour rester auprès de Lucy accepte.

Il est admis parmi les voleurs.

La « Bande des Aigles » a projeté d'enlever le fils d'une riche propriétaire, et Georges, pour son entrée dans la bande, doit jouer le rôle principal dans la perpétration du rapt.

Mais Georges, engagé sous un faux nom, dans la maison de Mme de Manclé, s'attachera à l'enfant. Au moment du rapt, il veut le défendre, mais il succombe sous l'effort de ses complices, qui le jettent sur la route.

N'importe, sa conscience s'est révoltée, avec les policiers, il pourchasse les ravisseurs. Il leur enlève le pauvre petit, le hisse sur un cheval et, à travers la campagne, il le ramène à sa mère.

Il s'éloigne, content de lui. Il est surpris par les « Aigles » qui le condamnent à mort.

Ils vont lui brûler la cervelle, quand les policiers surviennent et capturent les misérables.

Et Georges obtient le pardon de son père et de sa sœur qui le pleurait.



MARIAGE D'ARGENT

A mener la vie à grandes guides, le comte Hercule de Montesilva s'est réveillé un beau matin complètement ruiné. Mais un riche mariage avec la jolie Livia Brachetti, fille unique d'un opulent marchand, lui permet de redorer son blason et de faire, à nouveau, figure dans le monde.

La jeune femme, qui n'avait vu d'abord dans cette union qu'une pure satisfaction de vanité, ne tarde pas à s'éprendre sincèrement de son mari, et le comte lui-même semble goûter quelque plaisir à cette existence nouvelle pour lui. Mais ce n'est là qu'un feu de paille, et il retourne bientôt à sa vie de garçon.

Le malheur veut que, sur ces entrefaites, il retrouve une de ses anciennes maîtresses, la marquise Fulvia, mondaine intrigante qu'il a follement aimée. L'amour mal éteint qu'il eut jadis pour elle se réveille à sa vue, et le comte brûle du désir de reprendre le roman d'autrefois.

La marquise, qui a cruellement souffert dans son orgueil de femme de l'abandon du comte, a juré de se venger. Hercule a beau la combler d'attentions, de prévenances, de riches cadeaux. elle lui tient la dragée haute et ce n'est que lorsque, par une coquetterie raffinée, elle a exacerbé son désir jusqu'à la frénésie, qu'elle lui déclare qu'elle ne sera à lui que s'il se sépare complètement de sa femme.

Et comme Livia, mise en demeure d'accepter, refuse de souscrire à ce marché dégradant, le comte, dans un moment d'affolement, songe à se débarrasser d'elle par le poison. Mais un éclair de raison lui montre toute l'abjection de sa conduite, et c'est honteux et repentant, qu'il tombe aux genoux de sa femme en implorant son pardon.



NEVADA-FILM

L'APPEL DU TROMPETTE : Grand Drame

Dans un petit fort de l'Ouest, sur les confins des territoires indiens, la garnison vit heureuse, tout en montant une garde vigilante.

Billy, le jeune fils du colonel, est l'enfant gâté de tous, et il faut le voir, vêtu d'un miniscule costume d'enfant de troupe, apprenant l'école du soldat, où il excelle déjà et, sur une trompette à sa taille apprenant les sonneries réglementaires. Il est déjà suffisamment exercé et pour s'essayer il s'amuse même parfois, en pleine nuit, à sonner l'alarme à la petite garnison et le truc réussit chaque fois.

Pendant la saison des vacances, sa jeune sœur est avec lui et ils s'en donnent tous deux à cœur de joie quand l'heure fatale de la rentrée des classes arrive. Il faut que la jeune fille reprenne la diligence pour retourner à l'école.

Malgré les ordres paternels, Billy a pris place sur la diligence et ne se montre que quand il est trop éloigné du fort pour que l'on puisse lui faire faire demi-tour.

A l'entrée d'un ravin dangereux, la diligence s'aperçoit qu'elle est suivie par un groupe d'Indiens hostiles. Il faut fuir à toute vitesse, mais peu à peu, la faible escorte est hors de combat et les Indiens arrivent. On use d'un subterfuge : on fait filer en avant la voiture vide pour attirer l'ennemi, et en profitant de cette diversion, le petit groupe cherche un endroit facile à se défendre. Mais les Indiens ont vite rattrapé la voiture vide qui est pillée, et les chevaux enlevés, néanmoins l'un de ceux-ci rentre au fort où ce lugubre messager donne l'alarme. Une troupe de cavaliers part au secours des voyageurs.

Mais, les Indiens en trouvant la voiture vide, ont compris la ruse employée et ils se sont mis à leur recherche.

Les fugitifs sont vite retrouvés et furieusement attaqués, mais ils se défendent de même, un à un, les défenseurs tombent et ils semblent perdus, quand Billy a une idée lumineuse. Il a encore sa trompette bien bosselée, il est vrai, mais encore en état de servir : il se met à sonner la charge... cette sonnerie met d'abord l'incertitude parmi les Indiens qui ralentissent leur feu et Billy, continuant sa sonnerie endiablée est entendu par la troupe.

Les secours arrivent enfin et les Indiens sont mis en fuite.

Mais Billy et sa sœur sont sains et saufs et l'heureux colonel, heureux de la crânerie de son fils le présente comme modèle à toute sa garnison.



ITALA-FILM

TOTO SANS EAU : Scène ultra-comique
Jouée par VARDANE

Le bon Toto se dispose à mettre sa marmite sur le feu quand en tournant son robinet, il s'aperçoit que l'eau ne coule pas. Il court à la fontaine commune, mais déjà toutes les commères du voisinage tiennent un meeting devant le robinet tari aussi. Toto, lui s'emporte, et court réclamer auprès de la compagnie des eaux. Il rencontre bien en chemin des ouvriers qui font une réparation, il les invective et reçoit une raclée, mais enfin il arrive au bureau directorial. Il se pose en grande victime et crie très fort, mais le préposé lui annonce que l'eau lui est rendue et que d'ailleurs on le lui téléphone. En effet, au téléphone ses voisins lui annoncent que l'eau coule sous sa porte. Toto à un tel sursaut qu'il ébranle tout le bureau qui s'écroule avec fracas. Il bondit chez lui, malheur à qui est sur son chemin et il arrive au moment ou le plancher cède sous les eaux. Il dégringole en déluge chez les voisins qui s'enfuient mais les autres, mécontents de leur inondation se saisissent de lui et lui font prendre le plus joli bain qu'il ait encore pris.

LITERARIA-FILMS

DANS LA CAGE AUX LIONS

Scène dramatique

Maud Howard, jeune fille énigmatique et déséquilibrée, n'accordera son cœur qu'à l'homme assez brave pour aller reprendre, au cou d'un lion, le billet qu'elle y a fait attacher.

Walker, qui s'est laissé prendre au charme irritant de la jeune fille, hésite cependant à affronter les terribles fauves. Il souffre cruellement et sa mère ayant surpris son secret, n'hésite pas à accomplir l'acte héroïque qui doit apporter le bonheur à son fils.

Mais Walker ne pardonne pas à Maud le défi cruel qui a manqué lui coûter la vie de sa mère. Il lui apporte son trophée et le lui jette à la face sans réclamer le prix de sa victoire, tandis qu'elle, dédaigneuse, lance ironiquement vers le ciel la fumée bleue de sa cigarette.

Ce drame, d'un court métrage, joué par les meilleurs artistes de la « Literaria », est très pathétique et des plus angoissants.

Nous le recommandons tout particulièrement à l'attention de notre fidèle clientèle.

SÉRIE ARTISTIQUE RUSSE TANAGRA

ENFANTS DE BOHÊME : Drame

Le comte Valentin prend congé de sa mère pour se rendre à une soirée où il a été invité. En chemin, il rencontre une bande de Bohémiens qui est venue s'établir dans le voisinage du château et il a l'occasion de faire la connaissance de la Bohémienne Zoja. Pendant le cours de la soirée, il fait la proposition de faire venir les Bohémiens ; on accepte ; il invite Zoja à souper et il constate avec joie qu'elle partage son amour. Il demande à la jeune fille de venir passer quelques jours chez lui dans son pavillon de chasse ; il l'emmène en automobile. Ni l'un ni l'autre n'ont remarqué qu'ils étaient suivis par Alesko, un Bohémien de la troupe très épris de Zoja et très jaloux ; il a surpris le départ du couple et s'est accroché derrière l'automobile.

Sans que le comte s'en aperçoive il remet à Zoja un billet dans lequel il la somme de revenir à sa tribu sinon il se vengera terriblement.

Le soir du quatrième jour Zoja restée seule un moment, entend un coup de sifflet strident dans le voisinage du château. Son enfant dans les bras, elle se décide à aller voir le comte afin de lui montrer le fruit de leur amour, mais la lettre est remise entre les mains de la mère du comte qui repousse durement la Bohémienne. Celle-ci se voyant trompée dans son amour et de plus toujours en butte aux poursuites d'Alesko décide de s'enfuir.

Le Bohémien la suit et met le feu à la cabane dans laquelle elle s'est réfugiée, à peine a-t-elle le temps de sauver son enfant, mais elle est grièvement brûlée.

Le comte qui justement fait une tournée dans son parc fait conduire la malheureuse au pavillon de chasse pour la faire soigner.

Pendant ce temps Alesko, poursuivi par les gens du comte, est tué d'une balle en plein cœur ; quant à Zoja, elle succombe à la suite de ses blessures et le comte adopte l'enfant de la Bohémienne qui est aussi le sien.

ECLECTIC-FILM

EXCURSION DANS LES VOSGES

Ce plein air en couleur est d'un effet merveilleux ; ceux qui ont visité les Vosges revivent sur l'écran le beau voyage qu'ils ont fait parmi ces sites riants et ces monts boisés de sapins. On voit successivement le joli lac de Gérardmer, la perle des Vosges ; puis celui de Retournemer ; c'est ensuite le pittoresque Pont des Fées, les cascades de Tendon et la chute d'eau du Saut des Cuves, enfin le Pont de l'Amour que les voyageurs ne traversent pas sans former un souhait.

L'effet estival de cette région est rendu parfaitement dans ce plein air de court métrage.

LA PREMIÈRE SOUSTRACTION DE BÉBÉ

Little Abélard est très bien dans le rôle de Bébé malin... Le beau Guignol que l'on vient de lui apporter l'intéresse autrement que sa première soustraction... Son vénérable professeur s'endort et Bébé s'esquive, il va offrir des jouets à la petite fille du jardinier, en échange il lui demande de lui faire sa soustraction. C'est fait. Bébé, joyeux, retourne à la salle d'étude... Le professeur s'éveille, enchanté du travail de son élève... Bébé court au Guignol. Mais voilà que le papa reconnaît l'écriture de la petite fille du jardinier ; il fait comparaître les deux complices ; la situation devient embarrassante... Mais le petit bonhomme ne se laisse pas démonter pour si peu, il trouve une explication logique.

« Tu as dit que j'étais un gros bêta... que je ne saurais jamais me débrouiller dans la vie... »

C'est ainsi que Bébé a donné un démenti aux paroles de son père.

AVIS

aux Lecteurs du *“Courrier”*

Par faute de place, nous ne publions aujourd'hui que les *Tables des Matières* des N^os^ *1, 2 et 3* en pages 104, 105 et 106.

Nous publierons, la semaine prochaine, les Tables des N°s 4, 5, 6, 7 et 8. Lorsque nous serons à jour, nous insérerons régulièrement, dans chaque numéro du *Courrier*, la Table des Matières y contenues.

*
**

C'est encore par suite du manque de place que nous avons dû laisser sur le marbre le Répertoire du *Courrier*. Il sera rétabli dès le prochain numéro.

CATASTROPHE VENGERESSE

Blackwell, président d'une compagnie de chemins de fer, rend visite à son vieil ami Hamilton et se prend d'amitié pour le fils, Richard Hamilton, à qui il offre une place dans ses affaires. Richard part avec Blackwell. Celui-ci a un fils, mauvais sujet, encore au collège. Couvert de dettes, il écrit pour demander de l'argent à son père qui le lui refuse. Il forge un chèque en faux et est bientôt obligé d'implorer le secours de sa jeune belle-mère, Geneviève, la femme de son père. Il se rend auprès d'elle en l'absence de Blackwell et, à l'arrivée de celui-ci, se sauve. Son père, devenu jaloux de Richard, croit que c'est celui-ci qui s'est sauvé, et qu'il était en train de faire la cour à sa femme.

Geneviève a demandé à Richard de venir en aide à son beau-fils. Il lui répond qu'il y consent et, comme Geneviève refuse de montrer la lettre à son mari, la jalousie de Blackwell devient de plus en plus furieuse contre Richard. Il le surprend en conversation avec sa femme et entend ces mots : « Ce soir, à huit heures, au débarcadère ». Il s'imagine que Geneviève veut s'enfuir avec lui, alors qu'il ne s'agit que d'un rendez-vous où Richard doit remettre l'argent nécessaire à Herbert. A huit heures, Blackwell se rend au débarcadère ; il se précipite sur Richard et le jette à l'eau. Richard se noie. Blackwell se sauve ; mais il se trouve en présence de John Squires, un mécanicien qu'il a chassé. Celui-ci a tout vu ; il oblige Blackwell à l'employer à nouveau. Herbert arrive au rendez-vous. C'est son père qu'il rencontre au lieu de Richard. La vérité atroce se fait jour. Richard voulait sauver l'honneur du fils de Blackwell et Blackwell l'a tué. Sa jalousie a fait de lui un assassin. Son ami Hamilton meurt de chagrin d'avoir perdu l'enfant qu'il chérissait.

Torturé par le remords. Blackwell part en voyage avec son fils. Le train qu'il prend est conduit par le mécanicien Squires. Il est ivre et, en cours de route, se prend de querelle et se bat avec le chauffeur. Le train marche à une vitesse folle. En sens inverse une locomotive arrive, échappée, sans conducteur. En vain, on essaie d'éviter l'accident ; les signaux ne sont pas vus par le mécanicien toujours aux prises avec le chauffeur, et une rencontre effroyable se produit. Dans un jet de fumée et de flammes, les deux monstres se sont précipités l'un sur l'autre et, des décombres en feu, des cris déchirants s'élèvent. C'est l'horreur d'une catastrophe épouvantable. Blackwell est sain et sauf. Il cherche son fils, il l'appelle, mais ne trouve plus qu'un cadavre. Le destin lui a fait expier son crime.

Le succès appartient à la maison qui développe sa publicité pour développer ses affaires et non à la maison qui attend le développement de ses affaires pour développer sa publicité.

MARQUES DE FABRIQUES

HOLLANDE

Marques publiées en décembre et janvier

PHOTOGRAPHIE

Baltic. — Aktieselskabet Odense Emulsionsplade og Filmfabrik te Kopenhagen.

MACHINES PARLANTES

Cremona.—Pieter van der Sluis en François Renou Jr., te Amsterdam en aldaar han delende onder den firmanaam ; Ferste Nederlandsche Spreekmachinofabriek « Cremona ».

MACHINES PARLANTES ET PLAQUES

Sweet Home.—Anker Phonogramm Gesellschaft, m. b. H., Berlin.

Clag. — Carl Lindström Aktiengesellschaft, Berlin.

Palladium. — Beka Record Akt. Ges., Berlin.

Pelikan. — Beka-Record Akt. Ges., Berlin.

S. — Gebrüder Steidinger, St. Georges.

Marques de fabrique déposées en décembre 1913 non encore publiées par le Gouvernement belge

EXPLOITATION D'UNE SALLE DE SPECTACLES PUBLICS DIVERTISSEMENT CINÉMA

Folies Bergère. — L. Schounn, 23, rue Leys, Anvers.

IMAGES ANIMÉES, FILMS CINÉMATOGRAPHIQUES, etc.

Biograph. — Ste Biograph Cie, 807 East, 175 th. Street, New-York.

APPAREILS POUR LA REPRÉSENTATION DE PHOTOGRAPHIE ANIMÉE CINÉMATOGRAPHE

3 *Kinetophon.* — Sté Edison Gesellschaft, m. e. H., 10 Friedrich str., Berlin.

PRODUITS CHIMIQUES POUR LES BUTS INDUSTRIELS PHOTOGRAPHIQUES TELS QUE VERNIS, etc.

Filmit. — Sté Chemische Fabrik van Huyden Radebeul, Dresde, Saxe.

PETITES ANNONCES

0 fr. 50 la ligne de 45 lettres

Le Courrier *rappelle à tous ses annonciers que les réponses aux annonces publiées sous initiales et adressées dans nos bureaux doivent être retirées par les destinataires.*

En aucun cas, notre administration ne fera suivre les réponses. Elle décline d'ailleurs toute responsabilité à cet égard.

Il ne sera tenu aucun compte des petites annonces non accompagnées de leur montant, ou de la dernière bande d'adresse du journal pour les abonnés qui bénéficient de **quatre insertions gratuites**.

Passé mercredi midi il ne sera plus accepté aucun ordre pour le numéro de la semaine. MM. les annonciers sont avisés qu'il ne sera répondu qu'aux lettres contenant un timbre ou un coupon-réponse et que les textes d'annonces non insérés ne seront en aucun cas retournés.

ACHATS ET VENTES DE FONDS

Vente de fonds

LE MONITEUR

Immobilier Industriel et Commercial

(*36e Année*)

Edmond BELLAN, Directeur, 39 *bis*, rue de Châteaudun

Première publication.

Suivant conventions, Mme Reine Savelon, épouse séparée quant aux biens de M. Lucien Adolphe Imbert qui l'autorise à cet effet, a vendu à M. Maurice Spielmann, l'établissement de cinéma music-hall connu sous le nom de : **Music-Hall Cinéma de l'Horloge**, qu'elle exploite et fait valoir au Parc Saint-Maur, place de la Gare et cédé le droit au bail des lieux où est exploité ledit établissement.

Les oppositions s'il y a lieu seront reçues dans les dix jours au plus tard de la deuxième publication au cabinet du soussigné mandataire et intermédiaire des parties.

Edmond BELLAN.

Vente de fonds.

LE MONITEUR

Immobilier Industriel et Commercial

(*36e Année*)

Edmond BELLAN, Directeur, 39 *bis*, rue de Châteaudun

Deuxième publication.

Suivant conventions, M. Albert Girard a vendu à M. Théophile Barbier, demeurant à Paris, boulevard de Ménilmontant, 80, l'établissement de cinématographe, connu sous le nom de **Americ-Cinéma**, qu'il exploite et fait valoir à Paris, avenue d'Allemagne, 146, ensemble la clientèle et le matériel, ainsi que le *droit au bail* desdits lieux.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues au cabinet du mandataire soussigné où l'acquéreur a déclaré faire élection de domicile, dans les dix jours de la présente publication.

Edmond BELLAN.
39 bis, rue de Châteaudun, Paris.

CINÉMA Ville Industrielle du Nord, sans concurrent, loyer 950 fr., 800 places. Moteur, dynamo. Pavillon d'habitation. Bénéfices nets 17.000 fr. avec 15.000 fr. Bellan, 39 *bis*, rue de Châteaudun. (6)

CINÉMA Moderne dans grande et belle ville industrielle, 600 places, installation premier ordre. Bénéfices nets 18 à 20.000 fr. avec 25.000 fr. Bellan, rue de Châteaudun, n° 39 *bis*. (6)

MUSIC-HALL 140 places assises, tenu par le vendeur depuis 11 ans. L'installation a coûté 100.000 fr., loyer 8.500 fr. Bénéf. nets 30.000 fr. Avec 50.000 fr. comptant. Piazza, 7, boulevard Saint-Denis, Paris. (8)

CINÉMA DE 1er ORDRE bénéfice net 40.000 fr. à vendre à Bruxelles. S'adresser au *Courrier*, qui mettra en rapports et donnera tous renseignements. Traite directement. (45)

TRÈS BEAU CINÉMA PROVINCE 1.000 pl., coquette installation. Bénéf. 25.000 fr. avec 35.000 fr. Piazza, 7, boulevard Saint-Denis, Paris. (8)

CINÉMA-BAR Très bien installé. L'établissement du bar a coûté 20.000 fr., long bail, loyer 6.000 fr. Bénéf. nets 20.000 fr. avec 30.000 fr. Piazza, 7, boulevard Saint-Denis, Paris. (8)

CONCERT Jolie Banlieue, 700 places, superbe salle avec belle scène, loyer exceptionnel 2.400 fr. Aff. 70.000 fr., frais généraux 40.000 fr., à enlever avec 30.000 fr. Piazza, 7, boulevard Saint-Denis, Paris. (8)

JOLI CINÉMA MUSIC-HALL situé dans une ravissante localité de la Banlieue Parisienne, 600 places, tenu 7 ans, à céder pour cause de départ forcé, salle très bien décorée, fauteuils, loges, galeries. Bénéfices 10.000 fr. nets à enlever avec 10.000 fr. Bellan, 39 *bis*, rue de Châteaudun. (6)

CINÉMA-SKATING-GARAGE Dans jolie ville bord de la mer, plage très renommée, salle de 1.200 places (fauteuils), installation magnifique, immeuble monumental. Belle piste en asphalte. Bénéf. 35.000 fr. Prix 80.000 fr., y compris matériel important. Piazza, 7, boulevard Saint-Denis, Paris. (8)

DISPOSANT DE 15.000 FR. je cherche cinéma faisant de réels bénéfices, Banlieue ou Province, distance maximum 150 kilomètres, Paris. Agences s'abstenir. Dazy, 46, rue de Bondy. (8)

LOCATION DE FONDS

ON DEMANDE à LOUER grande salle pour cinéma. — Offres : C. P., aux Bureaux du Journal. (6)

EMPLACEMENT IDÉAL pour cinéma, Paris, A LOUER, 500 mètres, quartier central, long bail, propriétaire acceptant combinaison association, direction. Ag. s'abst. Ecrire Lemarchand, au *Courrier*. (8)

OFFRES ET DEMANDES D'EMPLOIS

LES ÉTABLISSEMENTS J. DEMARIA 35, rue de Clichy, Paris, demandent représentants en France et Etranger pour placement de leur matériel cinématographique. Garanties sérieuses sont exigées. (7)

ARTISTE DRAMATIQUE DAME désirerait tourner films. Ecrire Deval, au *Courrier*. (8)

ON DEMANDE de suite deux bons traducteurs ou traductrices, italien, espagnol. Faire offres au *Courrier*. (8)

PLUSIEURS Opérateurs-Mécaniciens, Electriciens, Conférenciers, Contrôleurs, Bonisseurs, Comptables, Caissiers, Représentants, Courtiers, etc., demandent emploi. S'adresser au Siège Social de l' « Union Amicale du Cinématographe », 26, boulevard de la Villette, Paris-19e. (36)

ARTISTE LYRIQUE Très belle voix soprano dramatique, demande à chanter dans bon cinéma. Ecrire au *Courrier*, A. C. 51. (6)

OPÉRATEUR ÉLECTRICIEN sérieux, connaissant le gaz pauvre, demande place, Paris. Ecrire Valette, au *Courrier*. (8)

SUPERBE ÉTABLISSEMENT DE CINÉMA

A remettre à Bruxelles, pour cause de dissolution de Société, sur la plus belle place de Bruxelles. Adresser correspondance au *Courrier*, 28, Bd Saint-Denis, Paris.

ACHATS ET VENTES DE MATÉRIEL ET DE FILMS

JE SUIS ACHETEUR d'un groupe électrogène bonne marque, environ 6 H. P., pouvant alimenter arc et au moins 50 lampes, portatif, monté sur voiture ou auto ; achèterais aussi poste ciné 1913 Pathé. Le tout, condition parfait état. Rien des marchands. Offres et prix à M. Jiel, Mirande (Gers). (7)

A VENDRE 5 Postes Cinés Pathé et autres. — Lampes à Arc Brillié ne prenant que 6 ampères les trois. — Lampes à Arc Excellos, Richard Heller et Bardon, etc. — 1 Poste complet de Synchro av. 15 films synch., le tout a coûté 6.000 fr. A enlever pour 750 fr.—Plusieurs théâtres et cinés pour tournées avec tout le matériel. — Décors, Tentures, Orgues et une quantité d'articles trop longs à énumérer. Voir ou écrire, av. timb. pour rép. à MM. Brocheriou Co, 137, rue Lafayette, Paris. (5)

A VENDRE 39 Affiches Pathé 120×160, 23 affiches quadruples Pathé 240×320, n'ayant jamais servi. Olympia-Cinéma, Châteauroux. (5)

IMPORTANT STOCK de toutes marques toujours disponibles à vendre. Ecrire à Juan Sala, 38 *bis*, rue Vivienne, Paris. (52)

A SAISIR DE SUITE Belle occasion, poste cinématographique complet, Gaumont, appareil chrono-projecteur Gaumont No 7, lampe à arc et pied à l'état neuf, au comptant **100** fr. S'adresser Brasserie Trianon. Gorgelier, 18, rue Rualmenil, Epinal (Vosges). (7)

A VENDRE absolument neuf, très fort saturateur à éther, marque Guilbert-Mano, détendeur Radiguet et un tube à oxygène de 1.700 l. Gascuel Cinéma Bessèges. (7)

PROJECTEUR CRONO C. M. Gaumont, avec carters, état neuf, A VENDRE. Ecrire Leplus, 22 *bis*, rue Jouffroy, Paris. (8)

BONNES OCCASIONS A VENDRE plusieurs postes, 50 et 100 ampères **Pathé** ; 2 paires carters automatiques, 90.000 mètres films bon état. Location matériel et vues. « Union Cinématographique de France », 34, rue Charles Beaudelaire, Paris-XIIe. Téléph. Roquette 44-14. (8)

A VENDRE à d'excel. conditions, un moteur à gaz pauvre. Piat, 12/13 chevaux, volant lourd pour électricité, gazogène, tuyauterie, pompe de circulation, réservoir visible en marche. S'adresser Usine Electrique, Vertus (Marne). (8)

DIVERS

DANS VOTRE INTÉRÊT voyez chez **G. Roussel**, 46, rue de la Brèche-aux-Loups, Métro Daumesnil, ses fauteuils à **3** francs. (7)

NOTICES ILLUSTRÉES de *PÈRE*, grand format, absolument indispensables pour assurer la publicité méthodique et fructueuse de ce film sensationnel de la Société Itala, sont mises en vente à **3** fr. **50** le cent, chez M. Paul Hodel, 3, rue Bergère, Paris. Lui adresser les demandes accompagnées de leur montant. (13)

COLORIS Mlle Montas, entreprise de coloris à la main, 9, rue Saint-Sulpice, Paris. (30)

OFFRE SÉRIEUSE ET UNIQUE Mime, Metteur en scène, fournirait gratuitement et de façon permanente, troupe d'artistes, hommes, femmes et enfants, pour toute création de films artistiques, à particulier, éditeur ou maison d'édition. Ecrire Busonertti, au *Courrier*. (8)

TABLE DES MATIÈRES

Quatrième année. — N° 1. — 3 Janvier 1914.

ANNONCIERS

TABLE DES MATIÈRES

Quatrième année. — N° 2. — 10 Janvier 1914.

ANNONCIERS

TABLE DES MATIÈRES

Quatrième année. — N° 3. — 17 Janvier 1914.

ANNONCIERS

LES NOUVEAUTÉS

Présentées les 16, 17 et 18 Février 1914

Agence Générale Cinématographique
16, rue Grange-Batelière.
Téléph. : Gutenberg, 30-80. — Central, 00-48.

LIVRABLE LE 6 MARS

Mono-film. *Tom et les mauvais clients*, com., aff. . 103
Film d'Art. *La rose rouge*, dr., aff. 595
Eclipse. *Le lac de Starnberg*, pl. air. 104
— *Papillon et le roi de Bornou*, com., aff. 223
— *L'homme de fer*, dr., aff. 579
— *Polycarpe, contrebassiste*, com. 108
Eclair. *Mœurs de Chine*, docum. 104
— *La dame du 23*, coméd., aff. 575
Standart. *Jack le loup*, dr., aff. 600

Etablissements M. L. AUBERT
19, rue Richer, Paris
Téléph. : Bergère, 45-04. — Louvre, 03-91.

LIVRABLE LE 6 MARS

Nordisk. *Seul avec Satan*, dr., 2 aff. 1165
Lubin. *Quand la terre trembla*, dr., aff. 903
Pasquali. *Polidor s'explique*, com., aff. 180
Clarendon. *Rira bien qui rira le dernier*, com. 141
D. B. G. *La fièvre du tango*, coméd. d'actualité. 352
Kineto. *Au pays du Mikado*, pl. air. 124
Cricks. *Le jour du meeting*, com. 129

LIVRABLE LE 3 AVRIL

Lubin. *Jules veut être exact*, com. 122

BLOT
26, rue de Trévise

LIVRABLE LE 27 FÉVRIER

Cosmopolis-Film. *Rêve de tango*, film ininflam., coméd., aff. 509

Société Italienne CINÈS
(Filiale de Paris)
8, rue Saint-Augustin
Télégr. : Cinesital *Téléph.* : Louvre 20-25

LIVRABLE LE 6 MARS

Cinès. *Mariage d'argent*, coméd. dram., 2 aff. 620
— *Patachon et les souliers de la dame*, com., aff. 144
— *Promenades romaines*, panoramique. 138

La Coopérative du Film
199, rue St-Martin

LIVRABLE LE 6 MARS

Coop. du Film. *La bande des aigles*, dr. pol., aff. 552
— *La phrygane*, docum. 113

EDISON
59, rue des Petites-Ecuries, Paris
Téléph. : Gutenberg, 07-43.

LIVRABLE LE 6 MARS

Edison. *Le stratagème de Robert*, sentim., aff. 305
— *Un horrible exemple*, coméd., aff. 255

FRANCE-CINÉMA-LOCATION
7, Faubourg Montmartre
Téléph. : Central 33-17

LIVRABLE LE 6 MARS

Rêve de snob, com., aff. 230

Agence HARRY
61, rue de Chabrol, Paris

Harry. *Durandeau fait son voyage de noces*, com., aff. 255
— *La grande et célèbre corrida de Valence*, droits exclusifs, sportif, 4 aff. 428

LITERARIA-FILMS
Agent Général : **E. HÉBERT**
14, rue Favart, Paris
Téléphone : Louvre 26-53

LIVRABLE LE 6 MARS

Série Artistique russe Tanagra. *Enfants de Bohême*, dr., aff. 800
Eclectic-Film. *Excursion dans les Vosges*, pl. air, en couleurs 145
— *La 1re soustraction de Bébé*, com, aff. 205
Literaria-Film. *Dans la cage aux lions*, sc. dram. sensat., aff. 600

M. Charles HELFER,
16, Rue Saint-Marc, Paris
Téléph. : Louvre 27-20.

LIVRABLE LE 6 MARS

Ambrosio. *Le roman d'un roi*, dr., 2 aff. 1118
— *Bobinet a du caractère*, com., aff. 281
— *Florence monumentale*, pl. air. 116
Selig. *Un mystérieux chemin*, dr., aff. 322
— *Un beau plongeon*, coméd., aff. 315
Sans Marque. *Alupka, station balnéaire russe*, pl. a. 80

M. Paul HODEL
3, rue Bergère, Paris
Téléph. : Gutenberg 49-11.

LIVRABLE LE 6 MARS

Nevada-Film. *L'appel du trompette*, dr., aff. 290
Itala. *Toto sans eau* (réédit.), com. 151

Société des Films MENCHEN
27, boulevard des Italiens

LIVRABLE LE 6 MARS

Films Menchen. *La tangomanie*, coméd., 2 aff... 477

SALES AGENCY
M. R. Sprécher, représentant
37, rue Trévise, Paris
Téléph. : Central 34-80.

LIVRABLE LE 27 FÉVRIER

Drollish. *Cunégonde et le vol renversé*, com., aff... 121

LIVRABLE LE 20 MARS

Biograph. *Un enlèvement en motocyclette*, com., aff. 118
— *Le mystère du lait*, coméd., aff......... 86
Kalem. *Les valeurs des mines de vermeil*, dr., 2 aff. 323
— *Le mystère du train express*, dr., 3 aff..... 625
— *La marque révélatrice*, dr., 2 aff........... 330

THANHOUSER
23, rue de la Michodière, Paris

Thanhouser. *Une victoire pacifique*, coméd., aff.. 300

Transatlantic Film C° Ltd
6, rue de Hanovre

LIVRABLE LE 6 MARS

Rex. *Les fabricants de diamants*, dr., 2 aff......... 620
— *A travers les flammes*, dr., 2 aff. 475

UNION ECLAIR LOCATION
12, rue Gaillon, Paris.
Téléph. : Gutenberg 30-92. — Louvre 14-18.

LIVRABLE LE 6 MARS

Standard. *La double croix*, coméd. 280
— *Les jouets de Clara*, fantasmagorie..... 98
Eclair. *Casimir et la dame enragée*, com. 212
Savoia. *L'héritage de Jago*, dr.................... 798

THE VITAGRAPH C°
15, rue Sainte-Cécile, Paris
Téléph. : Louvre 23-63

LIVRABLE LE 6 MARS

Vitagraph. *Catastrophe vengeresse*, 3 p., trag., 4 aff. 882
— *Baron, je t'aime*, com., aff. 315
— *Clémence du shériff*, dram., aff........ 317
— *Une paire de richards*, com., aff....... 258

Etablissements GAUMONT
SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 4.000.000
57, rue Saint-Roch, Paris
Téléph. : Central 30-87.
28, rue des Alouettes, Paris.
Téléph. : Nord 14-23.

PROGRAMME N° 13

La Vie drôle :

Le Jocond, vaudeville 582
Par la terreur, comédie............................ 306
Bout de Zan écrit ses maximes, comique............ 136
Le Jardin des plantes, doc. en couleurs............ 112

SÉRIE FANTOMAS

FANTOMAS CONTRE FANTOMAS
1274 mètres, 2 aff., 10 agrand. 24/30

Compagnie Générale des Établis. PATHÉ Frères
CAPITAL 30 MILLIONS DE FRANCS
Siège Social : 30, Bd des Italiens, Paris
Téléph. : Louvre 15-89.

Location et Vente de films et Appareils PATHÉ Frères,
104, rue de Paris, Vincennes
Téléph. : Roquette 34-95.

PROGRAMME N° 4

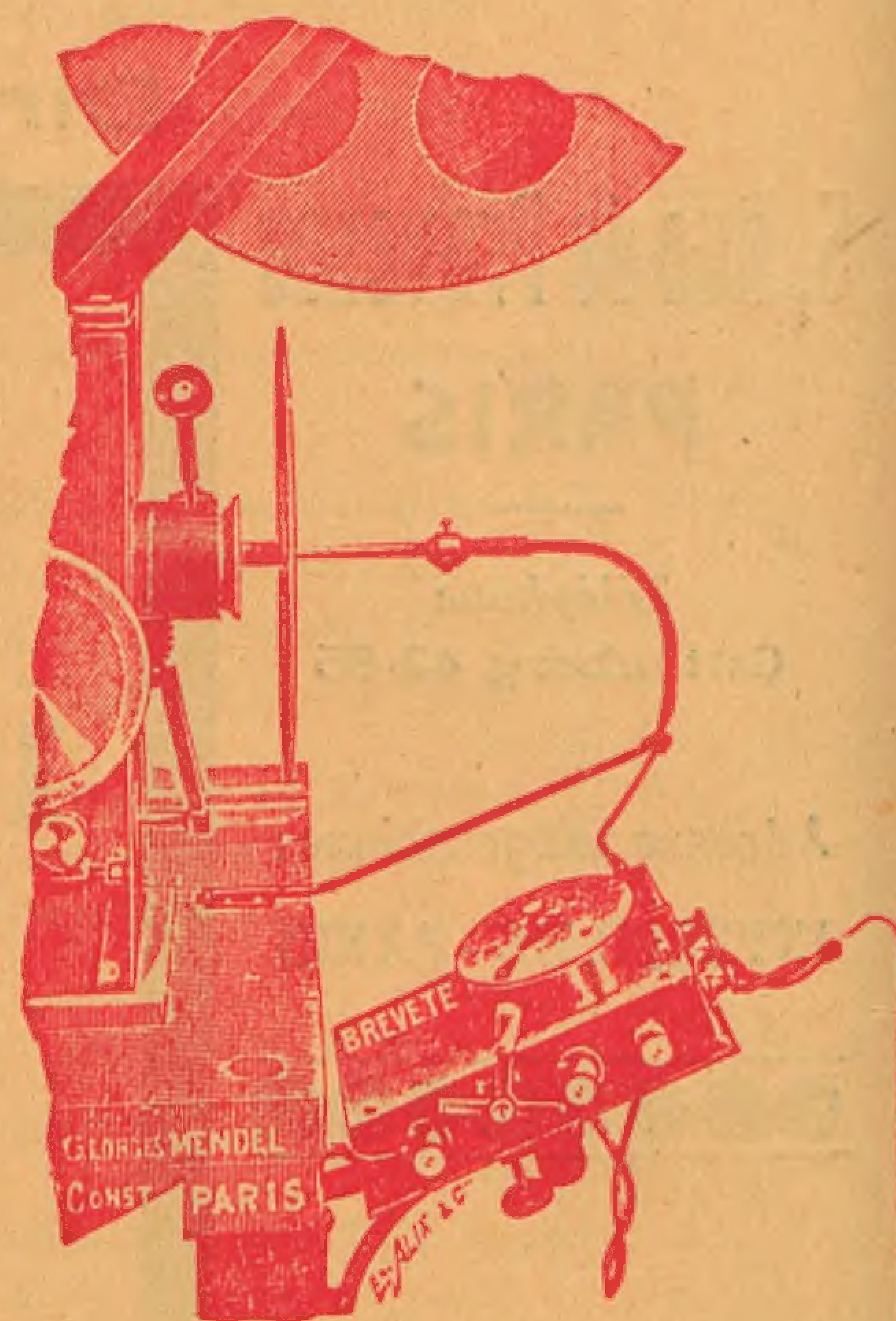
S. C. A. G. L. *La guerre du feu*, dr., aff........... 490
Edition française 485
Max Linder. *L'anglais tel que Max le parle*, c., aff. 285
F. A. I. S. A. P. F. *L'intruse*, dr., aff.............. 745
Color. 6[illegible]0
American Kinema. *La lutte fratricide*, dr., aff.. 595
Edition espagnole 610
Cazalis. *Caza s'établit à bon compte*, com......... 200
Thalie. *Cissy bonne vendeuse*, com................ 200
Edition espagnole 205
Comica. *Titi apprend le commerce*, com., aff. 170
— *Bigorno en vacances*, com............... 185
Les hôtes excentriques de la mer, océanographie.... 1[illegible]5
Edition espagnole 140
Culture et récolte du riz en Indo-Chine, pl. air...... 120
Edition espagnole 125
La principauté de Monaco, pl. air.................. 105
Imperium Film. *Exercices de force par les sœurs Altena*, acrobatie.................... 140

Le Gérant : Charles LE FRAPER.
Paris. — Imp. du Centre de Paris, F. BARROUX, 58, rue Greneta.

Le "Chantant"

s'adapte **instantanément**
sur **tous** les Cinématographes

MARCHE AVEC OU SANS ÉLECTRICITÉ





UN CINÉMATOGRAPHE
sans
SYNCHRONISME
MENDEL
c'est une Jolie femme
qui serait muette....

G. Mendel

Constructeur breveté en tous pays

10 et 10bis, Boulev. Bonne-Nouvelle - PARIS

TÉLÉPHONE : 213-11 ADR. TÉL. : PHOTOCINÉ

Les plus jolis films CHANTANTS sont enregistrés au Synchronisme MENDEL.

CATALOGUE FRANCO

Sponsored by the University of Wisconsin-Madison Center for Interdisciplinary French Studies, the French Embassy, and the ACLS Digital Extension Grant, "Globalizing and Enhancing the Media History Digital Library" (2020-2022)

